

AMIRA N° 29

DE LA CARTE AUX SYSTEMES

VINGT ANS D'ETUDES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA

(ORSTOM, 1960 - 1980)

PAR PH. COUTY ET A. HALLAIRE

PARIS, JUIN 1980

S O M M A I R E

	Pages
INTRODUCTION	57
<u>Ie PARTIE - LE TERROIR ET LA REGION</u>	63
<u>Section 1 - Le Terroir</u>	65
I. LE TERROIR PHYSIQUE	65
a) Limites	68
1- Limites des terroirs fonciers	68
2- Limites des terroirs exploités	70
b) Imbrications entre terroirs	71
II. LA COLLECTIVITE VILLAGEOISE ET SES RAPPORTS AVEC LE TERROIR	73
a) La collectivité villageoise	74
b) Le rapport collectivité-terroir et le système de production	76
c) Le rapport collectivité-terroir et le système foncier	79
1- Le schéma classique	79
2- Droit de propriété individuelle	81
<u>Section 2 - La Région</u>	84
I. SPECIFICITE DE LA RELATION ENTRE TERROIR ET REGION	87
II. LES FORMALISATIONS DE LA RELATION ENTRE TERROIR ET REGION	89

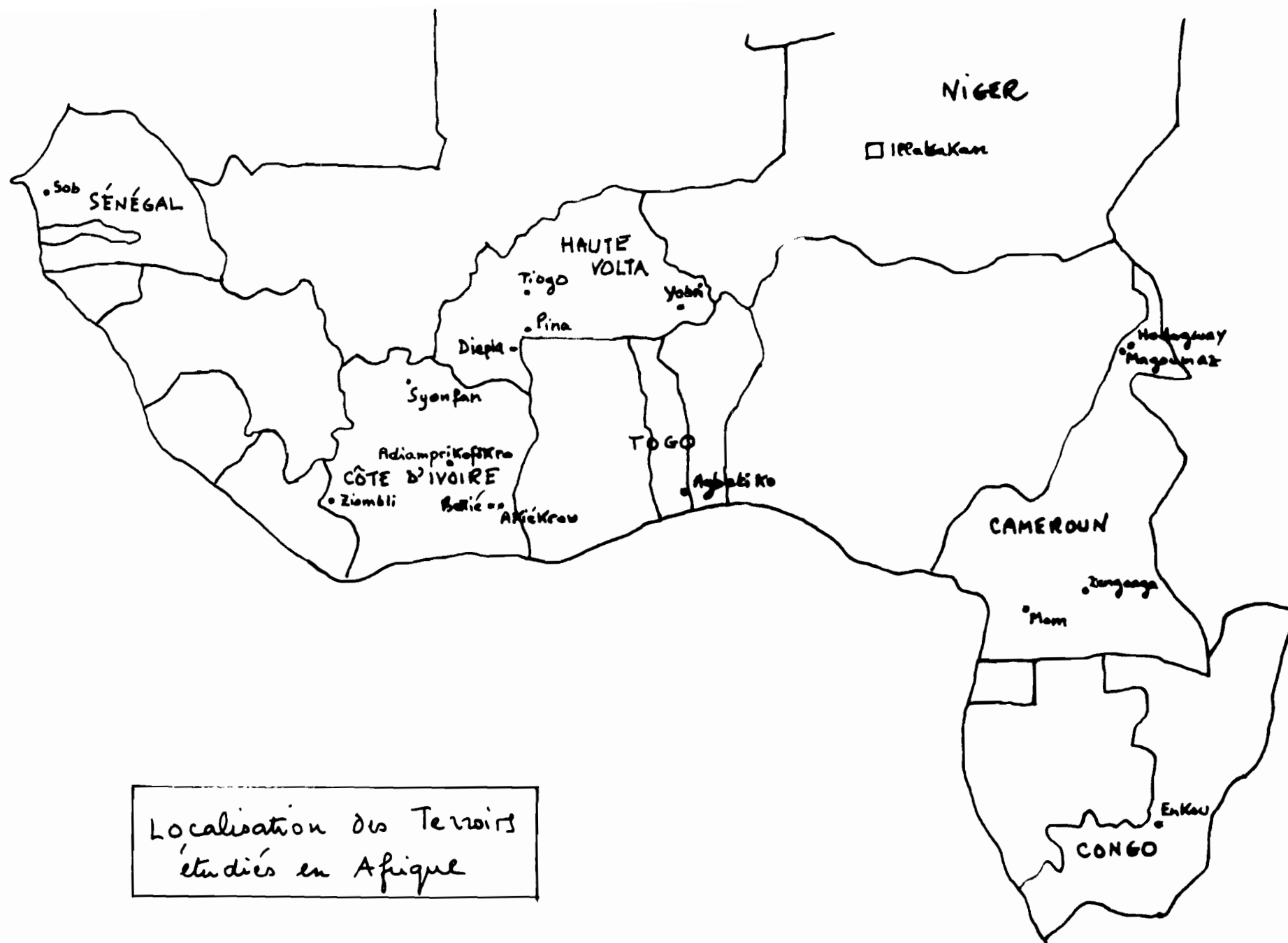
.../...

Sommaire (2)

	Pages
<u>II. PARTIE - STRUCTURES AGRAIRES ET SYSTEMES DE PRODUCTION</u>	95
<u>Section 1 - Aperçu Théorique</u>	97
<u>Section 2 - Méthode</u>	105
I. ETUDE DE TOUTES LES PARCELLES D'UN TERROIR	106
a) La parcelle, unité d'exploitation du sol	106
b) La parcelle, unité foncière	107
II. ETUDE D'UN PARCELLAIRE	108
<u>Section 3 - Analyse des Systèmes de Production</u>	113
I. AFRIQUE FORESTIERE	115
a) Deux situations originales	115
b) L'agriculture de plantation villageoise	117
1- Densité démographique et intensité de l'agriculture	117
2- Caractéristiques de l'agriculture de plantation villageoise	119
(i) Rareté relative du travail socialement disponible	120
(ii) Rareté respective du travail et de la terre	121
(iii) Remèdes à la rareté du travail	122
II. AFRIQUE SOUDANO-SAHELIENNE ET SOUDANIENNE	126
a) Examen des situations	127
1- Les cas d'agriculture extensive	127
2- Les cas d'agriculture intensive	129
3- Le cas de l'igname	132

Sommaire (3)

	Pages
b) Analyse des mécanismes	133
1- La préférence pour l'extensif	134
(i) Combinaisons entre intensif et extensif	135
(ii) Densification et intensification	137
(iii) Systèmes de production intensifs : solutions globales et partielles	138
2- Interventions de l'extérieur	140
(i) Sob	140
(ii) Syonfan	144
III. MADAGASCAR	146
a) Liaison entre densité démographique et intensité de l'agriculture	147
b) Nature des mécanismes	148
c) Inégalités sociales	150
<u>Section 4 - L'Evolution Agraire</u>	152
I. INDIVIDUALISATION DES DROITS FONCIERS	152
a) La tendance à l'individualisation	154
b) Les correctifs	156
II. LES MOMENTS CRITIQUES DE LA REPRODUCTION DU SYSTEME	159
a) Accès des jeunes à l'indépendance économique du vivant du chef d'exploitation	159
b) Héritage	160
CONCLUSION	163
BIBLIOGRAPHIE	169



Localisation des Terroirs
étudiés en Afrique



Localisation des Territoires
et petites régions étudiés à
Madagascar

AFRIQUE SOUDANIENNE
SOUDANO-SAHELIENNE
SAHELIENNE

Désignation Date des enquêtes Date de publication	Région Densité région (hab/km ²)	Date fondation village	Ethnie	Pluviosité (mm)	Nb hab. Nb actifs	Sup. terroir Sup. cultivée (ha)	Densité Terroir (hab/km ²)	Taux d'occup. du sol (%)	Sup. cultivée par actif par hab. (ares)	Principales cultures	Ha	%
ADIAMPRIKOFIKRO DOUAKANKRO (Côte d'Ivoire) 1962-63 1971	Région de Bouaké 26 à 40	1880	Baoulé	1 200	452 250	1 040 98	41	9	40 22	Ignames (2 ré- coltes) Maïs Arachide Café	69 22 1 6 98	70 22 1 7
SYONFAN (1) (Côte d'Ivoire) 1974-78 1979	Région de la Bagoué 12	Début XIXe s.	Sénoufo	1 350 à 1 400	344 (2) 162	3 300 (2) 350, dont 196 cultivés par hab. de Syonfan+6 hors terroir = 202)	20 (3) 10	10,6	124 58	Vivrier plu- vial Ris repiqué Coton	210 55 85 350	60 16 24
SOB (Sénégal) 1966-70 1972	Pays Serer 85	Ancienne	Serer	764	552 233	556 426	99	77	183 77	Mil et sorghos Arachide Divers	252 170 4 426	59 40 1
TIOGO (Haute Volta) 1962 1968	Cercle de Tenado	2e moitié XIXe s.	Lela	900	832 390	5 000 582	17	12	149 70	Cult. perman. cult. itin. (mil, sorgho)	30 552 582	5 95
Les Birifor de DIEPLA et sa région (Haute Volta) 1964-66 1976	Pays Birifor	XIXe s.	Birifor	1 000	254 138	150 121 (dont 81 par les hab. de Diépla, + 33 hors terroir ; 81 + 33 = 114)	170	80	82 44	Cult. perman. "semi-perman. C.It.s/terroir d' hors "	31 32 18 33 114 .	27 28 45 90 10
PINA (Haute Volta) 1963-64 1970	Zone pion- nière Dagari 10 à 20	Début XXe s.	Dagari	1 000	227 138	1 500 295	15	20	213 129	C. Perm. et semi-perman. Cult. brousse Cult. vivr. Arachide	151 144 295 245 50 295	51 49 83 17
YOBRI (Haute Volta) 1962-63 1967	Gobnangou 15	Début XIXe siècle	Gour- mantché	950	2 225 1 500	7 000	32					

(1) Le terroir de SYONFAN est étudié dans l'ouvrage de J. PELTRE-WURTZ et B. STECK (1979) : Influence d'une société de développement en milieu paysan, pp. 213-409

(2) Année 1974

(3) 20 hab/km² si l'on tient compte de la présence de cultivateurs étrangers, 10 en comptant les seuls habitants du village.

AFRIQUE SOUDANIENNE (2)
SOUDANO-SAHELIENNE
SAHELIENNE

Désignation Date des enquêtes Date de publication	Région Densité région (hab/km ²)	Date fondation village	Ethnie	Pluviosité (mm)	Nb hab. Nb actifs	Sup. terroir Sup. cultivées (ha)	Densité terroir (hab/km ²)	Taux d'occup. du sol (%)	Sup. cultivées par actif par hab. (ares)	Principales cultures	Ha	%
HODOGWAY (Cameroun nord) 1965 1971	Monts Mandara Pays Ouldémé 191	Ancienne	Ouldémé	958	298 185	225 190 (dont 75 % par hab. de Hodog- way)	149	85	78 48	Sorgho Arachide	145 <u>45</u> 190	76 24
MAGOUMAZ Pays Mafa (Cameroun nord) 1966 1975	Monts Mandara Pays Mafa 200	Ancienne	Mafa (ou Matakam)	1 000	4 400	1 800	245		48 26	Sorgho/mil Arachide Plantes second.	. .	84 13 3
LES ILLABAKAN (Niger) 1967-68 1974			Touareg	150/250	1 179	1 200 000						

AFRIQUE FORESTIERE
MADAGASCAR

Désignation Date des enquêtes Date de publication	Région Densité région (hab/km2)	Date fondation village	Ethnie	Pluviosité (mm)	Nb hab. Nb actifs	Sup. terroir Sup. cultivée (ha)	Densité terroir (hab/km2)	Taux d'occup. du sol (%)	Sup. cultivée par actif par hab. (ares)	Principales cultures	Ha	%
ZIOMBLI (1) (Côte d'Ivoire) 1965 1971	Pays Guéré entre Nuon et Cavally 40	1928	Guéré	1 865	736 319	1 500 223	49	15	70 30	Vivrier (ris) Plant. café Plant. cacao	130 87 5,7 222,7	59 41
BETTIE (Côte d'Ivoire) 1964-65 1977	Indénié 4	fin 18e s.	Agni	15 à 1 600	937 426	12 000 1 435	7,8	12	336 153	Vivrier Plantations (cacao)	280 1 155 1 435	20 80
AKIEKROU (Côte d'Ivoire) 1964-65 1977	Indénié 4	1895	Alloctones	15 à 1 600	699 235	3 600 1 354	19,4	37,6	576 193	Vivrier Plantations (café)	324 1 029 1 353	24 76
MOM (Cameroun) 1963-64 1973	Pays bassa Arrt Makak 12	milieu XIXe s.	Bassa	1 845	668 253	1 240 90 (+ 26 hors terroir)	54	7	45 17	Vivrier Plantations (cacao)	76 40 116	66 34
ZENGOAGA (Cameroun) 1964 1969	Région de Nanga- Eboko 3,5	1930	Yendzanga (Beti)	1 573	225 115	4 046 168	5,6	4	146 74	Vivrier Plantations (cacao)	108 60 168	64 36
AGBETIKO (sud Togo) 1969-70 1978	Basse Vallée du Mono 3,5	fin 18e s.	Mina + divers	1 114	2 626	3 000 dont levés : 452 cultivés : 85	87	19		Rives Mono Bourrelet de Berge : cacao, maïs, elaeis Plaine inondée maïs, elaeis	23 8 35 19 85	28 41 9 22
La terre ENKOU (Congo) 1965 1973	Plateau Koukouya 33	Ancienne	Batéké	2 000	780 455	2 170 254	36	12	56 32	Vivrier Tabac Levé partiel	90,3 21 111	81 19

(1) Le terroir de ZIOMBLI est étudié dans l'ouvrage d'A. SCHWARTZ (1971) : Tradition et changement dans la société Guéré (Côte d'Ivoire), pp. 199-245

MADAGASCAR

Désignation Date des enquêtes Date de publication	Région Densité région (hab/km2)	Date fondation village	Ethnie	Pluviosité (mm)	Nb hab. Nb actifs	Sup. terroir Sup. cultivée (ha)	Densité terroir (hab/km2)	Taux d'occup. du sol (%)	Sup. cultivée par actif par hab. (ares)	Principales cultures	Ha	%
Région de VAVATENINA Terroir de VOHIBARY (Côte orientale Malgache) 1966-67 1973	Ss-Préfec. Vavatenina 21	Début XIXe s.	Betsimi- Saraka	2 208	186 101	205 60	90	29,3	60 32	Riz montagne (tavy) Rizières Café Girofle Vergers Divers	18,8 5,8 18,7 9,2 5,7 1,9 60,2	31,3 9,6 31 15,3 9,5 3,3
TSARAHONENANA Des riziiculteurs de montagne dans l'Ankaratra 1965 1976	Région d'Ambohi- bary 29	Début XIXe s.	Merina	1 433	255 108	250 97 (dont 58 par résidents permanents)	102	39	54 23	Rizières Maïs, pdt, Haric. Manioc, taro Vergers, pot.	61 26,7 7,1 2,7 97,5	63 37
Région d'AMBOHIMA- NAMBOLA (Sous-Préfecture de Betafo) Terroir de AMBOHIDAVA 1966-67 1974	Région d'Ambohi- manambola 29	1930	Merina	1 300	165 93	466 69	36	14,8	74 42	Rizières Manioc, maïs	48 21 69	69 31
Bassin d'AMBALAVAO 1965-66 1974 Terroirs de : Manambelo Ambalafananarana	Bassin d'Ambala- vao 45		Betsileo	987	134 152	100 23,4 300 43	134 50	23,4 14,3	- 17 - 28	Rizières Cult. sèches Rizières Cult. sèches	13,3 10,1 23,4 18 25 43	57 43 42 58

INTRODUCTION

Que les photographies aériennes aient permis de voir plus et plus vite ne change pas la démarche du géographe. Pour l'essentiel, celle-ci reste un contact direct avec un espace concret. La progression résulte de constatations additionnées avec patience, excluant tout pari, tout saut dans l'inconnu. Même le compte-rendu des recherches garde un aspect matériel : pour dire ce qu'il a vu, le géographe dessine, cartographie sans laisser de blancs. Comparés à lui, statisticiens et économistes paraissent oeuvrer dans l'imaginaire. Ils construisent des grandeurs abstraites à partir de ce qu'ont bien voulu dire, par enquêteurs et interprètes interposés, des informateurs désignés par le hasard. Une technique mathématique éprouvée permet, certes, d'agrandir les estimations élémentaires à la dimension de l'univers étudié, mais sur le chemin qui mène du questionnaire jusqu'aux altitudes macro-économiques, l'élément le moins incertain semble bien être le rapport numérique unissant base de sondage et échantillon.

A la vérité, le géographe aussi manie des rapports. D'abord ceux qu'il choisit d'établir entre distance arpentée sur le terrain et distance figurée sur la carte. De la variation et de la juxtaposition de ces échelles, il sait tirer toutes sortes d'effets, sur lesquels mieux vaut laisser parler les spécialistes. Un autre rapport ménage un passage de l'espace observé directement et connu dans tous ses détails à l'espace plus vaste, dépassant et contenant le premier, nécessairement simplifié et schématisé. L'espace restreint représente le grand espace, et cette représentation, justifiée par l'inutilité de parcourir pas à pas ce qui se répète à l'identique, satisfait au souci d'économiser l'effort.

Une bonne occasion de réfléchir à ces problèmes s'est présentée lorsque l'INSEE-Coopération et le Groupe AMIRA ont souhaité que l'ORSTOM (1) entreprit un bilan des techniques et des méthodes employées

(1) I.N.S.E.E. : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

A.M.I.R.A. : Amélioration des Méthodes d'Investigation en Milieu Rural Africain

O.R.S.T.O.M. : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

par ses chercheurs de sciences humaines en milieu rural africain. A ce bilan, ont été assignées des fins appliquées : identifier et proposer des moyens d'améliorer la conception et la pratique des enquêtes en Afrique rurale.

Il se trouve qu'une des contributions les plus considérables et les plus intéressantes de l'ORSTOM à la connaissance des sociétés rurales africaines est représentée par les 17 ouvrages constituant la collection "Atlas des structures agraires au Sud du Sahara" (1). Une collection similaire, "Atlas des structures agraires à Madagascar", se compose à ce jour de trois ouvrages.

Les grandes directions de cet effort de recherche exceptionnel ont été tracées en 1964 par G. SAUTTER et P. PELISSIER. Ces auteurs se fondaient sur une expérience déjà substantielle (2) dont ils suggéraient de tirer parti en axant les recherches sur une unité spécifique, le terroir, et en privilégiant un instrument d'investigation, la carte des faits liée à l'exploitation du sol. De fait, les monographies réunies dans les deux collections précitées se composent toutes d'un dossier cartographique relatif à un terroir, parfois aussi à une petite région, et d'un commentaire assurément subordonné au jeu de cartes, comme le recommandaient les animateurs, mais qui prend souvent les proportions d'un ouvrage.

L'article de 1964 proposait que l'Atlas des structures agraires offrit :

"des exemples représentatifs de toute la variété des paysages agraires africains, les documents de base d'une typologie des formes d'occupation du sol".

Il s'agissait en somme, comme devait le rappeler SAUTTER au Colloque de Ouagadougou, en 1978, de "donner à l'Afrique ses archives agraires", souci d'autant plus justifié que la période de 1960 à 1980, qui est en

- (1) Il s'agit d'ouvrages imprimés, donc accessibles au public. C'est pour cette raison que nous nous sommes limités à ces collections, en y ajoutant toutefois un document multigraphié de PELTRE-WURTZ et STECK (voir bibliographie).
- (2) L'article de 1964 mentionne les travaux de J. HURAUULT en Afrique et en Guyane, ceux de J.L. CHAMBARD en Inde. En ce qui concerne plus spécialement l'ORSTOM, on pourrait indiquer les recherches de H. FRECHOU en Guinée.

gros celle de la réalisation des monographies (1), a vu se produire des modifications irréversibles dans les systèmes fonciers et les structures de production de l'Afrique rurale.

A cet objectif, s'en ajoutait un autre : former de jeunes chercheurs en les plongeant "dans le vécu des sociétés rurales africaines" et en les sensibilisant, grâce à un long séjour au village, à la logique paysanne. C'est au début des années 60, en effet, que l'ORSTOM commença à recruter systématiquement des chercheurs de sciences humaines, et parmi eux, de nombreux géographes. Un certain nombre d'étudiants et de chercheurs de l'EPHE, devenue depuis EHESS (2), furent eux aussi appelés à entreprendre des études de terroirs.

L'analyse des monographies disponibles aujourd'hui montre que les buts assignés au départ ont été largement dépassés. Des chercheurs ont été formés, des archives ont été réunies, mais surtout une vive lumière a été projetée sur :

"le détail des connections entre système agricole, système social et complexe naturel" (3)

-et cela précisément grâce à l'échelle et au cadrage adoptés. Les sociétés de développement ne s'y sont pas trompées, qui ont très vite vu dans les monographies de terroirs un irremplaçable moyen d'évaluer leurs opérations ou de préparer leurs projets.

Certains malentendus se sont pourtant fait jour. On s'est interrogé sur :

"le soin passionné apporter à affiner la représentation graphique ... l'appétence de signes concrets" (4).

On a critiqué "l'absence de théorie clairement exposée" (5). On a émis des doutes sur la représentativité des monographies, sur la validité

(1) Le travail de REMY sur Yobri, publié en 1967, se fonde sur des données collectées en 1962-63. L'étude de PELTRE-WURTZ et STECK dans la région de la Bagoué, en Côte d'Ivoire, a été exécutée de 1974 à 1978.

(2) E.P.H.E. : Ecole Pratique des Hautes Etudes
E.H.E.S.S. : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

(3) Colloque de Ouagadougou, 1978, Actes ... p. 210.

(4) CAPRON, in Les Petits Espaces Ruraux, 1972, p. 87.

(5) RUTHENBERG, in Compte-Rendu du Comité Technique de Géographie de l'ORSTOM, 9 mars 1978.

des généralisations qu'elles autorisent. On s'est plu à souligner le risque d'isoler à l'excès le terroir de son environnement régional ou national.

Le bilan méthodologique demandé à l'ORSTOM ne pouvait esquiver ces questions, auxquelles il faut bien tenter de répondre si l'on veut éclaircir la relation possible entre monographies de terroir et enquêtes statistiques par sondage.

Cette relation a souvent été envisagée en termes de complémentarité. L'article de 1964, cité plus haut, était explicite sur ce point :

"Depuis quelques années (les organismes de coopération technique) cherchent à fonder leur action sur une connaissance réelle du milieu rural ... A cette fin, des investigations systématiques se multiplient sous la forme d'inventaires régionaux, d'une évaluation quantitative des principaux faits agricoles et sociaux, établie à partir de questionnaires et d'un plan de sondage. Les organisateurs de ces enquêtes ont, dans plusieurs cas, cherché à doubler la recherche extensive du renseignement chiffré, et à remédier aux inconvénients d'une telle démarche, par des études locales en profondeur, à caractère monographique. A cet égard, le genre d'études que nous proposons voudrait être le modèle d'une méthode de recherche unifiée sur les unités rurales de base, communautés et terroirs ... Les éléments recueillis par les enquêtes monographiques destinées à l'Atlas se prêtent au calcul d'un assez grand nombre de données numériques ... Obtenus isolément, dans le cadre d'une communauté unique, ces renseignements n'auront évidemment qu'une portée limitée. Mais ils peuvent prendre une valeur intéressante de témoin ou de contrôle par rapport à une enquête par sondage, menée exclusivement dans la même région" (1).

Quelques années plus tard, il est vrai, certaines réserves étaient faites sur la façon dont la complémentarité souhaitée avait été assurée :

(1) SAUTTER et PELISSIER, 1964, pp. 71-72.

"Cette collaboration (avec des services statistiques ou des organismes internationaux) a existé, mais trop souvent les études de terroir n'étaient que des annexes non intégrées au corps de l'enquête, alors qu'elles auraient dû représenter des étapes préalables permettant de poser des problèmes et d'orienter les questionnaires statistiques (1)".

Les études de terroir ne pouvaient-elles donc servir qu'à préparer, à doubler, éventuellement à vérifier, les enquêtes statistiques ? En fait, on est en droit de se demander si, en raison de l'unité d'investigation qu'elle privilégie, comme en raison des procédés originaux de généralisation qu'elle utilise, la méthode des monographies de terroirs ne constitue pas une voie de recherche autonome, pouvant éventuellement se substituer aux enquêtes par sondage, au moins dans certains cas.

Pour éclaircir ce point important, il faut montrer en quoi consiste exactement ce terroir qui sert de cadre aux enquêtes, comment on le repère sur le terrain, comment on le représente. Il y a lieu aussi de décrire les procédés, formalisés ou non, par lesquels on passe de résultats valables pour un terroir à la connaissance de ce qui se passe à l'échelle d'une aire plus étendue. Ce sera l'objet d'une première partie.

Mais à supposer qu'elle soit vraiment et habituellement pratiquée, la banale extension à une aire supposée homogène de résultats acquis pour un terroir témoin repose sur des intuitions ou des paris difficiles à justifier ; elle éveille donc à juste titre la défiance des statisticiens habitués aux sondages probabilistes. N'est-on pas plutôt amené à dire que la monographie de terroir dévoile une articulation de faits, un mécanisme non apparent, un signifié caché derrière le signifiant des structures agraires ? S'il en est ainsi, la généralisation d'une étude de terroir consiste alors à repérer les limites de l'espace et de la période où joue le type de mécanisme découvert, à dire quels sont les acteurs qui s'y trouvent impliqués. La deuxième partie de cet essai sera consacrée à rechercher quels types de mécanismes sont décrits par les études de terroirs, quelles hypothèses et quelles méthodes aident à les découvrir.

(1) Les Petits Espaces Ruraux, 1972, p. 153.

Ie PARTIE

LE TERROIR ET LA REGION

PREMIERE PARTIE

LE TERROIR ET LA REGION

On essaiera dans cette première partie de présenter le terroir, unité significative de recherche en milieu rural, en examinant les problèmes que peuvent soulever la définition de cette unité, et son repérage sur le terrain.

Quelques observations seront faites ensuite sur la représentativité spatiale du terroir et sur sa liaison avec la région. Il s'agira surtout de montrer que ce mode de représentativité n'est pas essentiel, et en recouvrir un autre, dont il sera question dans la seconde partie.

SECTION 1 - LE TERROIR

"Il convient avant tout, écrivaient SAUTTER et PELISSIER en 1964, que soit nettement délimité le terrain de chaque enquête monographique. D'emblée entrent ici en jeu la notion de terroir et les relations entre terroir et communauté rurale. Sans vouloir régler le problème au fond, on entend communément sous le premier vocable la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence. Le terme ne convient bien entendu que dans la mesure où le sol fait l'objet d'une exploitation de caractère agricole" (1).

Cette définition, qui n'a pas été remise en cause, désigne avec clarté l'unité de base assignée aux recherches. La notion est double :

- une aire matérielle, enfermée par des limites plus ou moins précises, et dont la carte donnera une image exhaustive ;
- une communauté villageoise présentant une consistance suffisante pour se distinguer des communautés voisines et pour entretenir un ensemble de rapports particuliers avec un terroir physique.

I. - LE TERROIR PHYSIQUE

Sur les problèmes qui ne manquent pas de se poser quand on cherche à trouver sur le terrain, puis à reporter sur une carte, les limites d'un terroir, l'article de 1964 avait donné tous les éclaircissements souhaitables. Il ressort de ce texte que le terroir

(1) SAUTTER et PELISSIER, 1964, P. 57. La formulation employée montre bien que les zones où **nomadisent** des éleveurs sans agriculture constituent un cas particulier. Nous parlerons donc très peu du remarquable ouvrage d'E. BERNUS consacré aux Illabakan du Niger.

ne se manifeste avec une parfaite netteté qu'à certaines conditions, et aussi que les évolutions en cours peuvent avoir dans ce domaine des effets contradictoires : si l'augmentation de la charge démographique, la sédentarisation, les cultures permanentes peuvent contribuer à fixer et à préciser les contours du terroir, par contre des dissociations peuvent résulter des "cultures nouvelles introduites par l'économie de marché". Par ailleurs, certaines survivances peuvent gêner la consolidation du lien basé sur le voisinage : les liens de parenté, par exemple, peuvent continuer à engendrer des modes de regroupement qui ne coïncident pas avec le découpage villageois.

Le fait même que des problèmes de limites et de contiguïté se posent, et soient parfois assez difficiles à résoudre sur le plan pratique, oblige à remarquer que l'unité-terroir n'est pas nécessairement plus facile à reconnaître que d'autres unités, plus restreintes, couramment utilisées dans les enquêtes : groupe budgétaire, groupe alimentaire, exploitation agricole. Il ne faut pas se dissimuler, à ce propos, que la technique cartographique, toute précieuse et irremplaçable qu'elle soit, peut parfois conférer au terroir une fermeté de contours un peu forcée. On songe à la phrase du grand dessinateur qu'était GOETHE, dans la scène des Affinités Electives où le capitaine dresse le plan des terres de son ami Edouard :

"Edouard vit, avec une netteté parfaite, ses terres naître du papier comme une création nouvelle. Il croyait les découvrir pour la première fois ; pour la première fois, elles semblaient lui appartenir" (chapitre 3).

Il existe cependant des cas où une région toute entière se subdivise nettement en terroirs contigus. On en trouve un bon exemple dans l'étude de LERICOLLAIS sur un terroir serer du Sine (1). La carte prend alors un aspect caractéristique de puzzle (voir figure ci-contre). Une organisation aussi précise de l'espace n'est toutefois possible que si les limites de chaque terroir peuvent être repérées avec précision

(1) LERICOLLAIS, 1972, p. 20, figure 8.



Terroirs contigus dans le Sine (Sénégal). Au centre, le terroir de Sob.

Source: Lericollais 1972, p. 20

a) Limites

Existe-t-il effectivement des limites que l'on puisse suivre sur le terrain, une ligne où s'arrête un terroir et où commence celui du groupe voisin ? Cette question est fondamentale puisque, comme on le verra plus loin, la méthode d'analyse des structures agraires **consiste** essentiellement à établir des proportions significatives :

- à l'intérieur d'un espace dont la superficie, et partant les limites, a pu être cartographiée **sans équivoque** ;
- compte tenu des caractéristiques naturelles de cet espace et de ses divisions éventuelles en bas-fonds et inter-fluves, montagne et piémonts, sols légers et sols lourds, etc ...

Il faut ici distinguer 2 espaces, même s'ils tendent à coïncider. D'une part le terroir foncier, appelé parfois le finage, l'espace sur lequel la collectivité a des droits, et d'autre part le terroir exploité, l'espace qu'elle utilise en fait.

1- Limites des terroirs fonciers

En général, le groupe villageois a éprouvé le besoin, à un moment de son histoire, de préciser les limites du territoire sur lequel il peut exercer des droits. Ces limites peuvent être continues ou être constituées seulement par quelques repères. Leur fixation peut résulter d'un accord avec les villages voisins, ou comme BARRAL l'indique pour Tiogo, avoir été établies de façon empirique lorsque, au cours de la progression des cultures, les champs ou les jachères de 2 communautés voisines se sont **rejoints**.

Ces frontières villageoises s'appuient toujours sur des éléments caractéristiques du milieu physique. A Adiamprifikro-Douakankro (1) :

" Les deux villages occupent le centre d'un terroir circulaire de 11 km². Les éléments du relief (sommets d'inter-fluves ou talweg), la végétation (forêt galerie ou arbres isolés), des pistes en matérialisent les limites".

(1) WURTZ, 1971, p. 11.

Encore plus explicite, SCHWARTZ (1) note qu'à Ziombli :

"les limites de la surface appropriée sont fixées avec précision par le réseau hydrographique ou des accidents de terrain, et empiéter sur ces frontières ne peut se faire sans l'accord du village voisin. Ce finage rigoureux est très vraisemblablement le résultat du partage territorial auquel les différents clans du groupement de guerre Nidrou se livrèrent il y a quelque 250 ans à l'issue de leur migration".

On signale la présence de limites foncières précises aussi bien en savane (Sob, Tiogo, Syonfan, Adiamprikofikro) qu'en forêt (Ziombli, Mom, Zengoaga, Enkou) aussi bien dans des zones très peuplées (Sob) que lorsque les densités sont très faibles (Zengoaga). Toutefois, lorsque le village est établi en bordure de vastes zones vides, les paysans n'ont généralement pas jugé utile de délimiter leur terroir de ce côté. A Zengoaga, une frontière a été tracée au nord, à l'est et à l'ouest, où les villages voisins sont relativement proches, mais non pas vers le sud où l'on débouche sur une zone vide. De même, le finage de Tiogo n'a pas été délimité vers le nord et le nord-ouest, constitué par une brousse inhabitée.

Mais on trouve également des terroirs fonciers non délimités : à Hodogway, à Bettié, à Tsarahonenana. A Bettié et à Hodogway, la communauté étudiée s'insère dans une unité politique plus grande, -respectivement le royaume de Bettié et le pays Ouldémé- qui, elle, dispose d'un territoire bien délimité. Ainsi à Bettié, BOUET note que :

"le terroir n'a absolument aucune limite. Il s'inscrit dans un cadre gigantesque de près de 120 km² si l'on relie par une ligne imaginaire les parcelles les plus éloignées aux quatre points cardinaux" (2).

Mais en revanche, il est assez facile de cerner le territoire de Bettié (royaume) qui englobe 7 villages (dont Bettié et Akiékrou) entre lesquels la terre est "libre et indivise". Cette absence de limites n'empêche pas -c'est en tout cas net à Hodogway- qu'il existe bien un espace support de droits fonciers opposables par la communauté en question à ses voisins.

(1) SCHWARTZ, 1971, p. 218.

(2) BOUET, 1977, p. 23.

2- Limites des terroirs exploités

C'est l'identification de l'espace exploité, ou utilisé, qui est primordiale dans l'optique géographique propre à la collection étudiée. Théoriquement, les 2 espaces, foncier et utilisé, devraient coïncider puisque les paysans défrichent en principe là où ils ont des droits. Cette coïncidence se trouve à peu près réalisée dans les régions bien peuplées et à densités homogènes, comme à Sob.

Mais il arrive, dans les zones peu peuplées, que la collectivité n'exploite pas tout l'espace à sa disposition et sur lequel elle a pourtant marqué son emprise par des repères. Le terroir utilisé est entouré ou bordé d'une zone non aménagée que la collectivité se réserve, mais dont elle se sert tout au plus pour aller chasser, ou éventuellement pour son bétail. Ce genre de situation est décrit à Tiogo, et sur les terroirs situés à la périphérie de la cuvette d'Ambohimambola.

Il arrive surtout fréquemment que le terroir exploité d'un groupe villageois s'étende, déborde, sur le terroir foncier d'un autre groupe. En effet, la présence de limites foncières n'empêche nullement les paysans de les franchir et d'aller ouvrir leurs champs sur un terroir voisin ; les formalités spéciales que cela implique constituent rarement un handicap.

Les limites du terroir exploité se déterminent de façon empirique en fonction de la localisation des champs cultivés, une année donnée, par les membres du groupe villageois. Lorsqu'il y a imbrication, le processus adopté pour fixer approximativement les limites est décrit par J.Y. MARCHAL (1) :

"Aujourd'hui, près de 500 ha de cultures et de prairie relèvent du terroir. Dans un rayon de 1 km autour d'Antanety-Ambohidava, les terres qui dépendent des hameaux voisins sont peu étendues et se réduisent à de simples noyaux encastés dans le terroir. Au-delà de cette zone, les parcelles qui relèvent d'autres collectivités deviennent plus nombreuses et s'entremêlent avec celles du hameau.

(1) MARCHAL, 1974, p. 75.

Enfin à mesure que l'on s'éloigne, les parcelles d'Ambohivava se dispersent, compte tenu des achats récents de rizières éloignées parfois de plus de 2 km du hameau. De ce fait, il était impossible de cartographier tout l'espace cultivé par les gens d'Ambohivava. Il a fallu se limiter à une zone dont les marges se situent suivant les directions à 1 200 ou 1 800 m du hameau".

Ces imbrications posent le problème de la correspondance entre la collectivité et l'espace qu'elle exploite, c'est-à-dire de la validité même de la notion de terroir. Il faut donc examiner la question de façon plus précise.

b) Imbrications entre terroirs

Quand les ressortissants d'un terroir donné cultivent aussi à l'extérieur, ou quand des étrangers viennent, à des titres divers, exploiter une partie du terroir, on peut se demander ce qu'il advient du lien entre le groupe et son espace propre. Ces décalages accroissent la difficulté des investigations : comment s'assurer par exemple que toutes les parcelles cultivées hors du terroir ont bien été répertoriées ? Plus fondamentalement, certains risques de confusion risquent de s'introduire dans une démarche qui consiste, pour l'essentiel, à réfléchir aux rapports qui s'établissent entre un certain nombre d'hommes et un certain nombre d'hectares.

Suivant les cas, en fait suivant le sens des différences de densités qui existent entre le terroir et la région qui l'entoure, une collectivité peut déborder sur les territoires voisins, ou au contraire tendre surtout à accueillir chez elle les champs de cultivateurs résidant à l'extérieur.

Le cas des cultures faites à l'extérieur du terroir est fréquemment observé. A Diépla (Haute Volta), les champs hors village font passer à 0,435 ha la surface cultivée par individu, contre 0,32 ha seulement pour les champs du terroir (1). A Hodogway (2), des locations

(1) SAVONNET, 1976, p. 134.

(2) HALLAIRE, 1971, p. 47.

sont obtenues dans les cantons limitrophes moins surpeuplés soit chez les Mada du voisinage qui par suite d'une émigration massive, ont maintenant des terres vacantes, soit dans les cantons de plaine : on loue parfois jusqu'à 30 ou 40 km de la montagne ; un membre de l'exploitation s'installe alors à proximité du champ loué pendant la saison des pluies. A Mom (Cameroun) (1), "sur 108 ménages ayant des champs, 8 les ont tous à l'extérieur ...". 26 hectares sur 116 sont cultivés hors de Mom.

Inversement, des terroirs peuvent être essentiellement des terres d'accueil, et l'on assiste même parfois à de véritables envahissements.

L'exemple le plus frappant est fourni par le terroir de Syonfan, étudié par J. PELTRE dans la région de la Bagoué, en Côte d'Ivoire. Une forte immigration de cultivateurs venus des zones plus denses du nord (2) a eu pour résultat que sur les 350 hectares cultivés à Syonfan en 1974, 72 sont aux mains d'immigrés récents (ayant fondé pour la plupart des hameaux sur le terroir et pouvant être considérés comme agrégés à la collectivité de Syonfan) et 154 sont utilisés par des gens appartenant à des villages voisins et continuant à y résider. Le géographe a donc été obligé, pour faire des calculs significatifs de densité, d'accroître fortement les chiffres de population. A noter que ce sont les levés et les enquêtes de l'ORSTOM qui semblent avoir fait prendre conscience de la situation aux chefs de terre autochtones.

Dans le cas de Syonfan, où toute la périphérie du terroir, tel qu'il est juridiquement délimité, est utilisée par les villages voisins, et pour une part dans le cas de Mom où, situation inverse, un secteur au sud-est du terroir entièrement exploité par les gens de Mom "est pratiquement en cours d'intégration", on peut considérer qu'il y a simplement distorsion, décalage entre le terroir foncier et le terroir exploité.

Plus délicat est le problème des imbrications entre terroirs, du moins quand elles dépassent un certain seuil.

(1) CHAMPAUD, 1973, p. 46.

(2) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, p. 242.

Il peut s'agir seulement d'une frange d'imbrication à l'extrémité du terroir, au contact de son voisin : c'est la situation que l'on observe à Bettié et Akiékrou. Parfois, comme dans l'exemple d'Ambohidava décrit plus haut, ces interpénétrations se produisent jusqu'au coeur du terroir et l'on observe un dégradé depuis le centre jusqu'à la périphérie, une diminution progressive des champs du village étudié par rapport à ceux des villages voisins. Même dans ce cas, la notion d'un terroir, d'une correspondance entre une communauté et un espace, subsiste bien, elle doit seulement être nuancée, et des précautions sont à prendre lorsqu'on établit des rapports quantitatifs.

Mais parfois les imbrications sont telles qu'il n'y a plus correspondance. Des auteurs ont dû alors -comme le suggérait l'article paru dans l'Homme- changer d'échelle et chercher cette relation à un niveau supérieur. J. WURTZ a ainsi regroupé deux villages, Adiamprifikro et Douakankro, dont les champs s'entremêlaient ; B. GUILLOT s'est situé au niveau d'une "Terre" englobant 5 "parties" (équivalent aux villages) elles-mêmes constituées de plusieurs hameaux.

Il existe des cas où il serait nécessaire de monter encore plus haut, au niveau de la région, pour trouver la correspondance recherchée. Il faut alors adapter la méthode. C'est ce qu'a fait BERNUS, dans le contexte bien particulier des éleveurs touaregs du Niger, en focalisant son attention sur une tribu d'environ 1 100 personnes, les Illabakan, qui nomadisent à côté d'une quantité d'autres groupements, sur un espace couvrant plus de 12 000 km² pour la seule saison sèche.

II. LA COLLECTIVITE VILLAGEOISE ET SES RAPPORTS AVEC LE TERROIR

Il convient de rappeler d'abord un problème de vocabulaire. Dans la définition qui a été reproduite plus haut, SAUTTER et PELISSIER parlent du "groupe" qui réside sur le terroir et qui en tire ses moyens d'existence. Toutefois, le reste de l'article se réfère à la notion de communauté rurale, et c'est en général ce vocable qui est employé dans la littérature. Pour MENDRAS, cependant, cet usage appelle quelques remarques :

"Communauté sous-entend, en bon français, un ensemble de gens qui mettent en commun biens et idéaux. Or, précisément, pour caractériser un groupe paysan (ou autre), l'un des critères importants est ce qui est mis en commun et ce qui ne l'est pas, en réservant la possibilité théorique que rien, sauf l'étendue, ne soit mis en commun ... J'emploie "collectivité locale" pour nommer l'ensemble social qui vit sur un même territoire, et "communauté" pour caractériser le type de rapports sociaux qui peut exister, ou ne pas exister, au sein d'une collectivité" (1).

Sans entrer dans les débats qui ont porté sur la notion sociologique de village, on peut se contenter de rappeler que le terroir, espace exploité par le groupe qui y réside, n'existe que parce qu'il existe un groupe. Réciproquement le groupe est unifié, marqué, par le fait qu'il vit sur un même espace. Les deux entités, spatiales et humaines, se créent, se renforcent, se conditionnent mutuellement.

a) La collectivité villageoise

Dans les sociétés rurales d'Afrique et de Madagascar, l'importance, au plan sociologique, du niveau villageois est bien connue. L'horizon du paysan étant forcément limité à son milieu de vie, -même si l'avènement des transistors, des taxis-brousse et des bicyclettes commence à l'élargir-, c'est essentiellement au village que se vivent le politique, le religieux, les fêtes et les loisirs.

Il existe bien sûr, toute une gamme de situations depuis les communautés villageoises à forte cohésion sociale jusqu'aux groupements de fait où les seuls liens sont ceux qui résultent de la cohabitation, et les cas étudiés par les monographies, sont une bonne illustration de la diversité possible. A Hodogway, tous les habitants, descendants d'un même ancêtre, sont soudés par l'adhésion à une coutume qui règle aussi bien les détails de la vie quotidienne que les

(1) Communautés Rurales et Paysanneries Tropicales, ORSTOM, 1976, p. 18.

grands moments de leur existence. La solidarité y embrasse tous les aspects de la vie. A l'autre extrémité de la chaîne, Akiékrou est formé par un petit noyau d'autochtones (Agni) auquel se sont agrégés des allochtones appartenant à divers groupes ethniques ivoiriens et non-ivoiriens, qui ne viennent là que pour leur vie active, ayant passé leur enfance et s'appêtant à retourner finir leurs jours dans leur pays d'origine.

Mais même dans ce cas-limite, il existe un groupe villageois qui trouve son unité, sa consistance, par le terroir où il réside et qu'il cultive.

Cette contiguité de l'espace résidentiel se concilie avec tous les types d'habitat, dont les cas examinés ici donnent un échantillon presque complet :

- village concentré (habitations jointives ou presque)	Vohibary
- village-nébuleuse	Tiogo, Pina, Diépla
- village concentré + écarts ou hameaux	Syonfan, Bettié, Ziombli, Agbétiko, Ambohidava
- villages-nébuleuse + écarts ou hameaux	Sob, Yobri, Hodogway
- plusieurs hameaux	Enkou
. pouvant s'aligner le long de routes	Zengoaga
. ou en fonction du relief	Tsarahonenana

La délimitation du groupe villageois soulève moins de problèmes que celle de son terroir. C'est l'ensemble de gens habitant à X. Il arrive que le groupe étudié ne coïncide pas, ou pas tout à fait, avec le village (ou quartier) tel qu'il est défini et recensé par l'administration. C'est ainsi que J. WURTZ réunit 2 villages, Adiamprifikro et Douakankro, dont les champs s'entremêlent, et que J. TISSANDIER englobe un petit hameau situé au milieu du terroir de Zengoaga, bien qu'il soit officiellement considéré comme un village distinct.

b) Le rapport collectivité/terroir et le système de production

Il est bien connu, -même si l'on oublie trop souvent d'en tenir compte-, que les systèmes de production et l'organisation agraire qui en résulte ne s'expliquent pas seulement par l'efficacité agromique et économique, et qu'ils ne prennent leur pleine signification que par le contexte socio-culturel dans lequel ils s'insèrent. Le colloque tenu à Ouagadougou en décembre 1978 sur la maîtrise de l'espace agraire a mis l'accent sur la "logique paysanne" qui s'ajoute, et parfois s'oppose à la "rationalité technique". Cette logique paysanne, même si elle ne correspond pas toujours aux objectifs des plans de développement, est souvent parfaitement rationnelle sur le plan économique. C'est le cas des systèmes qui sont marqués par la recherche de la productivité du travail et le souci d'éviter une surcharge de l'emploi du temps : ou qui privilégient les cultures assurant la sécurité alimentaire par rapport à celles qui procurent des rentrées monétaires, ou encore qui comportent un élevage de bétail objectivement peu rentable, mais dont le rôle de "caisse d'épargne" se révèle fort utile.

Mais la logique paysanne prend en compte un autre domaine : le système de production qu'elle a élaboré doit correspondre à la société, à ses pratiques sociales, à son univers mental. Il exprime une civilisation, et en même temps la renforce en lui donnant un vécu. Certes, cette relation dépasse le niveau villageois mais elle s'exprime à travers lui.

L'exemple de deux terroirs malgaches illustre cette relation. Les chercheurs y constatent une certaine inadaptation au milieu physique. Les systèmes y privilégient les cultures ancestrales : le riz aux dépens du manioc à Ambohidava, le riz et les tubercules à long cycle aux dépens de la pomme de terre à Tsarahonenana. Mais, comme le remarque J. BONNEMAISON (1) :

"pour les villageois de Tsarahonenana, le premier problème en s'établissant sur les basses pentes de la montagne n'était pas de trouver de nouvelles cultures ou de s'enrichir, mais de pouvoir vivre tel que les mérimba doivent vivre, c'est-à-dire en cultivant et en mangeant du riz, tout en gardant une part de leur production pour honorer leurs ancêtres".

(1) BONNEMAISON, 1976, p. 52.

Parce qu'ils véhiculent des valeurs ou des idéologies, parce qu'ils impliquent un comportement social et mental, les systèmes de production contribuent à fixer certaines coutumes et à maintenir la cohésion du groupe villageois à mesure qu'il se renouvelle au fil des générations.

Un autre aspect important de la relation qui unit la collectivité à son terroir est la connaissance qu'elle en a acquise et les transformations qu'elle y a opérées. Ce sont surtout les paysanneries enracinées qui connaissent dans tous ses détails et ses moindres recoins le terroir dont elles disposent. Le repérage des diverses catégories de sol, parfois d'une précision extraordinaire, des plantes ou des variétés qui leur conviennent, des pratiques culturelles qui leur correspondent, la façon de reconnaître à l'état d'une jachère, si elle peut être remise en culture, attachent le groupe à son milieu.

Cette liaison est encore plus manifeste lorsque le terroir, ou une de ses parties, a été transformé par l'action de l'homme ; construction de terrasses, aménagement de rizières, constitution d'un parc d'arbres utiles (acacia albida, karités, nérés, ...).

Par ailleurs, même chez les groupes à faible cohérence sociale, l'exploitation en commun d'un espace implique des contraintes, des ententes, suscite des solidarités.

C'est en particulier le cas pour tous les problèmes qui touchent au bétail, à son gardiennage, à la défense des cultures.

Le petit bétail (chèvres, moutons, cochons) peut être gardé pendant la saison des cultures (à l'étable, ou au piquet, ou par un berger). On peut alors cultiver les abords des habitations, mais cela implique une discipline commune et un calendrier agricole commun : tout le monde doit rentrer son bétail ensemble et attendre pour semer qu'il soit rentré, récolter au même moment pour permettre la mise en liberté des animaux ; souvent des cultures hâtives sont imposées près des cases pour éviter les trop longues stabulations. Dans d'autres cas, le petit

bétail est laissé toute l'année en liberté autour du village ; on observe alors une zone sans culture dans un rayon de 500 à 600 mètres autour des lieux habités. Le gros bétail nécessite également une organisation commune si l'on veut éviter ses déprédations. L'exemple le plus frappant est celui de Sob avant que l'intensification des cultures ait pratiquement chassé les troupeaux. Les jachères regroupées et entourées d'une haie formaient une sole, se déplaçant chaque année, qui constituait les pâturages de saison des pluies pour les bovins du village. Ainsi les cultivateurs devaient-ils s'entendre chaque année pour regrouper leurs champs dans les soles de culture et refaire les haies.

Une autre occasion par laquelle s'exprime la solidarité du groupe à travers la vie agricole est la réalisation en commun des travaux utiles à l'ensemble de la communauté. Un des canaux amenant l'eau aux rizières de Tsarahonenana a été creusé autrefois par les paysans sur décision du fokon'olona. Des constructions de pistes pour permettre l'évacuation des produits peuvent aussi mobiliser une population villageoise. La tendance généralisée, du Sénégal à Madagascar, à l'individualisation, à la prise en charge de certains travaux par les services techniques de l'administration tendent à réduire ou à faire disparaître la part de ces réalisations communes. Bien des vieillards ne manquent pas d'imputer certains aspects de la dégradation du système de production à la perte du sens de la solidarité villageoise, à la société "qui n'est plus ce qu'elle était".

En revanche, encore très vivants sont tous les liens qui se vivent entre voisins à l'occasion du travail des champs. L'agrément de se regrouper pour travailler chez l'un ou chez l'autre (parfois au son du tam-tam ou dans la perspective d'un repas) subsiste encore. Ces groupes d'entraide ne correspondent pas à tout le village mais à un petit hameau, à une classe d'âge, à l'ensemble des femmes d'un quartier, à quelques voisins. Ils permettent d'exécuter certains travaux (tel l'abattage de gros arbres) qui seraient difficiles à accomplir pour un travailleur isolé. Là encore, l'évolution actuelle tend à réduire ces occasions, l'entraide étant parfois remplacée par l'ambauche de manoeuvres ou par l'utilisation d'engins. Du moins encore à l'heure actuelle, les cas étudiés montrent que le système de production contribue à maintenir la société villageoise et s'oppose aux forces centrifuges qui tendent à la désagréger.

c) Le rapport collectivité/terroir et le système foncier

Sans chercher à prendre parti sur l'épineuse question de savoir si la notion de finage (1) est ou non pertinente pour analyser l'organisation de l'espace agraire en Afrique et à Madagascar, on peut se demander s'il existe, au niveau de la collectivité villageoise, un droit qui exprimerait le lien entre cette collectivité en tant que telle et l'espace qu'elle exploite. Le caractère essentiel de ce droit serait alors d'être opposable aux tiers, c'est-à-dire aux gens de l'extérieur, et corrélativement de bénéficier à tous les membres de la collectivité.

Si un tel droit existe, il pourra être difficile de le distinguer d'autres droits fonciers détenus soit par des chefs de terre chargés d'un pouvoir de gestion au nom de la communauté, soit plus simplement par des chefs de famille ou même de **simples** individus.

Quand on examine cette question, il semble qu'on puisse classer les situations décrites par les monographies de terroir en deux grandes catégories :

- l'une, classique, dans laquelle les chefs d'exploitation ne sont titulaires que de droits d'usage ;
- l'autre, où l'on observe des droits de propriété permanents et aliénables.

1- Le schéma classique

C'est celui qui comporte trois niveaux de droits :

- droit éminent, détenu par un ou plusieurs chefs de terre ;
- droit d'usage, plus ou moins durable, concédé par le chef de terre à un chef d'exploitation ;
- droit de culture, consenti à titre temporaire par le chef d'exploitation à ses dépendants.

(1) Le finage est "le territoire sur lequel une cellule d'habitat ou une communauté exerce ses droits agraires". SAUTTER, 1968, p. 107. Pour une discussion et une utilisation de cette notion à Madagascar, voir MARCHAL, 1974, p. 80.

On trouve ce schéma à Pina (1). Le représentant des premiers occupants autochtones, c'est-à-dire le chef de terre Sissala ou Nounouma, possède un droit éminent, et consent aux paysans dagari un droit d'usage, accordé à chaque chef d'exploitation (Yir Sob). Le Yir sob accorde à son tour des droits de culture individuelle aux membres de sa famille, et les leur garantit tant qu'ils cultivent les parcelles attribuées.

Il n'y a pas ici vraiment de coïncidence entre l'un ou l'autre de ces trois niveaux de droits et un droit collectif qui pourrait être détenu par la collectivité villageoise en tant que telle. D'abord parce que l'unité du village de Pina est problématique (2), et surtout parce que ses caractéristiques pionnières font que les droits d'usage demandés par le Yir sob viennent en quelque sorte se confronter aux droits éminents des autochtones, plutôt que d'en découler par une sorte de filiation ou de fractionnement harmonieux.

À Tiogo, le droit éminent existe bien au niveau de la collectivité, mais il se trouve partagé entre huit chefs de segments de lignage descendants du fondateur, et chacun de ces personnages exerce son droit sur une portion du terroir isolable sur la carte. Le caractère unitaire de l'emprise foncière collective apparaît toutefois de la façon suivante :

- quand un habitant de Tiogo, à quelque lignage qu'il appartienne, veut défricher un nouveau champ de brousse, il choisit une parcelle sans se préoccuper de sa situation sur le terroir. Il s'adresse ensuite au maître de brousse dont dépend cette parcelle et obtient de lui l'autorisation de la défricher. Tout habitant du village estime donc avoir un droit virtuel à défricher n'importe **quelle** partie du terroir, indépendamment de la configuration des emprises lignagères ;

(1) SAVONNET, 1970, p. 36.

(2) Il n'existe pas de mot dagari qui soit l'équivalent de village. Les gens ne se situent que par rapport à leur lignage, et la vie sociale ne s'exprime qu'au niveau de l'unité de résidence (yir) : "La société villageoise apparaît comme un agrégat de familles indépendantes, chaque exploitation se comportant comme une micro-société autonome". SAVONNET, 1970, p. 27.

- ce qui précède est d'autant plus vrai que si le droit de défricher est accordé avec la plus grande facilité, le bénéficiaire doit néanmoins résider effectivement à Tiogo. C'est donc le fait matériel de la résidence et de la cohabitation à Tiogo qui donne naissance au droit de cultiver, ou qui en constitue la condition nécessaire, plus que le rattachement à un lignage. Ce sont tous ces droits de culture ensemble qui constituent le lien entre la collectivité et l'espace qu'elle exploite.

2- Droit de propriété individuelle

Le schéma classique décrit plus haut n'est pas valable partout. On observe, dans les monographies étudiées, plusieurs cas où prévaut un droit individuel qui ressemble fort à un droit de propriété privatif et aliénable. Même dans ces cas, cependant, la communauté de résidence continue à emporter certains effets au point de vue foncier.

A Magoumaz, les exploitations font l'objet d'une appropriation individuelle. La vente de terres est possible (1), mais seulement à un habitant du village.

Non loin de là, à Hodogway, la situation est très analogue : "Chaque parcelle du terroir de Hodogway est détenue par un chef d'exploitation du village, ou d'un des deux villages voisins ... Il en dispose librement, l'exploite ou le laisse en friche à son gré, la transmet par héritage à ses descendants ou éventuellement la vend. Il s'agit donc d'un droit de propriété. Cette appropriation individuelle de la terre ne caractérise pas seulement le régime foncier ouldémé mais est commune à presque tous les montagnards des Monts du Mandara" (2).

Mais la coutume interdit les ventes ou locations entre villages non contigus, afin que les terres exploitées par une communauté villageoise donnée continuent à former un ensemble distinct. Cette

(1) BOULET, 1975, p. 57

(2) HALLAIRE, 1972, p. 46.

volonté affirmée de maintenir la cohésion matérielle du terroir villageois pourrait avoir des raisons religieuses ; le groupe qui exploite un espace montagnard (bra) bénéficie d'une association, d'un pacte avec les puissances protectrices. La présence et l'activité de cultivateurs étrangers rompraient l'harmonie établie.

Toujours à Hodogway, l'emprise lignagère ne commande pas l'implantation des parcelles exploitées. Les terres de chacun des lignages se dispersent sur toute l'étendue du terroir, encore que dans la partie montagneuse du terroir, on observe des regroupements de parcelles par lignage.

Il convient d'ajouter, pour conclure ce bref aperçu sur une question particulièrement difficile, que si la référence lignagère demeure vivante, elle peut amener à douter de la cohésion villageoise. A Mom (1), la solidarité lignagère débord le cadre villageois. Les membres d'un lignage donné (log) peuvent se sentir plus étroitement liés aux membres de leur lignage résidant dans un village voisin qu'aux autres habitants de Mom. A Ziombli, les parcelles d'un même groupe lignager se disséminent un peu au hasard sur toute l'étendue du terroir (2), mais le village est né du regroupement administratif de deux villages voisins, recevant ensemble deux entités relativement différenciées qui sont les lignages d'anciens villages conservant chacun leur terroir. La monographie de SCHWARTZ tend à montrer qu'à Ziombli le village ne constitue qu'une communauté de résidence, regroupement de lignages ou de segments de lignages "qui se juxtaposent mais ne s'interpénètrent que rarement" (3). Dans l'ensemble du pays guéré, d'ailleurs, l'hétérogénéité des groupes en présence est telle qu'on a affaire plutôt à des "agglomérats de communautés claniques ayant chacun son autonomie propre" qu'à de véritables villages. Dans un article plus récent (4), le même auteur montre que l'espace vécu des Guéré s'articule autour du patriclan et de la terre (bloa). Cet espace vécu n'est que rarement continu et ne coïncide pas avec l'espace villageois.

(1) CHAMPAUD, 1973, p. 16

(2) SCHWARTZ, 1971, p. 218

(3) SCHWARTZ, 1971, p. 100

(4) SCHWARTZ, 1976

Il arrive donc que tout se passe comme si l'on avait affaire à deux modes d'organisation à la fois spatiale et sociale qui, à certains points de vue, se superposent sans se confondre. La société rurale est divisée en lignages dotés chacun d'une emprise foncière, mais elle s'organise aussi en communautés villageoises regroupant plusieurs lignages et fractions de lignages exploitant ensemble un espace dans lequel chaque villageois estime avoir plus ou moins le droit de cultiver. Ce droit peut se cristalliser en un droit de propriété permanent et aliénable.

SECTION 2 - LA REGION

Le choix du terroir en tant qu'unité d'investigation, si justifié qu'il soit, n'exclut pas, bien au contraire, la prise en compte de niveaux inférieurs ou supérieurs d'organisation.

Dans sa réponse à RUTHENBERG en 1978, PELISSIER avait été très clair à la fois sur les raisons qui avaient fait privilégier, à une certaine époque, le niveau du terroir, et sur la nécessité de dépasser aujourd'hui cette approche. En tant qu'unité individualisée par rapport aux ensembles plus vastes que sont les lignages et les quartiers, l'exploitation n'existe en Afrique que depuis une vingtaine d'années. Il était donc logique, au début des années 60, de choisir une échelle d'observation privilégiant le fait villageois. Par contre, dès 1970, PELISSIER et SAUTTER écrivaient :

"L'utilisation de l'espace et du milieu ne peut être pleinement appréciée, en termes d'efficacité, qu'à condition de ne pas s'en tenir à la communauté ou au village pris comme un tout. C'est seulement au niveau des exploitations agricoles que le rapport des hommes à la terre prend sa pleine signification" (1).

Nous ne traiterons pas ici des problèmes soulevés par la définition et le repérage de l'exploitation agricole, sinon pour rappeler que tout se passe comme si les monographies de terroirs, dans une certaine mesure, permettaient d'éluder ces problèmes. En effet, les proportions caractéristiques du système de production sont établies à l'échelle du terroir, à partir de faits relevés au niveau de la parcelle. Il ne s'agit là bien sûr que d'une étape de la recherche, mais qui donne déjà des résultats significatifs.

Par contre, nous tenterons de dégager les grandes lignes de l'expérience acquise en matière de rapports entre terroir et région, c'est-à-dire en matière de représentativité spatiale des études de terroirs.

(1) PELISSIER et SAUTTER, 1970, p. 29.

Bien entendu, il n'y a aucune raison de s'en tenir à la région. Si l'on admet avec MENDRAS que :

"l'analyse centrée sur la diversité ne prend son véritable sens que complétée par une étude de l'unité de la logique englobante" (1),

alors il faut aller chercher cette logique englobante, et les contraintes qu'elle exerce, non seulement au niveau régional mais jusqu'à celui de la nation et même du marché mondial. Ainsi pourra-t-on, comme le préconise si justement GASTELLU, poser le problème fondamental de l'accord ou de la contradiction entre les logiques qui jouent à des niveaux différents (2).

Le problème qui nous retiendra ici est plus immédiat, et concerne la représentativité des études de terroirs. Tout porte à croire qu'on peut concevoir cette représentativité de deux façons, l'une fondée sur la notion de mécanisme ou de système, l'autre ayant trait à la notion d'homogénéité spatiale.

Dès leur préface à la monographie sur Yobri (1967), PELISSIER et SAUTTER avaient bien marqué l'existence de cette alternative :

"Ce qu'offre le terroir, c'est le modèle en réduction des solutions et dispositifs propres à un système ou une aire de beaucoup plus large extension" (3).

Dans un autre texte, les mêmes auteurs insistent surtout sur la manière dont l'aménagement de l'espace agraire incorpore données écologiques, agronomiques, économiques et sociologiques en fonction d'un espace utilisé par des hommes :

"Ce sont les relations de causalité ou de dépendance réciproque entre ces divers éléments, visibles ou immatériels, qui fondent le tout comme système" (4).

Cette formulation fait bien ressortir que si les monographies de terroirs ont une signification qui dépasse le cadre du petit espace, c'est d'abord parce qu'elles dévoilent un système en fonctionnement.

(1) Communautés Rurales et Paysanneries Tropicales, ORSTOM, 1976, p. 12

(2) GASTELLU, 1980, p. 6

(3) REMY, 1967, p. 7-8 (souligné par nous Ph. C. et A.H.)

(4) SAUTTER et PELISSIER, 1970, p. 27.

Le montrer sera l'objet de la deuxième partie de cet essai. On peut toutefois se demander s'il existe, à partir d'une monographie locale, des voies plus simples vers la représentativité à l'échelle d'une aire étendue. Ne peut-on, à l'instar des statisticiens, et si possible avec les mêmes garanties qu'eux, multiplier ou extrapoler les résultats obtenus -fût-ce en renonçant provisoirement à la compréhension profonde du système étudié ? (1)

L'idée qui se fait jour ici est celle d'homogénéité, de **répétitivité** spatiale. Le terroir serait le témoin d'une situation généralisable parce que moyenne :

"De tous les niveaux géographiques auxquels peut être étudié l'espace rural ... le terroir est le premier qui englobe une réalité suffisamment riche, complexe et autonome, pour donner une image valable de situations qui se répètent, de proche en proche ou ailleurs, jusqu'à englober un grand nombre d'hommes ou de kilomètres carrés ... Parce qu'il est toujours la cellule de base de l'activité agricole, parce qu'il délimite généralement l'horizon de vie du paysan-producteur, parce qu'enfin, il représente souvent le seul niveau auquel s'établissent des rapports logiques et volontaires entre une collectivité rurale et la terre, il s'impose à la recherche comme un espace-témoin privilégié, véritable modèle dont l'intérêt est multiplié par la densité et l'extension du réseau de cellules homologues auquel il est intégré ..." (2).

(1) Paradoxalement, cette désignation à une certaine superficialité pourrait être considérée comme une garantie de scientificité : "Au cours du XVI^e siècle, l'homme, renonçant à violer les secrets de la nature comme il l'avait tenté jusqu'alors pendant vingt siècles de spéculation religieuse et philosophique, se contente d'une façon que l'on ne peut qualifier que de "superficielle" d'en explorer la surface. Le grand Galilée, par exemple, renonçant à savoir pour quelle raison intrinsèque la Nature avait horreur du vide ... se contenta d'une constatation plus banale : il établit simplement à quelle vitesse un corps tombe, quelle trajectoire il remplit, quel temps il emploie pour la remplir et quelle accélération il subit". R. MUSIL, L'homme sans qualités, chapitre 72, II^e partie.

(2) PELISSIER et SAUTTER, 1970, pp. 24-25.

Parmi les monographies étudiées, certaines privilégient cette relation entre terroir et petite région, jusqu'à formaliser les procédés de passage de l'un à l'autre. Il n'est pas sans intérêt de résumer les directions prises par les efforts, ou les modalités qu'il a pu revêtir. Encore faut-il bien s'entendre : les chercheurs concernés ne vont jamais jusqu'à proposer des recettes mécaniques. Il y a toujours invention, inspirée par les conditions locales, d'un mode spécifique de généralisation, et la petite région apparaît toujours comme une construction empirique et sui generis.

I. SPECIFICITE DE LA RELATION ENTRE TERROIR ET REGION

Toutes les monographies envisagent cette relation comme une sorte de va-et-vient original entre les deux espaces. Le terroir est choisi à l'issue d'une analyse régionale, laquelle se précise et s'améliore grâce à la monographie de terroir.

Au Sénégal, LERICOLLAIS choisit l'arrondissement de Niakhar parce qu'il présente une densité supérieure à 75 hab/km² et qu'il a fait l'objet d'une étude démographique. Il y étudie une zone à sols légers (dior), du type de celle où les paysans serer ont généralement préféré s'installer. L'auteur a le souci d'éviter la proximité de la route Bambey-Fatick, facteur de transformations sociales précipitées, et de s'éloigner de la frontière Sine-Baol, trop récemment occupée.

A Tiogo (Haute Volta), le terroir se trouve situé entre une zone à forte densité et une région inhabitée : il est censé représenter une situation assez générale dans ces régions, celle de front pionnier.

Yobri, dans le cadre du pays gourmanché, est typique des terroirs situés au pied de la falaise qui marque la limite septentrionale du plateau du Gobnangou.

Diépla témoigne de la situation de 7 000 Birifor occupant un territoire d'environ 140 km², où se pose un problème fondamental, celui de la pénurie de terres cultivables.

Pina se réfère aux Dagari, et particulièrement à la composante dagara de cette ethnie, plus particulièrement encore au triangle de pénétration dagari en pays **sisso** (front pionnier avancé).

Hodogway (Cameroun), est l'une des douze unités composant le village-nébuleuse où se disséminent 6 500 **Ouldémé**, accrochés à un massif montagnard de 6 km sur 2. Ces **Ouldémé** ne constituent pas un cas moyen parmi les montagnards du Mandara : ils sont choisis au contraire parce qu'ils révèlent "avec une netteté exceptionnelle" les traits agraires spécifiques de ces populations.

La terre Enkou, au Congo, nous renseigne sur les plateaux Koukouya, zone de forte densité démographique au milieu du désert humain que constituent les plateaux batéké.

"Un comportement démographique uniforme d'une terre à l'autre et l'ampleur des échanges de population sont les signes d'une remarquable homogénéité d'ensemble. L'étude monographique d'un terroir a dès lors des chances d'être beaucoup plus significative, les phénomènes constatés sur une portion de territoire risquant davantage de se retrouver ailleurs avec la même valeur et la même intensité" (1).

Mom (Cameroun), représente le pays bassa : le choix du chercheur s'est orienté vers un village proche de Yaoundé, pour en étudier les effets d'attraction : proche également du chemin de fer Yaoundé-Douala, qui facilite certaines activités économiques : situé enfin dans la zone peuplée qui longe la piste Otélé-Makak.

Zengoaga est un témoin de la région de Nanga-Eboko, et particulièrement des villages à forte émigration proches de la route reliant Yaoundé au nord du pays.

Les deux villages baoulé étudiés par J. WURTE sont caractéristiques de la région où la zone pré-forestière prend localement la forme d'un triangle renversé. C'est là que les Baoulé, émigrés de Koumassi au début du XVIII^e siècle, se sont installés sous la direction de la

(1) GUILLOT, 1973, p. 31.

légendaire reine Pokou. La population est dense et cultive l'igname. Le contexte régional est dominé par Bouaké, seconde ville de Côte d'Ivoire.

Le terroir de Syonfan, en pays senoufo, a été choisi pour étudier, dans la région de la Bagoué,

"une situation foncière peu fluide pouvant contraindre les paysans à travailler davantage pour fixer les champs et intégrer l'élevage à l'agriculture" (1).

La monographie de Syonfan s'appuie sur une comparaison, menée à l'échelle régionale, de photos aériennes prises à vingt ans d'intervalle.

A Agbetiko, il est fait référence au sud-est du Togo, zone surpeuplée où la terre a acquis une valeur marchande ; et dans cette partie du pays, à la basse vallée du Mono, moins peuplée, et se caractérisant par un milieu physique bien particulier.

Caricaturalement replié sur lui-même, le terroir de Bettié représente assez mal la région située au sud d'Abengourou, caractérisée par une forte disponibilité de main-d'oeuvre, un surplus vivrier, et le rôle économique dévolu aux étrangers. D'où une étude complémentaire exécutée dans le terroir voisin d'Akiékrou, représentant une partie du pays littéralement envahie par les immigrants, où l'agriculture se diversifie, où la banane plantain et l'igname sont commercialisés au même titre que les produits d'exportation.

Tous ces exemples illustrent la spécificité qualitative et peu formalisable de la relation entre terroir et région -une région dessinée et caractérisée à chaque fois de façon originale.

II. - LES FORMALISATIONS DE LA RELATION ENTRE TERROIR ET REGION

C'est à Madagascar que la relation entre terroir et région et la question de la représentativité spatiale des monographies semblent avoir été traitées le plus systématiquement.

(1) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, p. 215.

PORTAIS s'est intéressé à la diversité de réception des innovations en milieu rural dans un espace hétérogène. Pour mieux saisir comment l'acquis des terroirs exerce une influence sur les transformations en cours, il choisit dans le bassin d'Ambalavao, sujet de son étude, deux villages dissemblables. L'un, très dynamique, est situé sur la frange ouest du bassin, dans une zone de faible densité où les rizières sont abondantes. L'espace disponible permet la pratique de l'élevage et l'extension des cultures sèches. La culture attelée se généralise. Le deuxième village se trouve dans une zone où la densité dépasse 100 hab/km². Les rizières sont exigües, les cultures de tanety peu extensibles. Le manque de pâturages restreint les activités d'élevage et les villageois sont contraints à l'émigration. Ces deux études de terroir complètent une étude menée par questionnaire auprès de 270 familles réparties dans 11 villages du bassin. Un traitement systématique des données est réalisé par la méthode du fichier-image de BERTIN. Ces recherches sont intéressantes du fait que les études de terroir qui s'y trouvent comprises acquièrent leur signification dans le cadre d'une analyse régionale portant sur une zone de 1 000 km² peuplée d'environ 45 000 habitants.

Dans la préfecture de Vavatenina, DANDOY étudie un terroir, celui du village de Vohibary. Par choix raisonné, il procède ensuite à l'étude rapide de douze autres terroirs qu'il classe, en s'appuyant sur les résultats obtenus à Vohibary, en fonction du rapport entre surfaces cultivées en riz de montagne (tavy) et surfaces des rizières inondées. Trois groupes de villages se dégagent :

- ceux qui ne font que de la riziculture inondée ;
- ceux qui associent riziculture inondée et tavy ;
- ceux où l'on ne trouve que le tavy.

Ces trois groupes correspondent aux trois zones naturelles de la région : plaine, basses collines, forêt. DANDOY constate que lorsque le rapport surfaces de tavy/surfaces de riziculture inondée croît, la durée de la soudure et l'insécurité alimentaire augmentent. Deux traits essentiels dans cette démarche : la recherche d'un mode de classement des villages et de **structuration de la région étudiée, le**

repérage d'un espace à l'intérieur duquel ce mode de classement apparaît pertinent.

La région d'Ambohibary associe une plaine rizicole très peuplée et des fronts pionniers d'altitude. BONNEMAISON y repère trois groupes de villages :

- ceux du centre et du sud de la plaine, villages de riziculteurs et d'agriculteurs de berges ;
- une ligne de villages situés au bord de la cuvette, terroirs mixtes où l'on trouve à la fois rizières et espace montagnard ;
- et enfin des villages d'altitude, où les paysans se livrent à l'élevage et à la monoculture de pommes de terres.

La méthode consiste ici, après avoir étudié le maillon central d'une séquence d'occupation du sol par migration, à situer ce maillon dans la séquence complète et à restituer l'intégralité de celle-ci.

L'étude de MARCHAL porte sur la colonisation agricole dans le Moyen-Ouest, et l'analyse d'un terroir y occupe une place toute relative.

"L'intérêt d'une monographie, écrit l'auteur (1), est de pénétrer le microcosme villageois ... préciser les modalités des immigrations passées et présentes ; savoir, à partir d'exemples précis, comment un immigrant accède à la terre, comment il est accepté, quelles sont ses conditions de vie ...".

Mais l'étude ponctuelle conduit à l'inventaire des terroirs voisins.

"Le but de l'enquête a été ... non seulement de confirmer la valeur de la monographie dans le cadre géographique qu'est la petite région, mais encore de constituer un dossier de la condition paysanne sur une terre de colonisation" (2).

(1) MARCHAL, 1974, p. 51

(2) MARCHAL, 1974, p. 13

L'étude met donc en évidence, à un moment donné, le processus de colonisation agricole en train de s'étendre à l'ensemble d'un espace, et ceci grâce à des traits de structure tels que le pourcentage de zones aménagées par rapport à la surface du terroir, ou la prédominance de l'élevage extensif dans les terroirs périphériques (1). Ces découpages ne minimisent pas, bien au contraire, l'importance des complémentarités intra-régionales qui donnent à l'espace étudié une véritable unité organique :

"Les terrains de pâture des zones médianes et périphérique entretiennent les troupeaux du centre, moyennant quoi les villageois peuvent disposer du bétail pour leurs travaux de rizières. Les sphères de clientèle entre les possesseurs de boeufs et les agriculteurs plus modestes dépassent donc le cadre purement villageois" (2).

Dans le terroir qu'il étudie en détail, MARCHAL choisit un indicateur pour classer les exploitations : la surface de rizière par habitant. Trois types de situations : aisée, moyenne, précaire. Les 56 autres terroirs de la cuvette d'Ambohimananambola sont alors eux-mêmes classés d'après ce critère, en fonction de la catégorie regroupant la majorité des exploitants de chaque hameau, ce qui permet d'identifier deux groupes de villages :

- ceux où se réalise un équilibre précaire entre la superficie de rizières et la charge de population ; c'est le cas des terroirs anciens, ou de ceux dans lesquels la population a récemment augmenté ;
- ceux où la situation est plus satisfaisante, soit que les espaces rizicoles soient étendus (centre de la cuvette), soit que la charge démographique soit faible (terroirs pionniers).

Cette méthode des "petits pas" semble particulièrement adaptée à un pays aussi cloisonné et aussi contrasté que Madagascar.

(1) MARCHAL, 1974, pp. 83-84

(2) MARCHAL, 1974, p. 88.

Dans les pages précédentes, on a cherché à décrire le terroir et à indiquer les problèmes qu'on rencontre lorsqu'on essaye de circonscrire cette unité ou de préciser la nature du lien qui l'unit à une communauté villageoise. On a ensuite présenté quelques observations, volontairement succinctes, sur la représentativité des monographies de terroir à l'échelle d'une région. Cette représentativité nous paraît peu douteuse, encore que ses fondements qualitatifs ne la rendent pas toujours facilement formalisable. En fait, l'intérêt véritable des monographies de terroir est ailleurs. Ce qu'elles nous apportent, ce ne sont pas des chiffres ni même des caractéristiques qui seraient automatiquement vérifiés à l'échelle d'une zone plus étendue. Ou plutôt, si tel est le cas, c'est parce que la monographie démonte un mécanisme de fonctionnement et d'évolution, valable pour un espace plus vaste que celui du terroir observé et pour une période plus longue que l'année d'enquête. C'est à la description de ces mécanismes que nous allons maintenant procéder.

Ile PARTIE

STRUCTURES AGRAIRES ET SYSTEMES DE PRODUCTION

On a rappelé plus haut la principale critique adressée par RUTHENBERG aux monographies de terroir : absence de théorie, d'hypothèses de départ clairement exprimées. Ce point de vue apparaît à la fois explicable et surprenant.

Il est explicable dans la mesure où le sentiment très vif que les auteurs de ces monographies ont eu de la complexité et de la variété des situations étudiées, leur attention scrupuleuse aux nuances de toutes sortes, leur attachement au concret attesté par le document cartographique, s'opposaient à ce que fût annoncée d'emblée - et bien entendu vérifiée par la suite - quelque théorie globale et lointaine plus ou moins adaptée au lieu et à l'époque de l'enquête.

Pourtant, le point de vue de RUTHENBERG a de quoi surprendre. Pour peu qu'on examine en détail cette collection de travaux, on ne manque pas d'y trouver une vision commune des problèmes. Or, qu'est-ce qu'une théorie, sinon justement une façon de voir (1), c'est-à-dire une sélection, un tri entre ce qui est important et ce qui l'est moins ?

Ce que les chercheurs ont choisi de privilégier, c'est tout ce qui a trait à la densité de population, à ses manifestations et à ses conséquences. Ce choix ne s'exprime ni par des affirmations péremptoires ni par des schémas artificiellement rigoureux ; il n'en est pas moins lisible dans les réflexions qui accompagnent les observations et les analyses, lisible aussi dans les conclusions - donc dans les hypothèses qui ont ouvert la voie à ces conclusions.

Nous tenterons d'abord de mettre au jour les concepts et schémas qui semblent avoir pu servir de base à la vision commune des auteurs d'études de terroirs. Ensuite nous examinerons la méthode employée par eux. Nous aurons à nous demander, enfin, si la richesse et la complexité des travaux étudiés ne dépasse pas de beaucoup la problématique démo-économique qui semble à première vue les inspirer.

(1) Theôrein : observer, examiner, d'où : contempler par l'intelligence, méditer, juger.

Theôria : action de voir, contemplation de l'esprit, étude.

SECTION 1 - APERCU THEORIQUE

La première référence qui vient à l'esprit quand on s'intéresse aux manifestations de la pression démographique en milieu rural, c'est l'ouvrage d'E. BOSERUP, publié en 1965, traduit en français en 1970 (1). La thèse de BOSERUP est connue : l'accroissement de la population et l'élévation du nombre d'habitants par km^2 poussent les sociétés rurales à adopter des systèmes de production de plus en plus intensifs, de manière à obtenir une production croissante de denrées alimentaires. L'intensification est vue comme une progression vers des systèmes d'utilisation du sol permettant de cultiver une superficie donnée à des intervalles de plus en plus rapprochés, donc d'obtenir des récoltes plus nombreuses pendant une période donnée sur une surface donnée. Si la fréquence des récoltes croît sans que les techniques s'améliorent significativement, c'est que chaque hectare cultivé reçoit de plus en plus d'heures de travail pendant une période donnée. A l'intensification ainsi comprise correspond donc une certaine réduction de la productivité du travail, du moins au début. A plus long terme, la croissance de la population combinée avec l'augmentation de la production entraîne un processus de division du travail qui peut relever la productivité du travail.

Rien de très original dans ces thèses. On sait depuis longtemps que l'un des seuils significatifs de l'histoire humaine correspond à l'époque où l'on commence à chiffrer les densités de population non pas en nombre de km^2 par habitant, mais en habitants par km^2 (2). Quant à l'idée que les soucis et le besoin sont à l'origine de tout progrès agricole, on la trouve déjà dans les Géorgiques :

"C'est Jupiter qui a voulu rendre difficile les procédés de la culture ; le premier, il a voulu qu'on remuât la terre avec méthode, aiguillant par les soucis l'intelligence des mortels ; et il n'a pas permis à ses sujets de s'engourdir dans la torpeur et la paresse ...

(1) BOSERUP, E., Evolution agraire et pression démographique, Paris, Flammarion, 1970, 218 p.

(2) Voir le chapitre intitulé "Evolution humaine" : techniques et cultures, in Cresswell et al. Eléments d'Ethnologie, vol. I, p. 70

... tout cela pour que le besoin à force d'exercice créât peu à peu les différents arts, cherchât dans les sillons l'herbe du froment et fît sortir des veines du caillou le feu qui s'y cache" (1).

Pour simpliste qu'elle soit, la problématique de BOSERUP a eu le mérite d'attirer l'attention sur certains aspects négatifs de l'intensification agricole -la baisse de productivité du travail-, effets qui ont pour conséquence que l'intensification n'est pas possible partout et toujours, et qui expliquent les déboires de développeurs trop pressés d'appliquer des recettes purement techniques. Il est dangereux, dit BOSERUP, de sous-estimer le surcroît de travail exigé par de nouvelles méthodes d'utilisation du sol, et surtout de ne pas comprendre que les paysans sont parfaitement capables d'évaluer les variations de la productivité de leur travail. Peu soucieux de voir diminuer cette dernière à l'occasion d'une opération d'intensification, ces mêmes paysans refuseront d'adhérer aux actions qui ne seraient pas rendues absolument indispensables par l'élévation de la pression démographique :

"Si des contraintes démographiques ne se manifestent pas, il est peu probable, en dépit des illusions des planificateurs, que le cultivateur abandonne un système de production qui ne requiert de lui qu'un effort limité pour en adopter un autre qui le soumet à une activité intense" (2).

Nous retrouverons dans les monographies de terroirs cette idée importante : ne sont viables que les projets de développement dont la logique n'est pas trop incompatible avec la logique paysanne (3).

Dans son traité d'Economie Rurale, BADOUIN montre qu'il y a équivalence entre l'évolution qui mène de la cueillette vers l'agriculture intensive et le remplacement d'activités épisodiques par la culture continue. On doit rechercher une succession aussi rapide que

(1) VIRGILE, Géorgiques, Livre I, 121-124, 133-135

(2) BADOUIN, 1971, p. 27

(3) C'est l'un des thèmes développés pendant le Colloque CVRS-ORSTOM de Ouagadougou, en décembre 1978 (voir Bibliographie).

possible des récoltes sur une même surface, en utilisant les temps morts du calendrier agricole, en trouvant les moyens de mettre en valeur les zones propres à la culture intensive, en ajoutant la culture irriguée à la culture sèche, en associant l'élevage à l'agriculture, etc ... (1). Quand on progresse dans cette voie, le travail de l'agriculteur constitue l'input essentiel ; le recours au capital d'exploitation ne peut et ne doit, normalement, intervenir qu'au cours d'étapes ultérieures.

Dans les systèmes extensifs, qui consomment peu de travail par unité de surface (2), les rendements sont faibles mais la productivité du travail peut être substantielle. Situation typique des fronts pionniers, des Terres Neuves, de toutes les zones où la densité démographique est faible. Le facteur limitant sera le travail - auquel cas les exploitants cherchent à embaucher des manœuvres -, mais aussi la distance : problème des déplacements, de la surveillance des champs, de la rentrée des récoltes ...

Dans les systèmes intensifs, une forte somme de travail peut être dépensée par unité de surface ; les rendements sont bons, mais la productivité moyenne du travail peut être médiocre. Dans ces zones à forte densité démographique, la terre devient un facteur rare, les paysans sont poussés à raccourcir les jachères, voire à les supprimer, ce qui fait baisser les rendements et la productivité.

Cette distinction se retrouve dans l'article que PELISSIER et SAUTTER ont publié en 1970. Les systèmes extensifs demandent peu au sol, mais assurent la meilleure rémunération du temps consacré à la culture ; les systèmes intensifs permettent de meilleurs rendements, mais grâce à une dépense d'énergie "sans commune mesure" (3) avec le

(1) BADOUIN, 1971, pp. 336 sq

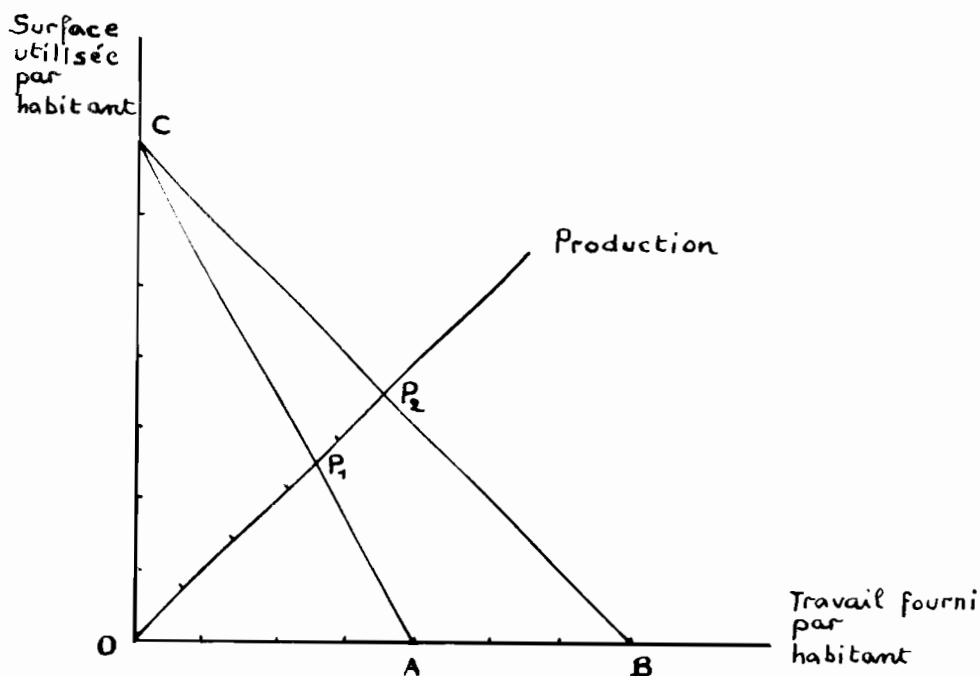
(2) On verra les réserves qu'appellent ces schématisations. Les systèmes extensifs de forêt exigent un gros travail de défrichement et de clôture. Dans un terroir malgache, étudié par DANDOY, les cultures de riz sur brûlis (tavy) assurent une moindre rémunération du travail que le travail intensif des rizières.

(3) Sur l'interprétation à donner à ce "sans commune mesure", voir les interventions et communications de BONNEFOND et LERICOLLAIS au Colloque de Ouagadougou.

surcroît de production obtenu. Si quelque chose ne va pas dans un système, c'est à cause soit d'une insuffisance de rendement, soit d'un déficit en travail. Compte tenu, bien entendu :

- de la densité de population qui, lorsqu'elle croît, réduit de toute façon la surface disponible par habitant et augmente par là-même la somme de travail exigée pour produire une quantité donnée ;
- du climat : plus il pleut longtemps, plus il peut être dépensé de travail et plus on peut récolter sur une surface donnée (1).

Ces relations simples ne mettent en jeu que deux facteurs de production : la terre et le travail. On peut les schématiser sur le graphique élémentaire suivant :



(1) PELISSIER et SAUTTER, 1970, pp. 32-33

L'intensification, vue comme une augmentation des inputs de travail sur une surface inchangée pendant une période donnée entraîne une augmentation de la production.

Dans une première situation, la production OP_1 est obtenue avec la combinaison OA (travail fourni par habitant) et OC (surface utilisée par habitant). Calculé à l'unité de surface par habitant, le rendement est alors égal à OP_1/OC , soit $3,5/7 = 0,50$.

La productivité, calculée par unité de travail par habitant, est égale à OP_1/OA , soit $3,5/4 = 0,87$.

Dans une seconde situation, l'intensification a permis d'obtenir une production accrue OP_2 , mais au prix d'une somme accrue d'inputs de travail OB sur une surface inchangée OC. Le rendement augmente et devient OP_2/OC , soit $5/7 = 0,71$. La productivité diminue car l'augmentation de la production n'est pas proportionnelle à l'accroissement du travail : elle est égale à OP_2/OB , soit $5/7 = 0,71$.

L'alternative cesse très vite, en réalité, de se poser en termes aussi simples. Les charrues, semoirs, houes et souleveuses de la culture attelée peuvent se substituer en partie au travail. Ces biens de capital ont donc une place toute trouvée dans les systèmes extensifs, par exemple dans les Terres Neuves du Sénégal. Avec une quantité donnée de travail, il est alors possible de cultiver des surfaces plus étendues. La productivité du travail s'en trouve accrue, les rendements peuvent l'être aussi.

Les engrais remédient dans une certaine mesure au manque de terre, puisqu'ils permettent, dans un système qui tend à devenir intensif et continu, de raccourcir ou même de supprimer sans dommage les jachères de régénération. De la sorte les rendements sont maintenus, la productivité du travail est rétablie.

Ni l'utilisation du matériel ni celle d'engrais ne font nécessairement baisser la quantité absolue de travail fournie, ni même la quantité de travail par unité de surface. Cette dernière peut même

devoir être accrue, compte tenu de l'entretien du matériel à assurer, du travail exigé pour l'alimentation des animaux attelés, des sarclages supplémentaires exigés par l'effet des engrais sur les adventices, etc ...

L'expérience montre que l'intensification sur place ne semble être acceptée qu'exceptionnellement. Lorsque cela est possible, les agriculteurs n'hésitent pas à migrer pour continuer leurs pratiques d'agriculture extensive, ou même pour y revenir lorsqu'ils avaient dû les abandonner :

"Un des soucis de l'agriculteur dans le monde tropical est de valoriser au maximum son temps de travail, et l'émigration en terres neuves lui en fournit une bonne occasion. Or, dans l'état actuel des techniques, ... c'est encore ... la culture extensive qui assure le mieux cette valorisation. Le retour à des façons extensives qu'on observe très généralement sur les terres neuves n'est pas l'effet de la paresse mais d'un calcul économique. Il n'implique pas, même si cela se produit fréquemment, une diminution de la durée du travail, mais ce travail vise d'abord à l'accroissement de la surface cultivée. La culture extensive n'implique certes pas le refus de tout équipement et les terres neuves arachidières du Sénégal nous montrent des paysans très portés à acheter semoirs ou sarcleuses attelées, mais ces instruments sont acquis parce que, dans le cadre d'un système extensif, leur emploi permet de mieux valoriser le travail humain, d'éviter certains goulots d'étranglement dans le calendrier agricole qui freineraient l'extension des surfaces cultivées. Le souci de valorisation du travail est même tel qu'on accroît aujourd'hui de préférence, au Sénégal oriental, les surfaces consacrées au mil, au détriment de l'arachide, parce que le matériel disponible s'applique mieux au sarclage du mil et donne plus grande valeur au travail consacré à cette plante" (1).

(1) J.P. RAISON : La colonisation des Terres Neuves Intertropicales Cahiers ORSTOM, Série Sc. Humaines, vol. X, n° 4, 1973, p. 395
Ces remarques s'appuient sur les travaux de G. ROCHETEAU, 1970 et 71.

De ces retours à l'extensif, on connaît aujourd'hui de nombreux exemples -entre autres ceux que PELISSIER a rappelés au Symposium de Riverside en 1977, et qui justifient pleinement sa conclusion :

"Incontestablement, en culture sous pluie et dans les conditions démographiques et techniques actuellement offertes par l'Afrique Tropicale sèche, progrès économique et progrès agronomique sont non seulement difficilement conciliables mais spontanément contradictoires" (1).

Tels semblent être les grands traits de la problématique sous-jacente aux monographies que nous examinons. On trouve cependant beaucoup plus, dans ces travaux, qu'une simple analyse du cheminement -à vrai dire problématique- qui conduirait les systèmes de production africains de l'extensif vers l'intensif au fur et à mesure que la population s'accroîtrait. L'importance que les auteurs attachent au rapport quantitatif et qualitatif entre les hommes et la terre ne les conduit pas, bien au contraire, à simplifier ou à schématiser les relations et les évolutions observées. Fondées sur l'analyse minutieuse d'agencements agraires lisibles à l'échelle du terroir, les monographies mettent en évidence les nombreuses nuances introduites par les différences de climat, le nombre possible de récoltes par an, la présence ou l'absence d'élevage, l'utilisation du couvert arboré, la présence de cultures commerciales, la possibilité de revenus annexes, les conditions de la migration, et les rapports entretenus par les villageois entre eux ou avec l'extérieur.

Il importe cependant, pour éviter tout faux débat, de bien marquer les limites que les auteurs se sont fixées en raison de la méthode adoptée, des sociétés étudiées, de l'époque à laquelle les recherches ont été menées, et des faits jugés importants ou décisifs. Dans

(1) PELISSIER, 1977, p. 83

Dans sa communication, PELISSIER mentionne :

- la montée vers le nord des paysans Haoussa au Niger (en particulier dans la vallée de l'Ader) ;
- la colonisation de la plaine du Séno au Mali, par les Dogon ;
- la colonisation des Terres Neuves du Sénégal Oriental par les paysans Wolof et Sérér.

Femmes, Greniers, Capitaux, MEILLASSOUX note que MARX avait raison de penser que chaque mode de production possède sa loi de population, et qu'on ne peut examiner les problèmes de population en-dehors des rapports de production dominants (1). Il n'y a pas, à proprement parler, de "causes démographiques". En fait, les géographes dont nous examinons les travaux n'envisagent à peu près jamais l'augmentation de la population ni la densité démographique en elles-mêmes comme causes d'une évolution quelconque, ni même comme une contrainte obligeant la société rurale à modifier certains de ses comportements. Ils recherchent seulement les régularités que peut manifester la liaison mutuelle entre certains faits démo-économiques et certains faits d'organisation agraire. Il n'est guère douteux que ces régularités existent, et qu'elles méritent une analyse scientifique. Considérer comme stable, à un moment donné, "le rapport unilatéral entre des individus producteurs agissants et une nature passive", et choisir par conséquent, comme le recommande MEILLASSOUX dans un autre ouvrage, de "prendre ce rapport comme axe ... autour duquel s'articulent les rapports de production qui conditionnent tous les autres" (2), c'est énoncer non pas une vérité scientifique mais une hypothèse qui rappelle le "toutes choses égales par ailleurs" cher aux économistes. Sur la validité de cette hypothèse, les auteurs d'Etudes de Terroirs s'interrogent, et rien ne prouve, bien au contraire, qu'une telle voie de recherche soit inutile ou stérile.

Certes, il est peu question des rapports de production dans ces monographies. Cela s'explique par la spécialisation scientifique des auteurs, et aussi parce que dans les sociétés étudiées, la logique égalitaire dont nous avons parlé plus haut prévalait encore à l'époque des enquêtes sur les processus de différenciation sociale qui permettent d'appréhender la dynamique des rapports de production. Ces travaux témoignent d'une époque. Les études plus récentes, celles par exemple de BOUET et de PELTRE-WURTZ en Côte d'Ivoire, celles aussi qui ont été réalisées à Madagascar, font une plus large place aux rapports entre catégories sociales. Très probablement, cette tendance s'accroîtra si d'autres monographies viennent s'ajouter à celles dont on dispose déjà.

(1) MEILLASSOUX, 1979, pp. 8-9

(2) MEILLASSOUX, 1977, p. 102.

SECTION 2 - METHODE

Comme l'indique le titre de la collection dans laquelle sont parues la plupart des études examinées, et comme le précisait l'article de l'Homme qui est à leur origine, il s'agit d'un "Atlas" des structures agraires, c'est-à-dire de travaux basés "sur la représentation graphique des faits liés à l'exploitation du sol" (1). C'est la réflexion sur les différentes cartes du terroir, établies grâce à un levé de détail sur le terrain, qui est la démarche essentielle, commune à toutes les études. L'approche est donc typiquement géographique. Sur une surface réduite ici à quelques kilomètres ou dizaines de kilomètres carrés, à partir de faits concrets, et pour une part visibles dans le paysage, on cherche à comprendre la combinaison agraire, le système de production étant, à cette échelle, le phénomène spécifique, organisateur de l'espace.

Ce système^{se} déroule dans le temps : dans l'année avec ses rythmes saisonniers, dans une longue suite d'années puisqu'il doit assurer les besoins d'un groupe permanent se renouvelant au fil des ans et des générations. Dans cette période de transformations rapides que connaissent l'Afrique et Madagascar, l'attention est particulièrement portée sur l'évolution en cours, sur la façon dont les systèmes de production s'adaptent, se dégradent ou se transforment totalement sous l'effet de l'accroissement démographique, des changements sociaux et des innovations techniques dues aux actions de développement.

Des renseignements précis sont d'abord recueillis sur le milieu physique et sur la société villageoise, considérés non pour eux-mêmes, mais comme paramètres du système de production. L'étude du milieu physique s'attache surtout à ce qui joue un rôle essentiel au plan agricole : le rythme des pluies et la valeur des sols. Les chercheurs ont fréquemment pu bénéficier de la collaboration d'un pédologue de l'ORSTOM, et une carte des sols accompagne plusieurs monographies. La société villageoise est étudiée quantitativement : recensement, évolution démographique, mais on s'attache également à définir

(1) SAUTTER et PELISSIER, 1964, p. 60.

les unités caractéristiques (exploitations) et à repérer les divers clivages qui peuvent avoir des incidences sur la répartition des terres et la distribution du travail : divisions ethniques, lignagères, opposition autochtones/allochtones, anciens/nouveaux immigrants, etc...

Ce ne sont là que des préalables à la recherche proprement dite, qui est une réflexion à partir d'un parcellaire, ou plutôt d'une série de plans parcellaires du terroir, comparés les uns aux autres (1). C'est ce point qu'il convient d'examiner plus en détail. Pour la commodité de l'analyse, nous distinguerons deux aspects de la recherche :

- c'est l'étude de toutes les parcelles d'un terroir ;
- c'est l'étude d'un parcellaire.

I. - ETUDE DE TOUTES LES PARCELLES D'UN TERROIR

Toutes les parcelles (2) de terre faisant l'objet d'une utilisation agricole, au cours de l'année du déroulement de l'enquête, sont donc cartographiées. Elles se caractérisent par leur forme, leur superficie, leur localisation.

Une série de renseignements sont systématiquement recueillis sur chacune d'elle, par observation directe ou par enquête auprès de l'utilisateur. Les uns ont trait à l'utilisation du sol, les autres à la répartition foncière.

a) La parcelle unité d'exploitation du sol

On note pour chaque parcelle :

-
- (1) Notons que sur 20 études, 4 (Yobri, Agbétiko, Akiékrou, Enkou) ne comportent qu'un parcellaire partiel, les auteurs n'ayant pas eu la possibilité matérielle de lever la totalité du terroir.
 - (2) La parcelle définie comme "division élémentaire du sol", introduit l'idée d'espace minimal. Suivant le critère qui permet de l'identifier, la parcelle est dite "d'exploitation", "foncière", "culturelle". (SAUTTER, 1968, p. 181).

- la culture ou l'association culturale portée. Le renseignement est dédoublé si l'année comporte plusieurs saisons culturales ;
- les aménagements agraires : terrasses, système d'irrigation/drainage, billons, planches ou buttes, engrais, désouchage, et les types de travaux : sarclages, labour à la charrue, etc ... ;
- la date de la mise en culture (par défrichement ou remise en valeur de jachère), l'ancienneté de la jachère à l'époque de la reprise, la culture pratiquée l'année précédente. C'est l'étude de la parcelle dans le temps, par enquête rétrospective et parfois par suivi sur plusieurs années.

On repère les combinaisons les plus fréquentes entre ces trois types de renseignements (par exemple : coton/labour à la charrue/tête d'assolement), on additionne les surfaces des parcelles présentant une même caractéristique ou une même combinaison, et on peut établir une série de rapport tels que :

- superficie de chaque culture/superficie cultivée totale ;
- superficie cultures permanentes/ " " " ;
- superficie cultures semi-permanentes/ " " " ;
- superficie cultures itinérantes/ " " " ;
- superficies défrichées dans l'année/ " " " ;
- superficies par habitant, par actif etc ...

Ces calculs pourraient être faits sur un simple échantillon d'exploitations. En revanche, l'étude du foncier ne prend tout son intérêt que si toutes les parcelles ont été répertoriées.

b) La parcelle unité foncière

Pour chaque parcelle on note l'identité de l'utilisateur pendant l'année, s'il y a lieu celle des autres titulaires de droits (d'usage ou de propriété), et le mode de faire-valoir. Toutes sortes de classements et de regroupements sont possibles : par exploitation,

en fonction de la catégorie sociale de l'utilisateur (homme ou femme, chef d'exploitation ou dépendant) ou de celle du chef d'exploitation (ethnie, lignage, ...).

On peut classer les exploitations en fonction de leur superficie (ou de leur superficie par actif) ou de certains éléments significatifs du système étudié (importance relative des rizières, des cultures commerciales, des superficies labourées à la charrue) et observer des correspondances avec la catégorie sociale du chef d'exploitation.

Ces recherches permettent de dépasser la notion abstraite "d'exploitation moyenne" en montrant la diversité des situations réelles. Elles permettent surtout de mettre à jour les divers mécanismes qui jouent à l'intérieur de la société villageoise dans ses rapports avec la terre.

Les auteurs des monographies en question ont, à vrai dire, peu poussé leurs investigations dans cette direction. Cette relative absence d'intérêt est due probablement à l'homogénéité des sociétés villageoises auxquelles ils étaient confrontés, du moins en Afrique (1).

II. - ETUDE D'UN PARCELLAIRE

L'établissement d'un parcellaire villageois présente d'abord un intérêt pratique : le ratissage systématique d'une portion de terrain -avec l'aide éventuelle de photos aériennes-, permet à l'observateur extérieur de ne plus être à la merci de la bonne volonté des paysans. Avantage capital, mais dont seul -sans doute- est capable de mesurer toute la portée le chercheur qui, grâce à un long contact avec une société villageoise, a pu observer les craintes de celle-ci devant l'Administration, et être témoin de la facilité avec laquelle un exploitant "oublie" de montrer quelques-uns de ses champs ou s'attribue ceux d'un voisin.

(1) Comme on l'a déjà noté, les travaux les plus récents (Syonfan) ou ceux qui portent sur Madagascar ont davantage traité de la question.

Mais l'intérêt de la constitution d'un parcellaire est aussi scientifique. En plaçant les champs sur un territoire délimité (même plus ou moins approximativement comme on l'a vu ci-dessus), il est possible de calculer un rapport aussi essentiel que le taux d'occupation du sol. On peut aussi, grâce à la carte du milieu physique dressée par ailleurs, soustraire de la superficie totale, outre les terres cultivées, les terres non utilisables (sols sans valeur culturale ou inondés, bois sacrés, surfaces habitées, secteurs réservés au bétail), ce qui donne les réserves en terres effectivement disponibles. Le rapport :

$$\frac{\text{surfaces défrichées dans l'année } \times \text{ temps de jachère}}{\text{surfaces cultivables disponibles}}$$

est un rapport-clé pour porter un diagnostic sur le système de production. A peu près égal à un, il indique que le système peut tout juste se reproduire, sans augmentation d'habitants ni de surface par habitant. Supérieur à un, c'est un système qui se dégrade (si des innovations techniques ne sont pas apportées) car un raccourcissement du temps de jachère, ou une diminution des surfaces défrichées va s'imposer à court terme. Largement inférieur à un, les réserves sont suffisamment vastes, on peut prévoir une extension des surfaces sans changement du système.

Chaque donnée recueillie sur les parcelles peut faire l'objet d'une carte ; sa répartition spatiale peut être analysée, comparée avec d'autres. Toutes sortes de parcellaires peuvent ainsi être dressés représentant soit un fait brut, soit une combinaison de faits.

La comparaison des divers parcellaires d'utilisation du sol, (par cultures, par successions culturales, par aménagements agraires) avec le milieu physique montre le degré d'adaptation aux caractéristiques naturelles locales. Certaines concordances sont bien visibles ; telles à Ambohidava les liaisons bas-fonds/rizières et collines/manioc, ou à Magoumaz et Hodogway les correspondances pentes/cultures en terrasses/sorgho, et piémont/sorgho + arachide. D'autres le sont moins et n'apparaissent qu'à l'examen attentif des cartes. Ainsi la carte du terroir de Ziombli fait-elle ressortir la

présence d'un secteur inutilisé, correspondant à des sols gravillonnaires. Celle de Hodogway montre qu'une certaine opposition entre des pans de montagne peu cultivés et des secteurs intégralement mis en culture coïncide avec une opposition géologique granite/anatexite. Celle de Sob montre l'absence d'arachide dans les successions culturales pratiquées sur les sols argileux.

Ces liaisons entre des productions agricoles ou des types de successions culturales et un milieu physique différencié conduisent à nuancer, ou à moduler le rapport décrit plus haut. A Zengoaga, où s'opposent plantations pérennes en forêt et cultures vivrières itinérantes en savane, c'est le rapport des surfaces vivrières défrichées dans l'année à la surface des réserves disponibles en savane qui est significatif. A Vohibary ont été évaluées plus précisément les réserves en bas-fonds susceptibles d'être transformés en rizières.

D'autres facteurs contribuent à rendre compte de la localisation des types de champs. L'analyse du dispositif agraire peut traduire et contribuer à mettre en lumière le rôle de certaines techniques, ou coutumes, qui s'expriment en particulier par la relation avec l'habitat. Nous en donnerons deux exemples :

- l'opposition entre une aire centrale villageoise à champs permanents, et une aire périphérique (ou une frange pionnière à cultures itinérantes (cas des terroirs voltaïques). Les paysans cultivent près de leurs habitations les champs où ils investissent beaucoup de travail à l'unité de surface et où ils apportent de l'engrais ;
- les dispositifs des champs vivriers de Zengoaga en blocs de parcelles contigues, disséminés loin des habitations : d'une part, il faut éviter les déprédations des animaux domestiques qui errent en liberté aux alentours des maisons, d'autre part les femmes d'un même hameau accolent leurs parcelles car elles pratiquent systématiquement l'entraide mutuelle.

Ainsi, l'agencement spatial d'un terroir, que permet d'appréhender le parcellaire, est une des données nécessaires à la compréhension du système de production. Il pourrait être un des caractères sur lequel fonder une typologie. Dans les cas examinés, on peut distinguer :

- les terroirs organisés essentiellement en fonction du milieu physique :

- . opposition montagne - piémont : Mageumaz, Hodogway
- . opposition bas-fonds rizicoles - cultures extensives de collines ou montagnes : terroirs malgaches

Ces oppositions peuvent être globales (Tsarahonenana) ou se répéter sur un même terroir (Ambohidava).

- . opposition "champs près de l'eau" -bourrelet de berge- plaine d'inondation : Agbétiko.

- les terroirs organisés essentiellement en fonction de l'habitat :

- . terroirs à auréoles classiques, avec culture permanente dans une zone centrale habitée et culture itinérante ou semi-permanente à la périphérie : Sob, Diépla, Tiogo, Yobri, Pina
- . terroirs à auréoles caractérisés par pas ou peu de cultures au centre habité (bétail) : Adiamprikofriko, Béttié
- . terroirs s'organisant en fonction d'un habitat étiré le long d'une route : Mom, Akiékrou

- les terroirs s'organisant de façon équivalente en fonction du milieu physique et de l'habitat : Zengoaga, Enkou

- . milieu physique : forêt / savane
- . habitat : auréoles à Enkou, dispositif linéaire (cacaoyer/route/hameaux) à Zengoaga

- les terroirs peu structurés : les différents types de champs se dispersent sans ordre et de façon assez homogène sur tout le terroir : Ziombli, et dans une moindre mesure, Béttié, Adiamprikofriko, Syonfan.

A côté de ces recherches fondées sur l'examen du parcellaire, c'est-à-dire sur l'observation des surfaces, des distances et des localisations, qui constituent le point fort de ces monographies, tous les auteurs ont également abordé l'étude du travail paysan, au minimum par un suivi du calendrier agricole au cours d'une année, et dans quelques cas par des enquêtes précises sur les temps de travaux. Tous d'autre part, comme les y invitait l'article paru dans l'Homme, se sont interrogés sur "l'efficacité du système agricole, pris comme un tout, son aptitude à satisfaire durablement les besoins d'une communauté" (1). Pour répondre à cette question, la plupart d'entre eux ont été conduits à faire une évaluation, ou à mener des enquêtes quantitatives (plus ou moins nombreuses, plus ou moins approfondies suivant les cas) sur les rendements des principales cultures sur les budgets d'exploitation, et même sur l'alimentation.

L'ensemble de ces démarches a permis d'accumuler une somme de résultats dont la comparaison est très riche d'enseignements. C'est à l'examen de ces résultats que nous allons maintenant procéder.

(1) SAUTTER et PELISSIER, 1964, p. 65.

SECTION 3 - ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

On essayera d'abord d'éclairer la question des liaisons possibles entre densité démographique et caractère extensif ou intensif du système de production. A cette première approche, s'ajoutera une discussion des formes et des rythmes de l'interaction dynamique entre la terre, le travail et éventuellement le capital (dans les cas d'intervention extérieure notamment).

Bien entendu, les comparaisons faites dans l'espace ne permettent en aucune façon de présenter directement des conclusions relatives à une évolution dans le temps. S'il est un enseignement à tirer des monographies de terroir, c'est bien que chaque système possède sa dynamique propre et que les ressorts de cette dynamique jouent d'abord à l'échelle du terroir -encore qu'ils puissent opérer de façon analogue dans une petite région, et encore qu'il faille bien sûr les replacer dans le contexte national et international qui les environne. On notera toutefois que certaines monographies comportent des données recueillies pendant une période assez longue, les meilleurs exemples étant ceux de Sob et de Syonfan.

Pour plus de clarté, on a distingué trois grandes catégories d'études : celles qui portent sur l'Afrique forestière, sur l'Afrique soudanienne et soudano-sahélienne, et enfin sur Madagascar. Les raisons qui militent en faveur d'une telle présentation sont évidentes en ce qui concerne la Grande Ile. Pour l'Afrique, la possibilité de deux cultures annuelles à cause d'une double saison des pluies, la présence de cultures arbustives et la quasi-absence d'élevage font nécessairement différer les systèmes de production forestiers de ceux que l'on observe plus au nord.

Le tableau ci-après propose une typologie élémentaire des systèmes de production étudiés. On s'y référera fréquemment dans les pages qui suivent.

CLASSEMENT DES TERROIRS ETUDIES

Les chiffres donnés après chaque nom de terroir indiquent la densité de peuplement sur le terroir à l'époque de l'étude.

I. AFRIQUE FORESTIERE

Cultures d'exportation Densité	Peu importantes	Importantes
Faible ou moyenne	La Terre Enkou 36	Zengoaga 5 Béttié 7 Akiékrou 19
Forte	Agbétiko 87	Ziombli 49 Mom 54

II. AFRIQUE SOUDANIENNE ET SOUDANO-SAHELIENNE

Cultures d'exportation Densité	Peu importantes	Importantes
Faible ou moyenne	Pina 15 Yobri 32 Tiogo 17	Syonfan 20
Forte	Adiamprikofikro 41 Diépla 170 Hodogway 149 Magoumaz 245	Sob 99

III. MADAGASCAR

Terroirs	Densité
Antanery - Ambohidava (région d'Ambohimambola)	36
Vohibary (Vavatenina)	90
Tsarahonenana	102

I. - AFRIQUE FORESTIERE

Deux monographies semblent devoir être mises à part : celle relative à la terre Enkou, et celle qui concerne Agbétiko. Les autres études, au contraire, illustrent une situation générale, celle de l'économie de plantation villageoise.

a) Deux situations originales

Au premier abord, on serait tenté de rapprocher l'étude de la terre Enkou (Congo) de celle faite à Zengoaga (Cameroun), puisque dans l'un comme dans l'autre village, les paysans exploitent un terroir implanté à la fois en forêt et en savane. De fait, on retrouve dans les deux cas des plantations ou des champs cultivés par les hommes, en forêt, en vue de la vente, et des champs vivriers de femmes en savane. Toutefois, l'agriculture pratiquée à Zengoaga, où la densité est très faible, est tout à fait extensive, alors que dans les plateaux Koukouya (33 hab/km²), GUILLOT note divers traits caractéristiques d'une certaine intensification :

"(Le système de production de la terre Enkou) est extensif par beaucoup d'aspects : recours systématique à la jachère, techniques de fertilisation limitées à l'écobuage et à l'engrais vert, surface cultivée couvrant moins du dixième de la surface totale, existence d'une vaste zone stérilisée par un bétail pourtant peu nombreux, responsabilité de la culture laissée aux femmes. Cependant, la constitution de types de succession de culture bien définis, le caractère ordonné du parcellaire, un début de rotation régulière des cultures, une importante dose de travail investi par unité de surface cultivée, des droits d'usage sur le sol prolongés et une répartition assez précise du territoire entre les différents groupes familiaux sont autant de marques d'une relative intensification, d'un début de prise en main du milieu par une communauté" (1).

(1) GUILLOT, 1973, p. 116.

En fait, le système de production de la terre Enkou paraît bien constituer un cas à part. Très peu touché (en 1965) par la monétarisation, donnant de bons résultats au point de vue vivrier, dépourvu de cultures arbustives, comprenant une certaine pratique de l'élevage (malgré le manque d'eau), ce type d'agriculture n'a pas grand'chose à voir avec l'agriculture de plantation qu'on retrouve, sous des formes diverses, de Ziombli en Côte d'Ivoire à Zengoaga au Cameroun, en passant par Bétlié et Akiékrou (pays agni) et Mom (pays bassa). Un seul trait commun, caractéristique de tous les systèmes forestiers : l'importance de la contribution féminine aux cultures vivrières. Ce trait est particulièrement accusé à Enkou. GUILLOT évalue le travail féminin à 38 heures par semaine au champ, à quoi il faut ajouter divers autres travaux agricoles (8 heures) et 14 h. de travail ménager -en tout près de 60 heures. Comme il était difficile d'obtenir davantage de travail des femmes lorsque sont apparues les plantes nouvelles cultivées en forêt par les hommes (tabac, café), on a eu recours au jour de repos féminin traditionnel :

"Ce quatrième jour, dit mpika, il est obligatoire ... pour la femme de cultiver le champ de son mari, les tabous ancestraux qui auraient pu s'y opposer ne pouvant concerner ce type de champ nouveau. Il en résulte pour les femmes un surcroît de fatigue important, et elles sont manifestement suremployées" (1).

Pour GUILLOT, la carence masculine est un sérieux obstacle à toute amélioration. L'état de domination où se trouve la femme, reléguée au champ et frustrée des produits de son travail, ne pourra guère se maintenir, et ce n'est pas sur le travail féminin qu'il faut compter pour une augmentation de la production.

Le cas d'Agbétiko, dans la basse vallée du Mono, au Togo, retient l'attention parce qu'il fait mesurer l'extrême variété des situations que l'on peut rencontrer localement. On a affaire ici à une société hétérogène, marquée par un individualisme poussé à l'extrême, et où pourtant ANTHEAUME découvre certains éléments

(1) GUILLOT, 1973, p. 94.

originaux de cohésion (1). Une habile utilisation des différentes possibilités offertes par le milieu naturel permet de combiner un jardinage intensif et permanent sur les bords du fleuve, une agriculture tournée vers le maïs et l'Elaeis, peu dynamique et peu mobile, (2) sur les bourrelets de berge, et enfin une exploitation extensive et itinérante de la plaine d'inondation. Ce système procure divers surplus commercialisables : légumes, huile de palme, palmistes, alcool, poisson. L'indéniable prospérité des villageois repose sur une intense activité commerciale que favorise la proximité d'un réseau urbain très dense et de voies de communication nombreuses. Là encore, la situation n'offre guère de traits communs avec l'économie de plantation extravertie des zones à café ou à cacao.

b) L'agriculture de plantation villageoise

Cinq terroirs ont été étudiés dans les régions de la Côte d'Ivoire et du Cameroun où s'est développée, parmi les planteurs africains, la culture de plantes arbustives dites pérennes (café, cacao) qui n'entrent en production qu'après plusieurs années : Mom et Zengoaga au Cameroun, Ziombli, Bétlié et Akiékrou en Côte d'Ivoire.

1- Densité démographique et intensité de l'agriculture

Première constatation : sur les terroirs de Mom et de Ziombli, où la densité avoisine ou dépasse 50 hab/km², les systèmes de production semblent aussi extensifs qu'à Zengoaga, Bétlié et Akiékrou.

On est, à vrai dire, surpris qu'à Ziombli la partie cultivée du terroir soit si réduite, et soit exploitée de façon si expéditive : les cultures vivrières sont pratiquées sur brûlis, avec 6 ans de jachère environ ; aucun traitement n'est effectué dans les caféières, ce qui entraîne des rendements très médiocres. De même, les villageois de Mom n'exploitent pas le 1/10 de leur terroir, ne

(1) Tels que sociétés de tam-tam, tontines, etc ...

ANTHEAUME, 1978, p. 58-59

(2) A cause des clôtures indispensables contre les agoutis.

cultivent que 11 ares de vivrier par personne, s'intéressent très peu au cacao (1) et se contentent de pratiquer la cueillette sur les Elaeis de la forêt.

En réalité, tout se passe comme si la réponse de Mom et de Ziombli aux problèmes posés par la densité démographique consistait à sauvegarder un rapport extensif entre l'homme et la terre en agrandissant la surface des terroirs villageois. Mom est demandeur net de droits de culture à l'extérieur (2) ; à Ziombli, où la durée théorique de jachère possible est déjà minimale, SCHWARTZ constate que dès 1965, 12 % des parcelles cultivées sont situées à l'extérieur (3). On est donc obligé, pour analyser les manifestations concrètes de la pression démographique, de dépasser dans une certaine mesure le cadre du terroir et d'envisager la relation densité-intensité en tenant compte d'ajustements possibles à l'intérieur d'un espace qui englobe plusieurs terroirs.

En pays agni de Côte d'Ivoire, BOUET découvre des traits plus intensifs dans le système de production mis en oeuvre à Akiékrou qu'à Bettié. Dans le premier de ces terroirs, en effet, les potentialités du sol sont bien utilisées, la même parcelle est exploitée sans interruption dès l'instant où la forêt est abattue, en vivrier d'abord (2-3 ans) puis en café pendant une quinzaine d'années. On n'observe pas, comme à Bettié, de parcelles non soignées et non récoltées. Enfin un travail considérable est fourni pour enclore les parcelles vivrières et les protéger contre les agoutis (4), ce qui n'est pas le cas à Bettié. Mais cette intensification est toute relative : l'engrais n'est pas employé à

(1) Ceci en 1963-64. M. LEPLAIDEUR, IFARC, signale que cette indifférence n'existe plus aujourd'hui (communication personnelle).

(2) CHAMPAUD, 1973, pp. 46-47.

(3) SCHWARTZ, 1971, p. 242, note 1.

(4) On retrouve cette technique à Ziombli, en pays Guéré. A ce propos, SCHWARTZ attire l'attention sur les relations complexes qui font entrer en concurrence, pour l'utilisation d'un même flux de produits, les agoutis proliférant en raison de la disparition des panthères, et les paysans Guéré. L'étude de la relation densité-intensité devrait tenir compte non seulement du nombre d'hommes mais aussi de celui des animaux (y compris les prédateurs). L'analyse ne serait plus seulement économique, mais écologique. SCHWARTZ, 1971, p. 243.

Akiékrou, la régénération du sol ne s'effectue que par une mise en jachère de 5 à 15 ans (1), et dès qu'une caféière entre en production, elle est remplacée par un nouveau défrichement de vivrier. Seul signe, non pas d'intensification, mais d'un début de saturation d'un système resté extensif : le fait que de nombreuses parcelles d'Akiékrou soient défrichées sur la brousse secondaire, c'est-à-dire sur une ancienne plantation plus ou moins régénérée par la jachère.

Les signes d'une certaine intensité du système de production apparaissent surtout dans la liaison entre cultures vivrières et cultures arbustives. Compte tenu du délai qui s'écoule avant que les caféiers et cacaoyers n'entrent en production, compte tenu également de la nécessité de rentabiliser non seulement la dotation en terres cultivables mais surtout le très lourd effort de défrichement, compte tenu enfin du fait que l'ombrage des bananiers plantains favorise la croissance des cacaoyers (2), les planteurs ont l'habitude d'utiliser les parcelles à des fins vivrières tant que les arbustes ne sont pas encore entrés en production. Ce procédé coïncide bien avec la définition de l'intensification donnée par BOSERUP : augmenter le nombre total de récoltes sur une surface donnée pendant une période donnée.

2- Caractéristiques de l'agriculture de plantation villageoise

Les monographies permettent de faire trois remarques :

- si la terre demeure en général un facteur surabondant, par contre la rareté relative du facteur travail semble évidente, en raison notamment du déséquilibre entre les emplois du temps masculin et féminin ;
- même dans les terroirs où la terre commence à manquer compte tenu des techniques actuelles, c'est probablement une rareté momentanée du travail qui bloque l'évolution ;

(1) BOUET, 1977, p. 96

(2) Mémento de l'agronome, 1974, pp. 789 à 805.
Mais non celle des caféiers.

- en Côte d'Ivoire, mais non au Cameroun, le remède à la rareté du facteur travail est trouvé dans l'établissement de rapports de production qui permettent d'échanger des terres disponibles contre l'usage d'une force de travail immigrée.

(1) Rareté relative du travail socialement disponible. Sur l'exploitation des femmes en zone forestière, tous les auteurs sont d'accord. Nous avons vu plus haut ce qu'il en est dans la terre Enkou. A Zengoaga, au Cameroun, l'homme consacre 560 heures par an aux cultures vivrières, et la femme 1 315 (1) ; encore s'agit-il de populations d'origine septentrionale, chez qui le déséquilibre habituel en zone forestière est peu accentué. Les hommes ont ainsi la possibilité de travailler (légèrement) 456 heures par an dans les plantations, les femmes 19 heures seulement. A Mom, en pays bassa, les cultures vivrières sont "uniquement l'affaire des femmes"(2). Il en va de même à Bettié, en pays agni (3), avec cette aggravation que les femmes sont en outre sollicitées de travailler sur les plantations. Enfin des constatations du même genre sont faites à Ziombli, en pays guéré (4) : les femmes ne participent que faiblement aux cultures de rapport, alors qu'en matière vivrière, les hommes se cantonnent strictement aux opérations de défrichement, de brûlis et de clôture. Comme le travail masculin sur les plantations est peu astreignant, on arrive à Ziombli au résultat suivant (5) :

	Hommes	Femmes
Temps non productif (Inactivité, activités sociales, repos, ...)	43,3 %	19,1 %
Temps productif	56,7 %	80,9 %
Total	100	100

(1) TISSANDIER, 1969, p. 76

(2) CHAMPAUD, 1973, p. 26

(3) BOUET, 1977, p. 54

(4) SCHWARTZ, 1971, p. 225

(5) SCHWARTZ, 1971, p. 220.

Toutes ces observations concordent bien avec les conclusions de WEBER relatives aux Beti et aux Balu du Cameroun (1), ainsi qu'avec les remarques faites par GOUROU lors du Colloque de Ouagadougou à propos de l'insuffisante attention accordée au rôle agricole des femmes en Afrique bantou (2). De tout cela, on peut retenir que toute analyse du rapport entre l'homme et la terre se référant à une problématique démo-économique doit nécessairement, surtout en forêt, s'appuyer sur une étude des rapports entre hommes et femmes, et en particulier des prestations payées par les candidats au mariage puisque ce sont elles qui mesurent la valeur actuelle de la femme envisagée comme source de revenus futurs.

(ii) Rareté respective du travail et de la terre. La situation qui vient d'être décrite se trouve sensiblement aggravée lorsque, comme c'est le cas à Ziombli, cultures vivrières et cultures commerciales entrent en concurrence pendant une partie de l'année (3). Cela entraîne deux conséquences :

- le temps nécessaire aux cultures vivrières, et en particulier au travail de clôturage, impose des limites strictes à la taille des parcelles. Même si les disponibilités en terre le permettaient, il ne servirait à rien d'accroître les surfaces cultivées puisque les rendements baisseraient à coup sûr ;

- puisque le travail ne saurait être réduit sur les parcelles vivrières, ce sont les cultures commerciales qui deviennent une simple activité de cueillette dotée de rendements dérisoires.

(1) WEBER, 1977, p. 80. L'évolution économique et sociale en pays beti et bulu n'améliore pas la situation des femmes ; elle entraîne au contraire une importante augmentation de leur temps de travail puisque la scolarisation des enfants les prive d'une aide précieuse et que le cacao vient encore alourdir leurs tâches.

(2) Actes ... pp. 569-570.

(3) De février à juillet - SCHWARTZ, 1971, p. 227.

Le blocage est manifeste dans le temps comme dans l'espace. Il ne peut y avoir ni intensification par apport de travail supplémentaire ni extension des surfaces cultivées.

On rapprochera ces observations de celles effectuées par J. PELTRE à Syonfan, dans un milieu naturel différent, où la saturation de l'espace ne semble pas imminente. Là aussi, avant les problèmes de terres disponibles, ce sont les goulets d'étranglement du calendrier agricole qui freinent le développement des cultures (1), et pour les mêmes raisons qu'à Ziombli : chevauchement des opérations relatives aux cultures vivrières et commerciales.

(iii) Remèdes à la rareté du travail. C'est bien dans le sens d'une rareté relative du travail socialement disponible qu'il faut interpréter les rapports de production qui se nouent en Côte d'Ivoire entre planteurs autochtones et immigrants venus du nord de ce pays, de la Haute Volta et du Mali (2). Ce phénomène ne se retrouve pas au Cameroun, pour des raisons mal élucidées.

La monographie consacrée à Bettié, en pays agni, distingue :

- les contrats de défrichement (3) passés avec une équipe de manoeuvres par un autochtone qui veut créer ou agrandir une plantation. La rémunération comprend une somme d'argent, le logement et la nourriture pendant la durée des travaux ;
- les contrats de métayage pour le faire-valoir de parcelles déjà en rapport. Assez répandu autrefois, le salariat a cédé la place à un métayage au tiers (1/3 de la récolte aux manoeuvres, 2/3 au planteur), lui-même

(1) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, p. 399.

(2) On trouvera dans BOUET, 1977, p. 106, une décomposition par ethnies des immigrants installés à Akiékrou. Deux faits essentiels à noter : prédominance globale des Mossi ; orientation des immigrants ivoiriens (Baoulé) vers le statut de planteur indépendant, des non-ivoiriens vers celui de manoeuvre.

(3) BOUET, 1977, p. 43.

peu à peu remplacé par le métayage à mi-fruit (récolte partagée à égalité entre manoeuvres et planteurs) (1). A la part de récolte revenant aux manoeuvres s'ajoute leur nourriture et leur entretien, qui sont à la charge de l'employeur ; ce dernier a en fait tendance, étant donné le manque de produits vivriers à Bettié, à demander aux manoeuvres d'assurer leur propre subsistance, c'est-à-dire de cultiver eux-mêmes des parcelles de vivrier. La valeur des denrées consommées est alors déduite de la part de récolte remise à l'employeur.

A Akiékrou, les allochtones défrichent sur autorisation du chef de terre agni, et contre redevance ; ils peuvent aussi acheter une plantation existante. Le faire-valoir direct de ces exploitations est général.

Ainsi, les détenteurs de terre n'hésitent pas à surconsommer ce facteur de production relativement abondant pour se procurer la force de travail indispensable. Les formes que revêt cet échange sont les suivantes :

- abandon aux travailleurs d'une partie importante de la récolte. A Bettié, le coût de la main-d'oeuvre engloutit plus de 40 % du prix de vente des produits (2) ;
- allocation de parcelles vivrières aux manoeuvres, ou partage avec eux de parcelles nécessairement agrandies pour les besoins de la cause (3).

Tout ceci équivaut à défricher et à mettre en culture, en parcelles vivrières et en plantations, ou plus exactement en parcelles vivrières appelées à se transformer en plantations, davantage de forêt pour pouvoir rémunérer les manoeuvres qui, eux-mêmes, sont nécessaires à ces défrichements. Le cercle est ici doublement vicieux :

(1) Cette évolution est constatée également par AFFOU YAPI, 1979.

(2) BOUET, 1977, p. 67.

(3) En principe "le manoeuvre peut prélever tout ce qui lui est nécessaire dans le champ de vivriers complanté à l'origine par le planteur et ses épouses". - GASTELLU, 1980, p. 11.

- les méthodes de culture extensive exigent des défrichements accélérés ;
- ces défrichements exigent l'emploi d'une main-d'oeuvre dont la rémunération requiert un supplément de défrichements.

On assiste à une fuite en avant dans l'extensif qui ne saurait manquer, à court ou moyen terme, de se heurter à l'épuisement des réserves forestières (1). Economiquement, les autochtones semblent bien être dupes. Ils aliènent un moyen de travail non renouvelable, ou dont le renouvellement exige de longs délais, pour obtenir un facteur de production -le travail- rapidement renouvelable. Ils abandonnent un stock (la forêt) en échange d'un flux momentané (la fourniture d'un certain quantum de travail).

Ce processus n'est pas limité au pays agni. A Ziombli, chez les Guéré, SCHWARTZ observe l'arrivée d'un groupe de manoeuvres mossi en 1968 et quelques contrats de métayage (2). En pays bété, DOZON note que dans la région de Gagnoa, chaque terroir se compose d'exploitations d'autochtones et d'allochtones (3). Les seconds s'emploient chez les premiers, qui leur cèdent des terres pour fixer la main-d'oeuvre dont ils ont besoin. A partir d'une étude menée en pays gban, CHAUVEAU et RICHARD (4) notent que :

"Ce système (l'économie de plantation villageoise) bute actuellement sur ses propres limites : la raréfaction relative du volant de main-d'oeuvre d'une part, celle des terres disponibles de l'autre -et leur interaction."

Un autre facteur s'oppose de toute manière à la reproduction du système : le désir d'évasion des planteurs autochtones eux-mêmes, attesté par les dépenses qu'ils consentent pour scolariser leurs enfants et leur permettre de quitter la plantation (5).

(1) Voir sur ce point GASTELLU, 1978. Les travaux actuels d'ANCEY visent précisément à repérer, à l'échelle de la RCI les dates de blocage que l'on peut prévoir en prolongeant les courbes actuelles. Ainsi se trouve déjà fixée la durée de vie des mécanismes analysés dans le cadre des monographies.

(2) SCHWARTZ, 1971, p. 215.

(3) DOZON, 1979, p. 47.

(4) CHAUVEAU et RICHARD, 1977, p. 519.

(5) AFFOU YAPI, 1979, p. 539 sq. "L'exploitation villageoise est privée d'une relève humaine sûre et par conséquent beaucoup de plantations sont condamnées à disparaître".

Ce que les monographies étudiées ne montrent qu'indirectement, c'est le caractère décisif du rapport entre le prix payé au producteur pour son café et son cacao et le prix des inputs qui permettraient d'une part des rendements meilleurs et d'autre part une moindre consommation de forêt. Ce rapport est tel qu'il interdit en fait à peu près tout emploi de matériel ou d'engrais. Résultat : à Bettié, hommes et femmes consacrent une part plus faible de leur revenu à l'achat d'outillage qu'aux consommations occasionnées par les funérailles et les cérémonies (1).

Au Cameroun, nous l'avons vu, la consommation de terre ne se trouve pas accélérée par l'emploi de main-d'oeuvre allochtone. La préférence pour l'extensif n'en est pas moins manifeste dans les deux terroirs de Mom et de Zengoaga.

A Mom, particulièrement frappants à cet égard sont les champs de maïs cultivés par les hommes en forêt en vue de la vente :

"On se contente d'abattre la forêt ; branches et arbustes sont laissés en place, il n'y a ni nettoyage ni brûlis. Aucun labour non plus : le paysan glisse quelques graines dans un trou qu'il fait à la pointe de la machette. Les tiges de maïs se faufilent tant bien que mal au milieu du fouillis des branches coupées. Beaucoup sont étouffées, mais la faiblesse du rendement est compensée par l'étendue mise en culture ..." (2).

Dans le même terroir, les plantations de cacao sont caractérisées par une densité d'arbres insuffisante et une moyenne d'âge élevée ; la plupart, à l'époque de l'enquête, étaient très mal entretenues. Quant à l'exploitation du palmier à huile, à laquelle le paysan bassa demeure fortement attaché, c'est une activité type de cueillette portant sur une petite partie seulement des peuplements spontanés d'Elaeis. Le manque de main-d'oeuvre paraît être le principal obstacle à l'accroissement de la production.

(1) BOUET, 1977, p. 68.

(2) CHAMPAUD, 1973, p. 30.

Ces observations ne laissent guère de doute sur la nature et les raisons du choix fait par les paysans bassa. Parce que la main-d'oeuvre est rare, parce que la terre demeure abondante autour de Mom, et enfin pour sauvegarder la productivité du travail, l'agriculture demeure délibérément extensive. Divers procédés d'échange de terre permettent sans doute une "occupation plus dense du sol" (1), mais les habitants de Mom cultivent 11 ha de parcelles vivrières à l'extérieur de leur terroir (sur un total de 76 ha) et 15 ha de cacao (sur 40). Ils ont, en outre, procédé à l'annexion de fait d'une partie d'un terroir voisin (2). Une seule limite à ces extensions : les problèmes posés par le portage et par la longueur des déplacements que peuvent effectuer à pied les cultivatrices.

Plus à l'est, en pays beti (3), plantations et cultures vivrières n'occupent ensemble qu'un peu plus de 4 % de la superficie du terroir de Zengoaga : 108 ha en vivrier, 60 ha de plantations, soit 168 ha sur un total de 40 km². Même si la jachère est la seule technique utilisée par les villageois pour régénérer la fertilité des sols, et compte tenu du fait que le terroir s'étend à la fois en forêt et en savane, il est évident qu'aucun problème de terres ne se pose pour l'instant. Les difficultés de Zengoaga sont d'un autre ordre : réticence de paysans venus du nord devant la culture en forêt, insuffisance alimentaire provenant de ventes de produits vivriers effectuées au détriment de la consommation, mauvais état sanitaire, départs facilités par la proximité d'une route importante.

II. - AFRIQUE SOUDANO-SAHELIENNE et SOUDANIENNE

Il paraît peu douteux, à première vue, qu'une liaison s'établisse, en Afrique soudano-sahélienne, entre la densité démographique et l'intensité agricole -surtout si l'on conçoit cette dernière en termes de continuité de la culture. Quoi de plus éloquent

(1) CHAMPAUD, 1973, p. 46

(2) CHAMPAUD, 1973, p. 54

(3) TISSANDIER, 1969, p. 13. Les Yendzanga affirment qu'ils sont des Béti.

en effet, dans le tableau de la page 58 que la comparaison entre Yobri, Tiogo et Pina, situés dans des zones faiblement peuplées de la Haute Volta où se pratique une agriculture extensive, et Diépla, Hodogway, Magoumaz et Sob, où la densité beaucoup plus élevée coïncide avec des systèmes nettement intensifs ? La belle apparence de cette constatation incite à la prudence. On ne s'attardera pas à répéter que des comparaisons dans l'espace ne nous renseignent pas sur les séquences d'évolution. Il est clair que chacune des situations possède sa propre histoire et doit, au moins dans un premier temps, être considérée isolément. Au moins peut-on dire :

- que l'on observe dans les terroirs situés en zone peu dense les cultures itinérantes caractéristiques de l'agriculture extensive (Yobri, Tiogo, Pina) ;
- que là où la charge démographique atteint le maximum, on observe soit une mise en valeur intégrale et continue du sol, soit la mise en oeuvre de systèmes de production complexes fondés sur une association agriculture - élevage (Sob, Hodogway, Magoumaz).

Pour éclairer ces remarques, nous commencerons par examiner les situations répertoriées dans le tableau de la page 58 ; après quoi nous tenterons d'analyser en détail les interactions entre les différents facteurs de production.

a) Examen des situations

1° Les cas d'agriculture extensive

Pina et Tiogo offrent des exemples de fronts pionniers, Yobri se trouve également en situation de desserrement démographique.

Ce dernier terroir se divise en une aire d'occupation continue et en clairières de culture où les champs, cultivés durant 5 à 7 années, sont ensuite abandonnés à la jachère et à la pâture pendant 15 ans (1). Cette image, fixée par la cartographie en 1962-63, résulte

(1) REMY, 1967, pp. 43-44.

d'un mouvement qui, un moment contenu, a fini par reprendre son cours. La contrainte administrative a bloqué, vers la fin du XIX^e siècle, un système fondé sur le déplacement régulier de l'habitat et des cultures (1). Peu à peu, cependant, des écarts sont apparus, l'habitat s'est mis à suivre les cultures itinérantes, et ce qui se pratiquait autrefois au niveau du village a recommencé à se produire -mais en ordre dispersé. L'élément moteur demeure toujours la recherche de nouvelles terres.

A Pina, le front pionnier avancé des Dagari progresse en coin dans le pays Sissala, et les champs de brousse en lanière se renouvellent par des "défrichements compensateurs" qui s'éloignent toujours davantage du village. Le terroir de Tiogo s'organise en auréole dans une zone de transition entre les régions peuplées de l'est et le no man's land des abords de la Volta Noire à l'ouest.

Dans ces deux derniers cas, et surtout à Tiogo, la proportion de champs permanents fumés par rapport aux champs de brousse est faible. Les surfaces cultivées par actif masculin sont considérables : 3,15 ha à Pina, 3,55 ha à Tiogo. Il y a une coïncidence indéniable entre la faible densité démographique et le caractère extensif de l'agriculture, mais cette coïncidence est voulue : Tiogo, fondé il y a une centaine d'années, se dilate non plus, comme à l'époque coloniale, par volonté de dispersion et pour éviter les corvées, mais pour rechercher des terres nouvelles. En ce qui concerne Pina, SAVONNET écrit :

"Les Dagari exploitent les terres de façon intensive dans les régions qu'ils occupent. D'année en année, les densités humaines augmentent et peuvent atteindre des chiffres élevés ... Les rendements étant juste suffisants pour nourrir les populations, l'équilibre économique est rompu lors des années de disette. Une fraction du groupe doit alors essaimer et rechercher ailleurs des terres neuves" (2).

(1) REMY, 1967, p. 9.

(2) SAVONNET, 1970, p. 21.

Ainsi, la réaction à l'accroissement démographique consiste en une course à la terre et en nouveaux défrichements. Le problème de la distance, apparemment, a été résolu à Tiogo par l'emploi de bicyclettes achetées au Ghana.

L'existence même de ces fronts pionniers témoigne que les terroirs peu densément peuplés et cultivés de manière extensive ne sauraient être nécessairement considérés comme des situations d'origine à partir desquelles on pourrait observer des progressions corrélatives de la densité et de l'intensité. Il peut y avoir maintien concerté et organisé du rapport extensif entre l'homme et la terre, ou même, comme à Yobri, retour à ce rapport.

2° Les cas d'agriculture intensive

Les deux terroirs de montagne étudiés dans le nord du Cameroun, Hodogway et Magoumaz, semblent confirmer, à première vue, l'hypothèse de BOSERUP. Chez les Mafa, BOULET considère que :

"Le résultat de la pression démographique est la mise en culture intégrale et continue du terroir. C'est le cas à Magoumaz, où ne subsistent que quelques petites friches dans les vallées. Une telle mise en culture suppose résolu les problèmes de la lutte contre l'érosion et du maintien de la fertilité des sols" (1).

Les techniques anti-érosives mises au point sont, outre les fameuses terrasses, l'édification de monticules de terre dans les champs de voandzou, de billons dans les parcelles de souchet et de patates, de barrages dans les écoulements. L'érosion éolienne est évitée en laissant le sol couvert de tiges de mil. La rotation sorgho-petit mil, la fumure végétale et animale et l'utilisation de l'acacia albida (en vallée) assurent le maintien de la fertilité.

Chez les Ouldémé de Hodogway, où la mise en culture du terroir est également intégrale et continue, on trouve, en plus des terrasses "qui obligent l'eau à pénétrer dans le sol" (2), des

(1) BOULET, 1975, p. 37

(2) HALLAIRE, 1972, p. 37.

ados (dzala) édiflés sur les piémonts avec des cailloux et de vieilles tiges de mil. Des associations, telles que celles du sorgho et des haricots, paraissent contribuer à maintenir la fertilité des sols ; fumure et engrais vert sont employés ; l'acacia albida est soigneusement préservé.

En fait, pour résoudre le problème posé par le surpeuplement, les Ouldémé ont au moins autant cherché à augmenter leur domaine cultivé en l'étendant sur les piémonts dès que c'était possible, qu'inventé "des pratiques agricoles et un régime foncier fort différents de ceux qu'on rencontre habituellement en Afrique".

Par ailleurs, la liaison entre démographie et système agricole joue dans un sens non prévu semble-t-il par BOSERUP :

"Un système agricole intensif et bien adapté aux conditions naturelles, des structures foncières assurant une répartition équitable des terres entre les paysans, une organisation du travail laissant à beaucoup d'entre eux la possibilité de trouver, en se louant comme manoeuvre, des ressources supplémentaires à l'extérieur, permettent aux Ouldémé de vivre à près de 200 hab/km² dans un milieu difficile" (1).

Cette formulation nuancée se rapproche des observations faites par J.Y. MARTIN dans sa thèse consacrée aux Matakam. Pour cet auteur, l'émergence des premiers empires soudanais et leur expansion militaire, la constitution et l'impérialisme de la fédération de l'Adamoua, le maintien de la pression foubé pendant la période coloniale et même après, ont concouru à créer des attitudes et des comportements natalistes que les pratiques agricoles ont soutenus et entretenus. C'est en partie à cause d'une immigration provoquée par l'insécurité et les vicissitudes historiques que la densité du peuplement s'est accrue à l'intérieur d'un périmètre montagneux bien délimité :

(1) HALLAIRE, 1972, p. 77.

"L'existence de cette grande densité a permis, en même temps qu'elle l'exigeait, une transformation radicale du milieu naturel impropre au premier abord à une exploitation agricole intensive" (1).

De son côté, BOULET donne à penser, dans la monographie qu'il a consacrée à Magoumaz, que les pentes des montagnes deviennent plus fertiles que les vallées précisément parce que les paysans les ont cultivées de façon continue pendant plusieurs siècles. Comme l'écrit BOUTRAIS (2), l'agriculture montagnarde, seulement possible par un "remodelage complet du milieu naturel", exige et permet à la fois de fortes densités de peuplement. Les densités en montagne sont nécessairement élevées ; elles ne peuvent en tout cas descendre au-dessous d'un certain seuil.

A Diépla, chez les Birifor de Haute Volta, SAVONNET conclut au caractère intensif de certaines cultures en raison des techniques pratiquées : fumure, aménagements de bas-fonds, protection des sols. Il pose aussi la question de savoir :

"si ces méthodes d'exploitation, mises en oeuvre avec un si grand souci du rendement, étaient déjà acquises lors de l'installation (du paysan birifor) dans la région ou si, poussé par des impératifs toujours plus pressants (accroissement continu de la population, impossibilité matérielle d'ouvrir de nouveaux champs dans le voisinage immédiat des habitations), le groupe birifor fut contraint, pour résoudre le problème de sa survie, d'améliorer constamment ses méthodes culturelles" (3).

A Sob, enfin, au Sénégal, LERICOLLAIS montre que c'est l'efficacité du système agricole qui a permis à la population serer du Sine de se fixer et de croître jusqu'aux taux actuels de 80 et

(1) MARTIN, 1970, p. 12

(2) BOUTRAIS, 1973, p. 95

(3) SAVONNET, 1976, p. 69.

100 hab/km² (1). La fertilisation par l'acacia albida et la fumure animale ont amélioré les conditions naturelles au point de relever significativement le seuil de peuplement maximum.

Le sens dans lequel s'enchaînent les causes et les effets n'est donc pas celui qu'imagine BOSERUP. Toutes les monographies concernées tendent à montrer, avec diverses nuances, que ce sont plutôt les améliorations de la technique agricole qui permettent l'accroissement de la densité du peuplement. On retrouve ici la thèse constamment exprimée par GOUROU (2), et sur laquelle il revenait encore avec force lors du Colloque de Ouagadougou :

"Je ne crois pas que la charge démographique ait jamais créé un quelconque génie d'invention, mais je pense plutôt que les inventions techniques anciennes peuvent être à la base de la croissance démographique" (3).

3° Le cas de l'igname

Parmi ces "inventions techniques", il en est une qui démontre, une fois de plus, à quel point sont variées les situations que l'on peut rencontrer en Afrique rurale. On l'a vu, les monographies de terroir, en attirant l'attention sur de nombreux cas particuliers, contribuent à la critique des schémas trop globaux. En pays baoulé de Côte d'Ivoire, J. WURTZ montre comment, grâce aux forts rendements d'une agriculture fondée sur l'igname, une densité de 41 hab/km² demeure compatible avec l'exploitation de 9 % seulement du terroir. Ce résultat est atteint avec des inputs de travail relativement faibles : 70 à 100 jours de travail par adulte et par an (4). Les quantités d'igname produites permettent de dégager un excédent commercialisable. Parfaitement extensif, le système de production baoulé autorise donc, avant l'introduction de la culture du coton (5), à la fois une densité relativement élevée et un surplus vivrier.

(1) LERICOLLAIS, 1972, p. 23

(2) "Une densité rurale élevée est déjà le résultat d'une adaptation perfectionnée de l'homme au milieu, d'une utilisation habile de toutes les ressources" - cité par MARCHAL, 1974, p. 51

(3) Actes ... p. 293

(4) Dans l'échantillon étudié à Adiamprifikro, l'igname assure, par jour de travail, une rémunération supérieure à celle procurée par le coton - WURTZ, 1971, p. 41

(5) L'étude de WURTZ a été effectuée en 1962-63, aux tous premiers débuts de la vulgarisation de la culture de coton.

J. WURTZ a étudié, de 1974 à 1978, à Syonfan un système de production senoufo soumis aux effets d'une action de développement concernant le coton. Cette étude présente un véritable cas de figure des interactions entre évolution démographique et modifications du système de production. Nous y reviendrons à propos de l'analyse des interventions extérieures.

On peut dire, pour conclure, que :

- la mise en parallèle des faits de densité et des caractéristiques superficielles des systèmes de production ne renseigne ni sur la nature des liaisons ni sur le sens des enchaînements ;
- une première approche, cas par cas, des situations étudiées en Afrique soudano-sahélienne par les monographies suggère que les systèmes extensifs paraissent souvent résulter d'une préférence objective pour ce type d'organisation et d'exploitation ;
- quant aux systèmes intensifs, il est simpliste de les considérer comme engendrés par la pression démographique. Dans les relations complexes et réciproques qui s'établissent entre charge de population et système agricole, la liaison majeure serait plutôt celle qui, à partir de certaines améliorations techniques, permet une accumulation localisée de population.

Il reste à s'interroger sur le détail des mécanismes à l'oeuvre dans les évolutions constatées par les monographies, et à étudier les interactions entre facteurs de production influencés ou non par l'intervention de l'extérieur.

b) Analyse des mécanismes

Nous examinerons d'abord la préférence pour l'extensif telle qu'elle semble se manifester dans les systèmes de production où deux facteurs seulement, la terre et le travail, entrent en ligne de compte ; ensuite nous présenterons deux cas où l'intervention de l'extérieur a introduit d'autres éléments.

1° La préférence pour l'extensif

La préférence relative pour l'extensif joue aussi bien en savane qu'en forêt. Elle est à l'oeuvre, on l'a vu dans les systèmes dont témoignent les monographies consacrées à Yobri, Tiogo et Pina. Dans ces trois cas, un choix collectif a exclu l'intensification sur place, fût-ce au prix de la migration comme chez les Dagari de Pina.

On remarquera toutefois que les déplacements et desserments qui permettent la perpétuation des systèmes extensifs ne sauraient être attribués uniquement au jeu des tensions démographiques. Là encore, seule une étude fine rend compte de la complexité des motivations. En ce qui concerne Pina, SAVONNET ne dissimule pas qu'à côté des raisons démographiques qui peuvent inciter les Dagari à la migration, les dissensions familiales, en particulier celles qui surviennent lors des décès, peuvent jouer un rôle important. BARRAL relate, à Tiogo, la suite de circonstances historiques qui ont provoqué les expansions et les rétractions successives du terroir exploité (1).

On n'oubliera pas, non plus, que la solution extensive ne semble jamais être adoptée sans correctifs. Les monographies de terroirs donnent d'intéressants exemples des dosages auquel il est procédé même dans les terroirs exploités très extensivement. Après en avoir rendu compte, nous examinerons la distinction qu'il convient de faire entre intensification et densification. Nous discuterons ensuite quelques-unes des solutions originales qui caractérisent les systèmes traditionnels véritablement intensifs.

(1) Des nuances du même ordre devraient être apportées à la préservation de systèmes extensifs par la migration dans les zones forestières : "Toute l'histoire précoloniale témoigne d'une instabilité organique des groupes sociaux ... Cette instabilité serait tout à fait justifiée si elle avait uniquement pour causes des phénomènes démographiques (un surcroît de population entraînant mécaniquement le départ d'une fraction du groupe). Or, c'est loin d'être toujours le cas ... Mises à part les raisons d'ordre écologique (mauvais environnement), la plupart des déplacements ont pour motivations des querelles intestines ou des guerres devenues insupportables". DOZON, 1977, p. 11.

On devrait bien entendu se demander si ces guerres et querelles ne sont pas précisément occasionnées par les problèmes fonciers.

(1) Combinaisons entre intensif et extensif. Dans la plupart des cas décrits, on trouve sur le terroir une combinaison -parfois fort compliquée- de cultures intensives permanentes, de cultures qualifiées de semi-permanentes (Yobri, Pina, Diépla) et enfin de cultures temporaires itinérantes.

Cette combinaison, à coup sûr, est souvent inspirée aujourd'hui par les nécessités d'une double insertion dans un système d'auto-consommation et dans les échanges monétaires. La formule de PELISSIER : "L'intensif nourrit, l'extensif rapporte" (1) résume bien cette situation. Valable pour des systèmes déjà modifiés ou complétés par l'introduction des cultures de rente, l'aphorisme ne concerne cependant pas les terroirs de Tiogo, Yobri et Pina, où ce sont à la fois l'intensif et l'extensif qui nourrissent, les cultures commerciales n'étant pas encore pratiquées à l'époque. Reste le souci de réduire les risques en diversifiant techniques et spéculations. Seule une étude minutieuse, menée au niveau de la parcelle, peut rendre compte de la richesse des solutions retenues : mils à cycles végétatif inégaux, mils et sorghos, sorgho rouge pour la bière et sorgho blanc pour l'alimentation, maïs, haricots, ignames, riz pluvial et riz de bas-fonds inondés -la complication est souvent extrême. Sur la carte, on obtient en gros deux grands types de schémas d'organisation : soit la disposition en auréoles, avec l'intensif au centre et l'extensif à la périphérie (2), soit un semis de tâches intensives correspondant aux cultures de bas-fonds, l'extensif se disséminant sur les interfluves comme à Syonfan. A propos de ce terroir, PELTRE-WURTZ note que :

"En cultivant du riz pluvial de juin à octobre et du riz repiqué dans les bas-fonds de septembre à janvier, les paysans peuvent espérer obtenir une bonne récolte de l'un ou de l'autre type de riz, les réussites ou échecs totaux étant rares" (3).

(1) Actes du Colloque de Ouagadougou, 1978, p. 5

(2) Exemple : Tiogo, en Haute Volta. Une variante de ce type d'organisation est fournie par la disposition en bandes de progression vers l'extérieur, par "défrichements compensateurs" (Pina).

(3) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, p. 248.

Ces procédés de diversification reposent évidemment sur une connaissance approfondie des possibilités offertes par le milieu naturel et sur la volonté d'en tirer parti. A cet égard, l'exemple des aménagements des bas-fonds est significatif. A Pina, la pratique d'une agriculture extensive n'empêche pas les Dagari, dans les vallées inondables (ba), de cultiver des ignames sur buttes et d'aménager des rizières en hivernage, de cultiver des potagers en saison sèche. A Tiogo, les cultures de bas-fonds comprennent des billons de patates douces, des buttes de manioc et des rizières (à vrai dire assez sommaires mais exigeant un pénible travail de sarclages dans l'eau) (1).

Les disponibilités en facteurs de production motivent aussi pour partie la division du terroir entre noyau intensif permanent et auréole extensive. Des cultures permanentes sont pratiquées à proximité des habitations, sur un sol enrichi par les déchets domestiques, les cendres, le fumier du petit bétail. A Diépla, les champs de case sont fertilisés dans un rayon de 50 à 80 m autour des maisons avec le fumier du bétail stabulant chaque nuit dans la ferme (2).

Ce dosage généralisé n'exclut pas certains paroxysmes ou perversions de l'extensif. Dans le terroir léla de Tiogo, où chaque homme actif cultive en 1961-62 3,5 ha sans aucun outillage, l'étendue des surfaces cultivées ne parvient pas à compenser la déficience des techniques et l'anarchie de l'exploitation (3). "L'orgueil du grand champ" a pour conséquence que "les gains de surface n'arrivent même plus, et de loin, à compenser les pertes de rendement". La faible productivité individuelle, le surmenage, la sous-alimentation et le mauvais état sanitaire de Tiogo offrent un fâcheux contraste avec la situation bien meilleure de la région voisine, où la population est plus dense et où le sol est cultivé de façon plus intensive.

(1) BARRAL, 1968, p. 30

(2) SAVONNET, 1976, p. 69

(3) BARRAL, 1968, pp. 56-57.

(ii) Densification et intensification. Si les surfaces cultivées par actif tendent à être plus restreintes dans les terroirs surpeuplés (1), si la portion du terroir cultivée de manière continue y est plus importante que dans les zones à faible densité, encore faut-il bien préciser ce qu'on entend au juste par intensification.

L'évolution observée à Syonfan, en pays senoufo, coïncide avec une sensible augmentation de la population. De 1955 à 1975, on passe de 148 à 357 habitants, tant à cause du mouvement naturel que d'une arrivée d'étrangers en provenance de zones plus denses. Le taux d'occupation du sol passe de 2 % à 10 % du terroir. La densification est réelle dans ce terroir, où les surfaces cultivées ont été quintuplées en vingt ans. Des immigrants s'y sont installés pour y continuer une agriculture très extensive, conformément au choix habituel :

"des paysans qui préfèrent émigrer vers des zones peu denses plutôt que d'intensifier leurs cultures sur leurs terroirs où ils résident en grand nombre" (2).

En 1975, on observe que les cultures vivrières pluviales n'occupent plus que la moitié du terroir, en raison notamment d'une action de développement portant sur le coton. La riziculture inondée occupe 16,6 % des superficies cultivées (3). En ce qui concerne cette dernière spéculation, il y indubitablement eu intensification, à la fois parce que cette culture est continue et aussi parce que les rizières exigent 40 % du temps de travail agricole total, soit 2,5 fois plus que de terre.

A l'échelle du terroir entier, PELTRE-WURTZ estime que la densification de l'occupation humaine ne s'est pas encore traduite par un véritable changement du système agricole. Les cultures

(1) A la lecture des données comparatives, écrit SAVONNET (1976, p. 137), apparaît avec évidence le caractère distinctif de chacun de ces systèmes de culture : intensive chez les Birifor (de Diépla), l'exploitation est extensive chez les Dagari (de Pina) qui disposent d'une surface moyenne cultivée de 2 à 3 fois supérieure à celle de leurs voisins.

(2) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, p. 238

(3) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, p. 248.

temporaires suivies de longues jachères prévalent toujours sur les interfluves, alors que la culture permanente ne se développe que dans les bas-fonds rizicoles (1).

On note un léger allongement de la durée des champs temporaires et un certain raccourcissement de la jachère ; on observe aussi une diminution des défrichements annuels due à la fois à une surcharge en travail dont nous reparlerons et au fait que l'utilisation des charrues n'est avantageuse que sur des champs cultivés assez longtemps pour rentabiliser le temps consacré au dessouchage (2). Mais on n'a pas encore atteint le seuil au-delà duquel les réserves de terre ne suffisent plus à perpétuer le système agricole en place.

Densification n'implique donc pas ipso facto intensification. Mise à part l'intensification localisée qui concerne les rizières, les paysans commencent par gagner du temps sans modifier les techniques de régénération du sol. La terre tend ainsi à devenir un facteur non renouvelable, ce qui, à terme, ne peut qu'entraîner une chute des rendements. La limite du processus, c'est un passage à la culture continue généralisée, qui ne peut s'opérer qu'à la faveur d'un changement dans les techniques de régénération.

(iii) Systèmes de production intensifs : solutions globales et partielles. Dans les monographies que nous examinons, nous trouvons trois exemples de solutions globales au problème qui vient d'être posé.

A Hodogway et à Magoumaz, le maintien de la fertilité repose sur une organisation du terroir et sur une panoplie de techniques dont certaines -les associations et les successions culturales, notamment- ne sont pas totalement éclaircies, mais dont l'indiscutable résultat a quelque chose de stupéfiant : dans ces montagnes déshéritées, la culture intégrale et continue autorise des densités qui avoisinent 200 hab/km².

(1) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, pp. 352-353

(2) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, pp. 401 sq.

A Sob, chez les Serer du Sénégal, le système traditionnel associait une aire de culture continue, le pod, consacrée au mil hâtif et bénéficiant de la fumure animale, et une couronne de champs soumis à l'alternance jachère fumée/mil à cycle long. La fertilisation était assurée non seulement par une association de l'élevage à l'agriculture, mais par l'utilisation rationnelle de l'acacia albida. La culture n'était pas continue sur toute l'étendue du terroir, mais les résultats atteints par ce système très perfectionné ont permis des densités de l'ordre de 100 hab/km² sans dégradation des sols.

A côté de ces cas exemplaires, certaines solutions partielles, plus ou moins sophistiquées, équivalent à des procédés d'intensification. Le système Birifor observé à Diépla par SAVONNET se caractérise par des aménagements (canaux de drainage) et par un certain emploi de la fumure, mais la mauvaise adaptation des cultures de bas-fonds à l'inondation, ainsi que les semis trop précoces, interdisent toute comparaison avec les systèmes montagnards du Cameroun ou avec le système Serer.

Il convient par contre de souligner l'intérêt que présentent certaines associations culturales. Economiquement, on peut les analyser comme un moyen de multiplier le nombre des récoltes sur une parcelle donnée pendant une période, dans la mesure où les quantités récoltées, pour chaque spéculation, sont équivalentes ou même supérieures à celles qui auraient été obtenues en culture pure. PELTRE-WURTZ attire à très juste titre l'attention sur les études de rendements effectuées par Y. BIGOT, qui confirment ses propres observations à Syonfan :

"Les rendements unitaires du maïs associé au mil, au sorgho, au riz pluvial ou au coton sont identiques et parfois même supérieurs aux rendements observés en culture pure ... L'association de plusieurs plantes pratiquées traditionnellement est donc bien une façon d'intensifier l'agriculture" (1).

(1) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, pp. 362 et 366.

Et plus loin :

"La culture associée fournit des rendements supérieurs à la culture pure, même lorsqu'on utilise des engrais pour rendre celle-ci plus intensive" (1).

2° Interventions de l'extérieur

Face à la préférence générale, encore que nuancée, des paysans africains pour la culture extensive, l'entrée en scène d'agents extérieurs s'accompagne souvent de tentatives visant à propager des techniques plus intensives.

Les monographies réalisées en pays serer (Sob) et senoufo (Syonfan) montrent que certaines actions de vulgarisation peuvent précipiter la rupture de systèmes de production perfectionnés mais fragiles, en révélant du même coup les incohérences du projet qu'elles véhiculent. Ces actions mettent également en évidence le blocage par manque de travail qui peut précéder la pénurie de terres -phénomène déjà constaté en Afrique forestière par SCHWARTZ.

(1) Sob. Dans son étude, que l'on peut qualifier de modèle du genre, LERICOLLAIS a montré comment la diffusion de la culture arachidière, accélérée à partir de 1965 par les actions de vulgarisation de la SATEC, a compromis la répétitivité du système de production serer.

Les deux schémas qui concluent son ouvrage, et qui sont reproduits dans cet essai, sont plus parlants que de longs développements. Déjà l'introduction de l'arachide avait tendu à entraîner en pays serer :

- une extension de la rotation mil/arachide sans jachère et souvent sans fumure, au détriment des rotations normales jachère-mil et jachère-mil-arachide ;

(1) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, pp. 362 et 366.

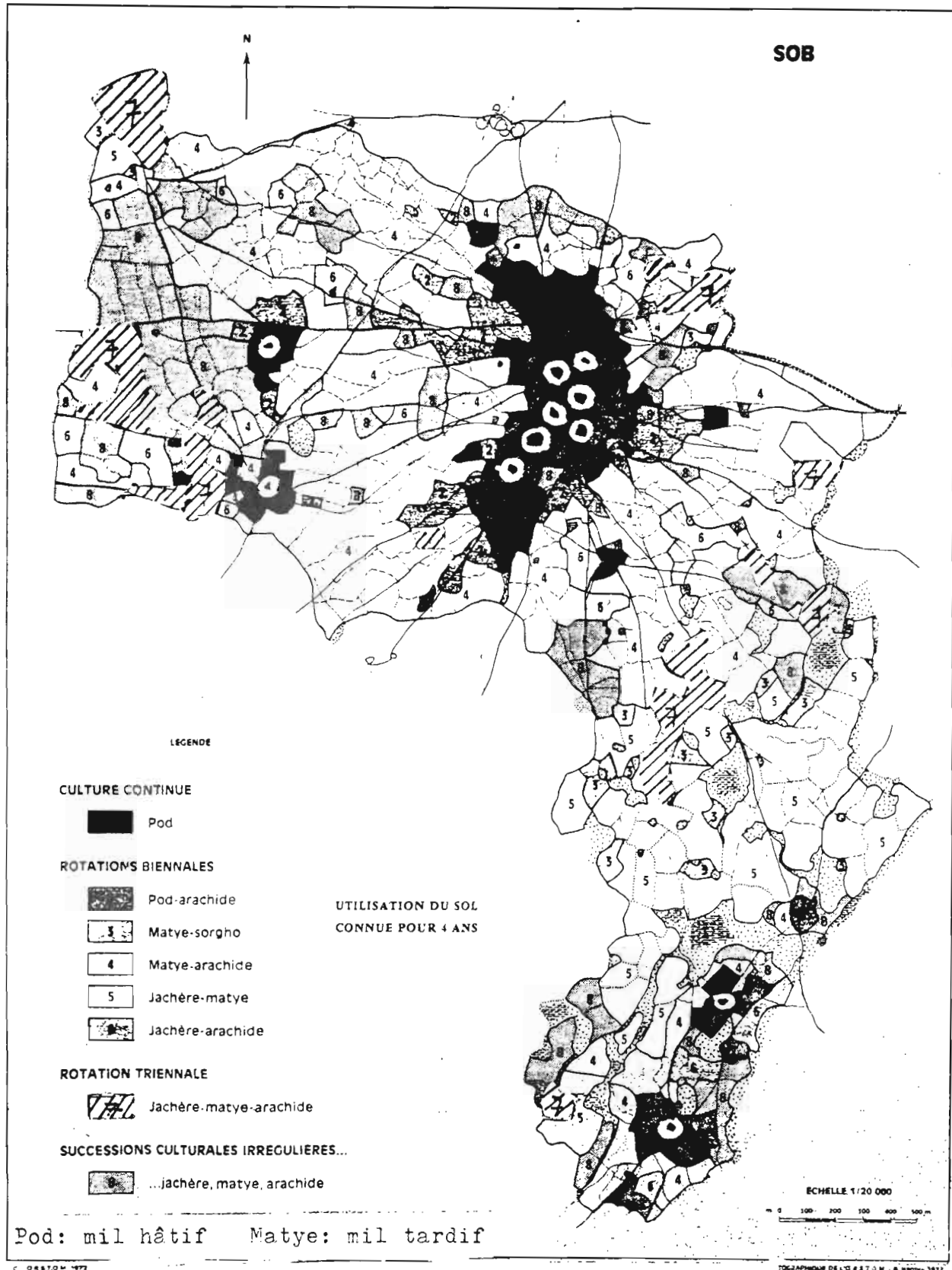
- une dégradation de la fertilité ;
- une faiblesse croissante des rendements ;
- une diminution des ressources par habitant, chez une population en augmentation et peu portée à migrer.

La SATEC introduit un certain nombre de "thèmes techniques" simples : utilisation systématique de variétés sélectionnées, désinfection des semences, emploi du semoir et de la houe attelés assurant densité optimale des semis et sarclages soigneux et rapides, rationalisation des successions culturales, enfin fertilisation du sol par des doses appropriées de fumure minérale. La culture attelée ne pouvait manquer, même dans une région aussi peuplée que le Sine, d'inciter à l'extension des surfaces cultivées -extension d'ailleurs indispensable pour faire face aux dettes d'équipement. Dès lors, la régression des jachères s'accélère à tel point que le troupeau doit transhumer pendant l'hivernage, ce qui restreint la fumure animale (1). Etant donné son coût relatif par rapport à l'arachide, l'engrais minéral demeure peu utilisé, la fertilité et les rendements se dégradent. L'équilibre vivrier lui-même est finalement compromis.

On ne saurait trop insister ici sur la contradiction grave entre une action qui ne pouvait pas ne pas hâter l'évolution vers la culture continue -évolution d'ailleurs rendue plus ou moins inévitable par l'augmentation de la population et sa répugnance pour la migration- et un rapport de prix arachide/engrais qui interdisait aux paysans de maintenir artificiellement la fertilité de leurs terres. Le prix de l'engrais-arachide est monté de 12 F le kg en 1964 à 16,50 F en 1968, au moment même où le revenu paysan baissait à cause de la chute des prix officiellement payés aux producteurs d'arachide (2).

(1) Et prive du même coup les paysans de lait pendant une partie de l'année.

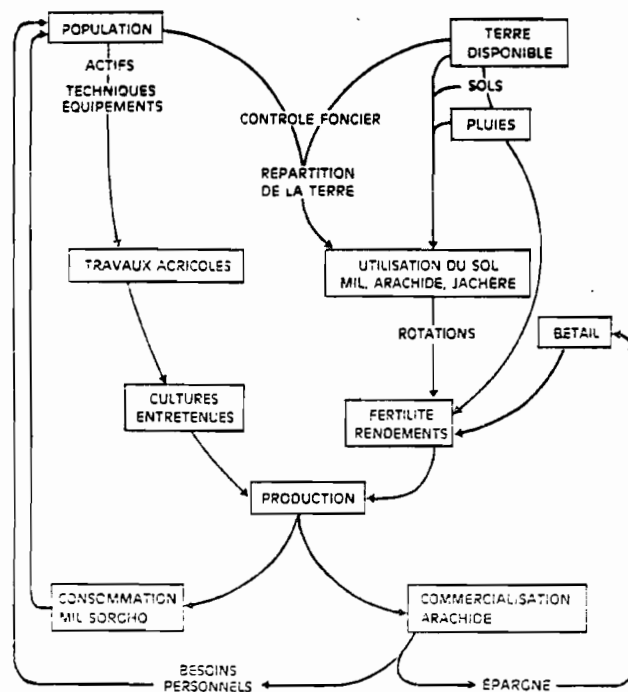
(2) Ces prix sont passés de l'indice 100 en 1963 à l'indice 77 ou 76 en 1968. Pour toutes sortes de raisons, le prix réellement payé au producteur était encore inférieur au cours officiel.



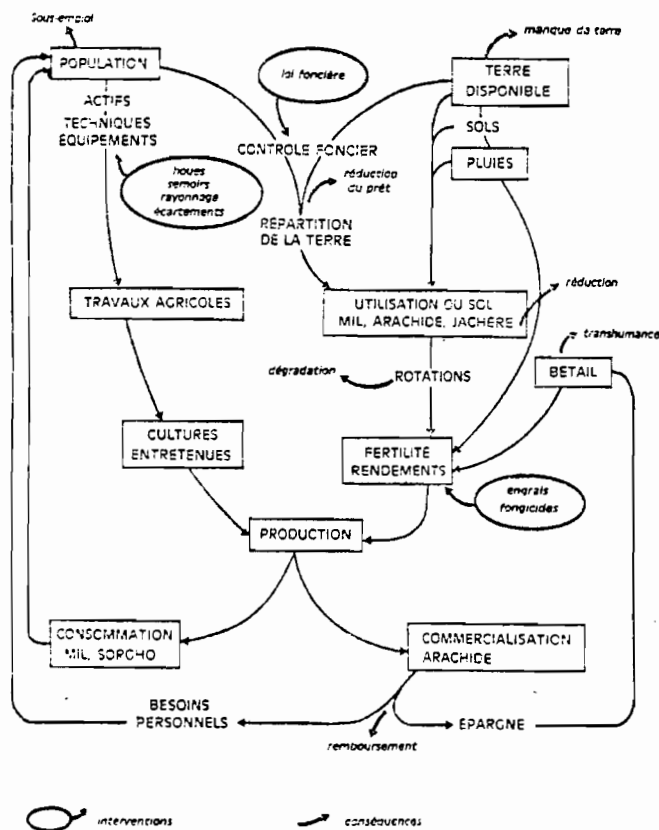
Un terroir serer du Sine (Sénégal): Sob
Carte de rotation des cultures

Source: Lericollais 1972, fig. 40

a)



b)



Le système agricole serer, avant (a) et après (b) intervention.
Source: Lericollais 1972, pp. 99 et 101

"Comment s'étonner, dans ces conditions, écrit PELISSIER, qu'après une croissance rapide au début de l'intervention SATEC, la consommation d'engrais-arachide, thème essentiel de l'opération, soit tombée de 44 900 tonnes à 9 900 tonnes en 1969 ?" (1).

Le bilan villageois dressé par LERICOLLAIS à Sob est tout à fait significatif : sur 123 tonnes d'arachide produites en 1967, plus de 11 doivent être consacrées à financer l'effort de modernisation représenté par l'annuité pour le matériel, le remboursement d'une faible quantité d'engrais, le prix des animaux de traction (2). Les relevés effectués de 1965 à 1969 montrent que l'insécurité climatique rend une telle ponction financière intolérable.

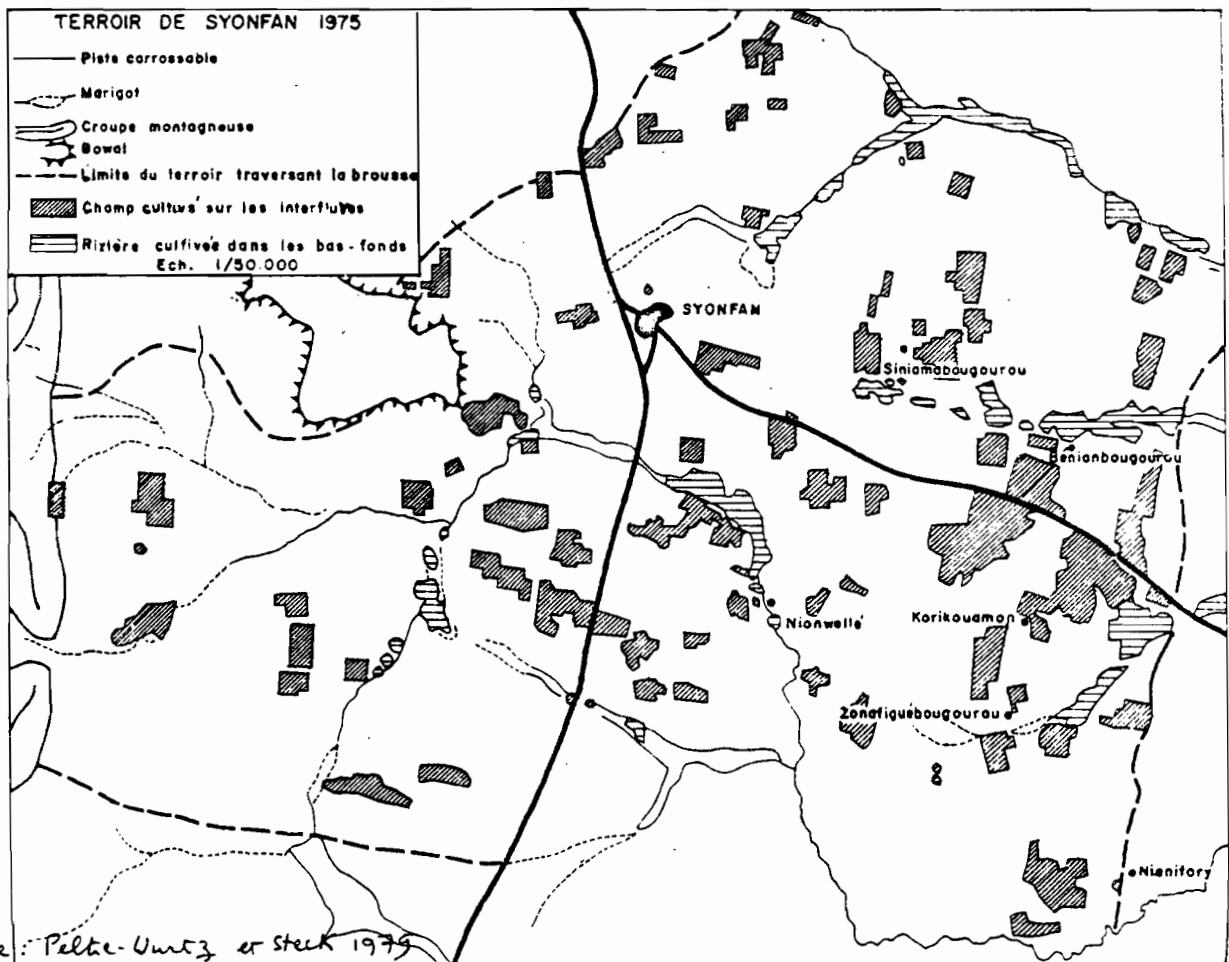
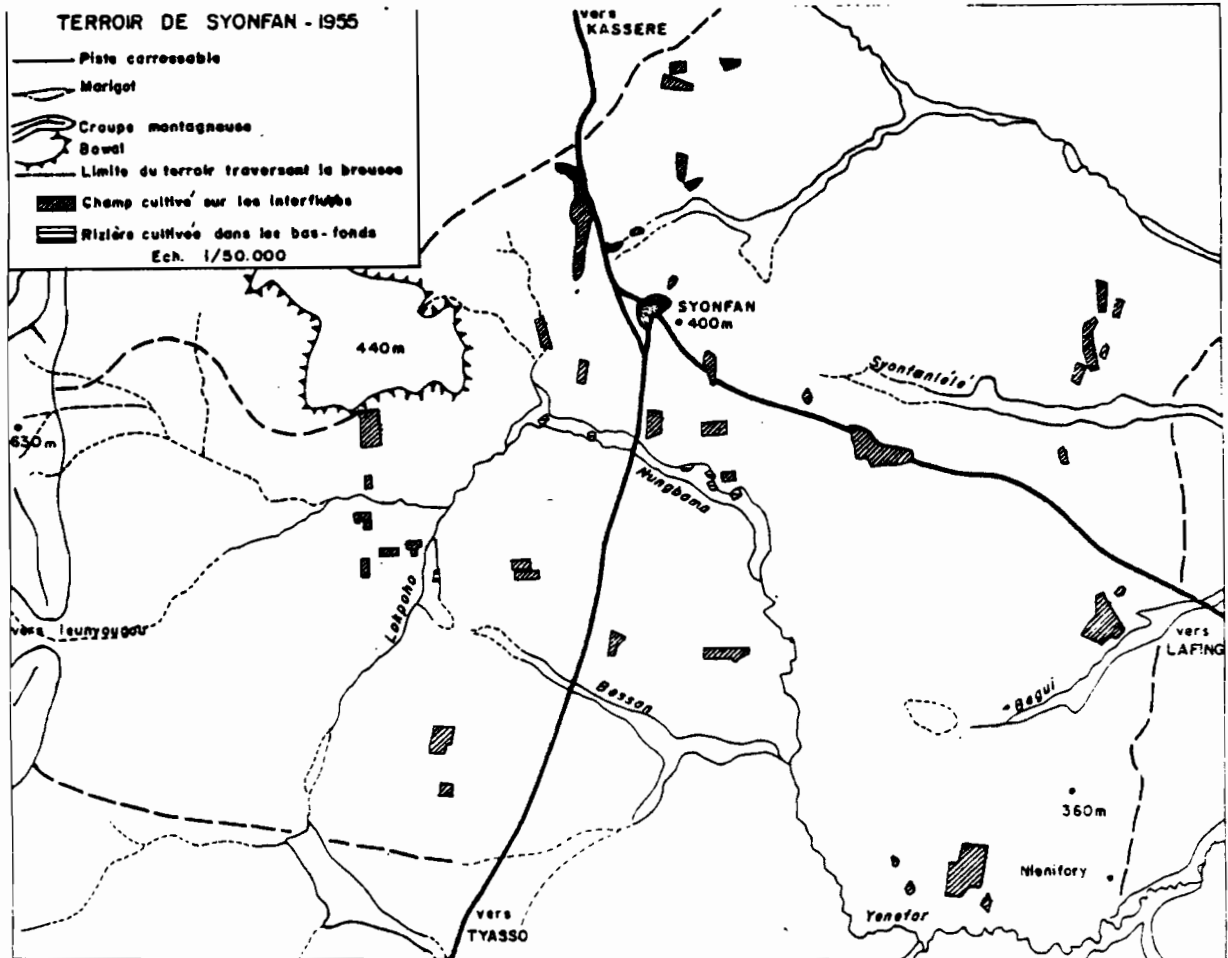
Si le rapport entre prix de l'arachide et prix de l'engrais ne peut être modifié, la seule issue est de développer la culture extensive grâce à la migration. Lorsque cette migration a lieu, on constate effectivement que les surfaces cultivées par actif sont beaucoup supérieures à celles que prévoient les projets. Parfaitement logiques au point de vue économique, ces dépassements s'accompagnent d'un accroissement rapide de la catégorie des actifs masculins, ce qui rappelle le schéma de l'agriculture de plantation (3).

(1) Syonfan. On a vu dans ce terroir senoufo étudié par PELTRE-WURTZ, aucun problème foncier grave ne se pose encore. Les réserves suffisent pour que le système se reproduise sans dégradation des sols. Toutefois, deux nouvelles cultures, le coton introduit par la CIDT et le riz de bas-fonds cultivé spontanément par les paysans senoufo, provoquent une surcharge critique de travail. Le riz, par exemple, cultivé de façon quasi-permanente sur le 1/6 des surfaces

(1) PELISSIER, 1970, p. 6. Voir aussi, sur ce sujet, GATIN, 1968.

(2) LERICOLLAIS, 1972, p. 96. Le solde n'est pas entièrement disponible, bien entendu, pour la consommation privée. A lui seul, l'impôt prélevé à Sob équivaut à 20 tonnes d'arachide !

(3) Dans le projet Koumpentoum-Maka de colonisation des Terres Neuves du Sénégal oriental par 300 familles serer, les surfaces cultivées par actif passent de 1,27 ha en 1972 à 2,47 ha en 1974. Le rapport actifs masculins/actifs femmes passe de 1,22 à 1,73, à cause de l'emploi de main-d'oeuvre célibataire (sourga). TRINCAZ, 1979, pp. 26-27.



Source: Pelte-Untz et Steh 1979

exploitées, ne peut plus être étendu à cause du goulet d'étranglement constitué par le repiquage. L'emploi de la charrue, vulgarisé par la CIDT, rencontre un vif succès car il allège les temps de labour, mais le problème du sarclage ne s'en trouve pas résolu. De plus, l'utilisation des charrues n'est possible que sur des terrains dessouchés, ce qui exige un très lourd travail (1). Globalement :

"Les paysans devront accepter à moyen terme un surcroît de travail, ou peut être une diminution de leurs revenus cotonniers dans la mesure où il sera difficile d'augmenter encore leur travail qui, en 1975, les occupe déjà 8 heures par jour de juin à décembre. Ils devront, en effet, passer du temps à régénérer les sols et à nourrir leurs animaux par le biais d'une production de plantes fourragères, ce travail étant jusqu'à présent effectué par la nature puisque les réserves de terres sont suffisantes pour pratiquer de longues jachères" (2).

Il est significatif que ce soient surtout les chefs de famille disposant d'une main-d'oeuvre nombreuse qui réussissent le mieux à Syonfan. PELTRE-WURTZ estime cependant cette réussite temporaire, et ne voit pas en elle l'apparition d'une nouvelle classe sociale plus riche, dont la présence modifierait l'ancienne structure sociale fondée sur l'appartenance ethnique. Seuls les tracteurs introduits en 1978 permettront à une nouvelle catégorie de grands propriétaires d'employer des salariés vivant de leur travail sur les champs des autres.

III. - MADAGASCAR

Les trois monographies malgaches apportent des compléments intéressants aux remarques précédentes. Elles introduisent notamment dans l'analyse des évolutions en cours la notion d'une dynamique liée aux inégalités sociales.

(1) La CIDT ne pratique le dessouchage mécanique que sur les parcelles destinées au coton.

(2) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, pp. 404-405.

a) Liaison entre densité démographique et intensité de l'agriculture

Le mouvement de colonisation étudié par BONNEMAISON dans l'Ankaratra est envisagé comme l'évolution qui mène d'une combinaison agro-pastorale vers des formes plus intensives d'occupation du sol, "le principal moteur de cette transformation étant la pression démographique". Le même auteur note qu'il existe une contradiction entre la croissance continue de la population du village de Tsarahonenana et son système agraire statique, à faible productivité. Sur le terrain, l'évolution en cours se traduit par un système associant des rizières aménagées et cultivées de manière intensive, et des cultures pluviales sur berges de bourrelet alluvial ou sur les flancs et sommets des montagnes.

Les jachères s'accroissent au fur et à mesure que l'on passe des zones proches du village aux clairières de défrichement (1). Toutefois, il n'existe pas, à l'échelle du terroir, d'organisation en auréoles et en couronnes.

Dans un autre terroir de zone dense, celui de Vavatenina, en pays betsimisaraka, l'espace villageois se scinde en trois zones disposées en amphithéâtre et rappelant quelque peu l'organisation concentrique si fréquente en Afrique. Les rizières sont proches du village, ensuite vient une zone retournée à la forêt secondaire après utilisation, enfin les plantations et le riz de montagne (tavy) s'étagent sur les hauteurs de la périphérie. A l'échelle de la région où se trouve inclus le terroir de Vavatenina, on observe une coïncidence entre riziculture irriguée et zones à fortes densités : la plaine d'Iazafo, où la riziculture irriguée domine, présente des densités allant jusqu'à 65 hab/km^2 , alors que la zone forestière où se pratique surtout le tavy est beaucoup moins peuplée (12 hab/km^2 en moyenne).

(1) BONNEMAISON, 1976, pp. 52, 64, 11 et 44.

Dans le terroir étudié par MARCHAL, où la densité n'est que de 36 hab/km², on trouve également l'habituel dosage entre rizières intensives de bas-fonds, bas de pente travaillés à la bêche (angady), et cultures itinérantes sur les pentes et dans les hautes collines (tanety). Il y a donc deux modes d'utilisation du sol, l'un propre aux rizières et aux espaces aménagés en bas de pentes, l'autre concernant les espaces en voie de colonisation sur les tanety. Mais c'est à l'échelle de la cuvette d'Ambohimambola toute entière que semble se dessiner le mieux un schéma -très nuancé, il est vrai-, d'organisation que MARCHAL résume ainsi : "Lorsque la population croît, les aménagements deviennent plus nombreux" (1). Ce schéma ressort clairement du tableau suivant :

	Zone centrale	Zone médiane	Zone périphérique
Densité de population	34 hab/km ²	25 hab/km ²	21 hab/km ²
Superficie aménagée (en % de la superficie de la zone)	18,5 %	13 %	9 %
dont rizières	12,5 %	10 %	7 %
tanety	6 %	3 %	2 %
Rapport tanety/rizières	0,48	0,3	0,28
Nombre de têtes de bétail			
par zone	1 250	1 700	2 000
par terroir	59	85	125

On remarque, dans ce tableau tiré de l'ouvrage de MARCHAL, que les aménagements de tanety décroissent dans le même sens que les rizières ; par contre, une certaine compensation apparaît entre l'étendue des aménagements et le nombre de têtes de bétail.

(1) MARCHAL, 1974, p. 84.

b) Nature des mécanismes

Comme en Afrique, le retour à l'extensif se produit lorsqu'il est possible, c'est-à-dire lorsqu'il y a colonisation de terres neuves. Les paysans qui s'installent dans la région d'Ambohimananambola viennent de l'est du Vakinankaratra, où l'on observe à la fois de fortes densités de population et des techniques de culture très intensives. Dans les terroirs d'accueil, le degré de technicité agricole diminue, en particulier sur les tanety :

"On entend dire à tout propos que les tanety sont larges. Sur les collines, les paysans ne se sentent pas contraints d'améliorer les façons d'une culture essentiellement extensive car ils attendent des cultures sous pluie soit une production d'appoint destinée à la consommation familiale, soit une production destinée à la vente" (1).

En fait, l'intensif malgache, fondé sur la maîtrise de l'eau, donc sur des aménagements perfectionnés et nécessairement collectifs, peut se trouver compromis par l'individualisme moderne. Dans l'Ankaratra, BONNEMAISON note que :

"La structure organisée et communautaire des fokon'olona permettait autrefois de procéder à de grands travaux collectifs. A l'heure actuelle, la désuétude dans laquelle sont tombées les pratiques communautaires ne les rend plus possibles" (2).

L'une des monographies montre que les qualificatifs d'intensif et d'extensif doivent être employés avec discernement. A Vavatenina, les cultures de tavy sur brûlis exigent, à cause des défrichements, jusqu'à 244 jours de travail par ha (contre 157 en rizière irriguée). En conséquence, la productivité du jour de travail, en rizière irriguée, est beaucoup plus élevée que sur les cultures de tavy (14 kg de riz contre 3,9) (3).

(1) MARCHAL, 1974, p. 104

(2) BONNEMAISON, 1976, p. 74

(3) DANDOY, 1973, p. 40.

c) Inégalités sociales

On a vu que même dans les terroirs à économie de plantation, les monographies africaines demeurent discrètes sur la question de la différenciation sociale. Les études de terroirs malgaches, au contraire, y accordent une grande attention.

A Ambohimananambola, les inégalités résultent des disponibilités en terres : 7 exploitations sur 34 possèdent 52 % des superficies en rizières et 40 % des bas de pente. En outre, 7 chefs de famille seulement possèdent suffisamment de bétail, les autres doivent emprunter les animaux nécessaires pour le piétinage des rizières et la traction des charrettes. MARCHAL montre qu'un processus cumulatif tend à se développer : ce sont les exploitations déjà bien dotées au point de vue foncier qui se taillent des domaines dans les tanety, grâce aux charrues dont l'utilisation suppose le gros investissement d'une paire de boeufs dressés. La structure inégalitaire du groupe favorise l'endettement, la spéculation, la généralisation de l'esprit de clientèle (1).

A Tsarahonenana, les inégalités foncières sont également manifestes : un dixième seulement de la population exploite 41 % des rizières, le déficit des défavorisés étant toutefois compensé par une relative extension des cultures sous pluie (2). Il existe des riches, des notables (ray aman dreny) pouvant "demander de l'aide" pour un travail précis, mais en retour le riche se doit d'être généreux. Aujourd'hui, se dessine une différenciation en trois couches :

- néo-paysans, auxquels une activité secondaire permet d'employer des salariés et, éventuellement, d'acheter des rizières ;
- notables, possesseurs de vastes rizières et employeurs de salariés. Attentifs aux possibilités d'amélioration agricole, ces notables obtiennent des rendements élevés ;

(1) MARCHAL, 1974, p. 79

(2) BONNEMAISON, 1976, p. 27.

- paysans à l'angady, salariés agricoles ou très petits propriétaires de rizières. Cultivant surtout en montagne, dans le domaine collectif, ils sont appelés à migrer vers le front pionnier.

SECTION 4 - L'EVOLUTION AGRAIRE

L'évolution que retracent les monographies de terroir ne saurait se réduire à un simple schéma de transformation des systèmes de production, ni à leur déplacement sur un axe allant de l'extensif à l'intensif. Le système agraire tout entier se modifie, selon des processus complexes où l'on peut reconnaître, outre le début de différenciation qui vient d'être mentionné :

- une tendance à l'individualisation des droits fonciers et éventuellement au morcellement des exploitations ;
- certains moments critiques où se manifestent les modalités de reproduction du système : accès des jeunes à l'indépendance économique, héritage.

I. - INDIVIDUALISATION DES DROITS FONCIERS

En 1970, PELISSIER et DIARRA écrivaient, à propos des sociétés rurales soudanaises :

"Les transformations contemporaines des sociétés soudanaises n'ont plus pour acteurs des collectivités mais des individus. Alors que les stratégies traditionnelles orientaient les choix de toute l'ethnie, ou imposaient des réactions solidaires à des communautés, les décisions modernes ont de plus en plus tendance à déclencher des réactions individuelles, à faciliter les promotions personnelles, à susciter l'intérêt d'une catégorie sociale, par exemple des chefs d'exploitation, des jeunes ou des femmes" (1).

Dans ce contexte, la tendance à l'apparition et à la confirmation de droits fonciers individuels fait peu de doute, encore qu'il soit bien difficile de repérer de manière précise les

(1) PELISSIER et DIARRA, 1978, p. 56.

étapes de ce cheminement. La méthode cartographique et la collecte de faits rattachés à chaque parcelle offrent les meilleures garanties d'objectivité, mais il est souvent difficile, lorsqu'on étudie une situation à un moment donné, de faire le départ entre ce qui est dû à la hiérarchie traditionnelle qui va du droit éminent au simple droit de culture individuel, et ce qui résulte d'une apparition récente de droits individuels privatifs et quasi-permanents.

Une telle distinction est d'autant plus malaisée que, lorsqu'on cherche à retrouver, derrière des droits fonciers apparemment devenus familiaux ou individuels, le souvenir d'une maîtrise du sol détenue par la chefferie au nom de la collectivité, on peut s'interroger sur la réalité de cette situation ancienne. Dès la fin des années 50, étudiant les régimes fonciers dans la région des Timbi, en Guinée, et constatant que la propriété individuelle était de règle, FRECHOU faisait observer que le fondement de l'appropriation du sol avait très probablement été le défrichement. L'idée que certains groupes avaient pu être propriétaires avant tout défrichement, en tant que premiers occupants, n'était émise que vaguement, et de toute façon, ce droit des premiers occupants n'avait à l'évidence pas survécu aux mises en culture :

"Dans ces conditions, il apparaît que les propriétés familiales et les territoires villageois se sont formés en même temps ... Le territoire villageois n'est à chaque instant que la somme des propriétés privées des familles" (1).

S'agissant des glissements qui peuvent se produire dans la structure étagée des droits fonciers traditionnels, la recherche n'est pas non plus facilitée par les changements sémantiques qui semblent avoir pour fonction de diminuer l'importance des évolutions déjà acquises. Ainsi, à Syonfan, en pays senoufo :

(1) FRECHOU, 1965, pp. 489-490.

"(Les chefs de quartier) possédaient un champ, le segbo, sur lequel travaillaient tous les habitants du quartier (unité correspondant à un lignage). Une partie des chefs de ménage de chaque quartier avaient des champs personnels, kagon. Actuellement, il n'existe plus à Syonfan de champs collectifs au niveau du quartier. Les membres d'un même lignage se sont divisés en familles économiquement autonomes, et l'on enregistre un glissement de sens du terme segbo qui signifie maintenant champ collectif de la famille tandis que kagon conserve sa signification" (1).

a) La tendance à l'individualisation

Cette tendance est reconnaissable à peu près partout : effacement des droits collectifs, renforcement et stabilisation des droits familiaux ou individuels, morcellement des domaines. A cet égard, le cas de Sob est représentatif. Le droit éminent des lamanes, sorte de contrôle territorial exercé sur de vastes étendues par certains groupements familiaux, est devenu symbolique. Les droits d'usage portant sur les domaines attribués à un lignage (bakh) se fragmentent au bénéfice des familles restreintes, de sorte qu'aujourd'hui l'unité foncière est constituée par les champs détenus et cultivés par les gens d'un mbind (unité de résidence) (2).

La plupart du temps, les auteurs enregistrent une situation complexe dans laquelle des droits collectifs subsistent sur certaines parties du terroir et de l'exploitation, alors que d'autres parties font l'objet de droits individuels.

A Diépla, par exemple, SAVONNET note que la tenure demeure communautaire pour les champs de brousse, alors que pour les cultures permanentes (bas-fonds notamment), une tenure récente plus individualiste semble se manifester.

(1) PELTRE-WURTZ et STECK, 1979, p. 262

(2) LERICOLLAIS, 1972, p. 22.

Des juxtapositions analogues sont typiques en zone forestière, où les parcelles vivrières continuent à faire l'objet de simples droit d'usage et doivent en principe retourner au stock commun après la période de jachère, alors qu'au contraire, les plantations sont appropriées, peuvent être vendues, et se transmettent par héritage. Telle est par exemple la situation observée à Ziombli :

"Toute terre plantée en café non seulement l'est aux dépens du vivrier mais, par le phénomène de l'appropriation, sort également du patrimoine foncier commun" (1).

Il est frappant de constater que dans certains terroirs malgaches, les cultures pérennes ont également :

"engendré un droit d'usage permanent, que le lignage ne contrôle plus, et qui semble très proche du droit de propriété" (2).

D'une manière générale d'ailleurs, la juxtaposition entre droits individuels et droits collectifs, image à un moment donné d'une évolution en cours, se retrouve dans les monographies réalisées à Madagascar. A Tsarahonenana, les rizières sont appropriées alors que sur les terres sèches cultivées extensivement, on ne trouve que de simples droits de culture (3) ; en montagne, les droits collectifs de pâture subsistent. A Ambohimambola, les terres de bas-fonds et de bas de pente appartiennent à qui les met en valeur, alors que sur les collines qui continuent en principe à faire l'objet de droits collectifs, un processus d'appropriation de parcelles est en cours sans que l'autorisation du fokon'elona soit indispensable ...

Si point d'arrivée il y a, il pourrait être représenté par des situations comme celles qui prévalent à Agbetiko (Togo) et Mom (Cameroun). A Agbetiko, où les terres sont affectées en principe globalement à un kota (clan), en fait la propriété individuelle

(1) SCHWARTZ, p. 243

(2) DANDOUY, p. 41

(3) Avec toutefois possibilité d'acquérir des droits évoluant vers l'appropriation de fait, avec ou sans autorisation du lignage détenteur. BONNEMAISON, pp. 25-26.

est de droit, et les parcelles peuvent être vendues. La société villageoise étudiée par ANTHEAUME est "individualiste, anarchique, désordonnée", au point que :

"L'autonomie que chacun veut préserver au sein même du ménage réduit souvent à néant l'existence de l'exploitation familiale ... Chaque femme se constitue donc pour ses besoins personnels une exploitation propre, spécifique, et susceptible d'être modifiée d'une saison à l'autre ..." (1).

A Mom, l'appropriation individuelle paraît également indiscutable, les prêts et ventes étant possibles sans consultation du lignage (log) (2).

b) Les correctifs

Cette individualisation et cette consolidation des droits fonciers pourraient à la limite, dissoudre la notion de terroir, d'espace géré et exploité selon des règles plus ou moins collectives. En réalité la solidarité de la communauté villageoise en matière foncière continue à s'exprimer sous des formes originales, les prêts de terres par exemple.

Ces prêts permettent aux habitants d'un village de corriger dans une certaine mesure ce que la dotation en terres peut avoir d'injuste ou de non conforme aux capacités de mise en valeur ainsi qu'aux besoins d'une famille. Qu'un tel esprit égalitaire demeure présent même dans des zones fortement peuplées où la propriété individuelle semble se généraliser témoigne à l'évidence que le facteur de production essentiel -la terre- continue dans une certaine mesure à être considéré comme un bien collectif.

A Sob, au Sénégal, en 1966, 25 % des terres mises en culture étaient prêtées, et prêtées gratuitement. Ces prêts avaient autrefois pour objectif premier de maintenir les sols en état de fertilité, grâce aux pratiques des cultivateurs serer : fumure,

(1) ANTHEAUME, p. 106

(2) CHAMPAUD, p. 40.

entretien du parc arboré. Aujourd'hui, écrit LERICOLLAIS :

"Le prêt est le moyen de réduire les disproportions qui existent dans la répartition foncière entre les surfaces contrôlées et la population du mbind (unité de résidence). Par le jeu du prêt et de l'emprunt, la population de chaque mbind dispose en début d'hivernage de terres dont la surface est en rapport avec son effectif et notamment avec son effectif en personnes actives" (1).

La loi de 1964 ayant stipulé que les personnes qui exploitent des terres continueraient à les exploiter, les prêteurs ont pu craindre de ne pouvoir récupérer leurs parcelles, et l'on a noté un certain ralentissement des prêts. Pourtant, écrivait LERICOLLAIS en 1972 :

"En dépit de ces réticences, la répartition de la terre au début de la saison des cultures reste en harmonie avec la simple distribution des habitants et des personnes actives par mbind. Cette répartition équitable, quasiment parfaite de la terre entre les mbind a donc pour fondement le partage foncier et les prêts de terre sans compensation matérielle ; il est remarquable qu'à présent, avec un patrimoine foncier morcelé, la discipline ancienne dans l'attribution de la terre demeure respectée en dépit de la valeur marchande de l'arachide et du mil, et de la réduction de la surface disponible par actif. C'est l'une des explications de la densité rurale élevée et de la stabilité de la densité calculée par terroir" (2).

A Hodogway, chez les Ouldémé du Cameroun, les prêts gratuits sont exceptionnels (3), mais les locations sont fréquentes et :

(1) LERICOLLAIS, 1972, p. 52

(2) LERICOLLAIS, 1972, p. 56

(3) HALLAIRE , 1971, p. 50.

"Le refus, théoriquement permis, de louer une terre qu'on laisse inculte, serait en fait mal considéré".

Les ventes aussi sont possibles, mais, comme on l'a vu, interdites entre communautés non voisines.

"Tout se passe comme si, écrit SAUTTER, l'exigence d'une double proximité géographique et sociale entre acheteur et vendeur visait à maintenir en contiguité les terres exploitées par un même ensemble résidentiel" (1).

A Magoumaz, en pays mafa, les prêts sont en général gratuits,

"de crainte qu'une location trop élevée puisse être assimilée à une vente et donne lieu à des contestations. La seule contrepartie est l'invitation à boire la première bière de mil à la récolte" (2).

L'idée du rajustement des dotations en terres grâce au prêt est également exprimée par REMY :

"Jadis le déplacement collectif des champs et la mobilité du village permettaient la redistribution périodique des terres en accord avec le nombre et les besoins de chaque diegu (unité de résidence). L'appropriation familiale des terres a pour conséquence une dysharmonie croissante entre la taille de certaines familles et la superficie de leur domaine foncier. Le système des prêts, à terme ou sans limitation de durée, apparaît comme un procédé de rajustement ..." (3).

A la relative mise en commun des terres, dans le cadre du terroir, par le mécanisme des prêts, correspond bien entendu la mise en commun, elle aussi relative, du facteur travail grâce à l'entr'aide. Nous n'en parlerons pas ici, puisque cette question nous entraînerait trop loin de notre sujet, mais c'est un très important élément de cohésion de la communauté villageoise.

(1) HALLAIRE, 1971, p. 8

(2) BOULET , 1975, p. 63

(3) REMY , 1967, p. 57.

II. - LES MOMENTS CRITIQUES DE LA REPRODUCTION DU SYSTEME

Les processus de morcellement foncier et d'évolution vers la propriété individuelle s'appréhendent de façon privilégiée à certains moments de la reproduction du système agraire et de la société rurale. Les monographies permettent de distinguer plusieurs de ces moments : accès des jeunes à l'indépendance économique du vivant du chef d'exploitation, héritage à la mort de ce dernier.

a) Accès des jeunes à l'indépendance économique du vivant du chef d'exploitation

Dans certains cas il est relativement aisé d'accéder à l'indépendance économique ; dans d'autres, il faut pratiquement attendre le décès du chef d'exploitation.

A Pina, un jeune peut "gagner la daba" du vivant du chef d'exploitation, du moment qu'il est marié. Il se verra alors attribuer une fraction des champs de brousse et un secteur de champs proches, sans aucune difficulté. Contrairement à ce qui semble se passer dans d'autres sociétés africaines, où les jeunes ménages doivent littéralement arracher leur indépendance au chef de famille, le yir sob accepte d'octroyer une large autonomie aux membres les plus actifs et les plus solides de sa maisonnée. Par une sorte de récupération, il parvient ainsi à freiner la dissociation du groupe familial.

A Tiogo, si les jeunes célibataires ne peuvent cultiver pour leur propre compte, par contre tout homme marié dispose d'un champ de brousse. Il y a donc une nette tendance au morcellement des exploitations familiales par rapport à l'époque pas si lointaine où, sous la direction du chef de concession, tous les hommes de la famille exploitaient ensemble un seul grand champ. Cette tendance, pour BARRAL, s'explique par plusieurs facteurs : l'autorité du chef de concession est moins bien tolérée qu'autrefois, le paiement de l'impôt par un seul responsable devient une charge

trop lourde, les disputes de femmes concernant le partage du mil deviennent trop fréquentes. Enfin, la main-d'oeuvre que réduisent les migrations, ne permet plus la mise en culture de champs démesurément vastes.

Par contre, à Mom, bien que la propriété individuelle soit de règle, il est rare qu'un jeune homme puisse posséder en propre une plantation. S'il reçoit, après son mariage, autant de terrain que sa femme peut en cultiver, il lui faut attendre la mort de son père pour qu'un partage général soit effectué. CHAMPAUD voit dans ce report de la majorité économique un obstacle non négligeable à tout effort de mise en valeur agricole permanente.

Des solutions mixtes sont naturellement possibles. A Tsarahonenana, le père conserve en principe jusqu'à sa mort l'essentiel de ses rizières, non sans pratiquer cependant des dotations limitées lorsque ses enfants se marient - avec priorité pour ceux qui se finissent dans le village. Les jeunes, en fait, se trouvent plus ou moins exclus de l'espace rizicole, cette inégalité de répartition étant compensée par des rapports familiaux "qui permettent une participation des démunis à la prospérité des aînés" (1). Le partage définitif de l'exploitation familiale n'intervient qu'après la mort du père.

b) Héritage

La variété des solutions possibles est illustrée par une comparaison entre les modalités d'héritage pratiquées dans deux villages des monts du Mandara : Magoumaz et Hodogway.

Chez les Matakam de Magoumaz, le père doit en principe installer ses fils lors de leur mariage mais, en fait, l'héritage est rendu inégalitaire par le souci d'assurer le maintien d'exploitations économiques viables. On divise la propriété tant que cela est possible ; dès que cela ne l'est plus, seul un enfant, le benjamin, hérite de la maison et des terres, à charge pour lui de

(1) BONNEMAISON, 1976, p. 29.

prendre soin de ses parents. Les autres enfants devront partir. S'ils ont de la chance, écrit J.Y. MARTIN, ils trouveront de la terre à louer dans leur village. Dans le cas contraire, ils seront condamnés à essayer d'en louer dans un autre village où ils deviendront keda (1) à moins qu'ils ne découvrent des terres encore libres à défricher.

A Hodogway, au contraire, le morcellement est continu et croissant. Les exploitations sont divisées entre tous les fils héritiers car la règle qui prévaut chez les Ouldémé est que chacun a droit à une part des terres de son père. Si les héritiers en surnombre ne se décident pas d'eux-mêmes à partir, on peut aboutir à une crise aigüe de surpeuplement. C'est ce qui est arrivé dans le passé, et la tradition locale rapporte comment, à plusieurs reprises, des clans Ouldémé par trop prolifiques, ont dû être massacrés pour faire de la place.

(1) Littéralement : des chiens ; en fait, des hommes qui ne sont pas membres à part entière de leur nouvelle communauté villageoise et ne peuvent être propriétaires des terres qu'ils exploitent.

CONCLUSION

Au terme d'une étude déjà longue, les conclusions de cet essai gagneront à être présentées sous une forme schématique :

1- Il existe une unité fonctionnelle d'organisation et d'exploitation de l'espace rural. Cette unité, c'est le terroir villageois. En dépit de certaines difficultés touchant la définition et la consistance de cette unité, il s'agit d'un objet bien identifiable, dont les photos aériennes peuvent aider à donner une image précise, et dans lequel d'autres objets qui sont les parcelles cultivées, eux aussi identifiables et repérables, peuvent être comptés, mesurés, et servir de support à des enquêtes rigoureuses. Une analyse précise et exhaustive des modes d'occupation et d'utilisation de l'espace dans le cadre du terroir permet d'y reconnaître des structures dont l'image cartographique révèle un système en fonctionnement et en évolution (1).

2- Ce système n'est autre que le système de production entendu dans le sens large de système agraire, donc envisagé à l'échelle du terroir et non pas seulement de l'exploitation (2). Le système agraire se compose de nombreux éléments en interaction : hommes, objectifs, techniques, facteurs de production, résultats, idéologie. Quelque soit l'importance des contraintes et influences extérieures, c'est au niveau du terroir que s'établissent les ajustements et les arrangements dont l'ensemble fait naître le problème qu'ANCEY, dans un article récent, pose et étudie au niveau d'un pays tout entier :

"Etant donné le stock foncier disponible pour l'agriculture familiale et la force de travail dont disposent les exploitations, jusqu'où et dans quelles conditions pourront se renouveler les défrichements actuels et les

(1) SAUTTER, 1968, pp. 112-113

(2) Selon la définition classique de SEBILLOTTE, le système de production est l'ensemble structuré des productions végétales et animales retenues par un agriculteur ou un groupe d'agriculteurs dans son exploitation pour réaliser ses objectifs.

extensions de superficies cultivées avant qu'un facteur, terre ou travail, n'arrive à saturation ?" (1).

3- Privilégier l'unité-terroir, c'est-à-dire une unité qui englobe l'exploitation, c'est tenir compte :

- du fait que la multiplicité des niveaux de décision fonctionnant simultanément dans l'exploitation agricole rend souvent difficile la délimitation et le repérage de cette unité (2) ;
- du fait que dans un système encore partiellement itinérant, l'exploitation agricole peut être assimilée, au point de vue foncier, à un prélèvement temporaire sur le stock collectif de terres disponibles ; l'étendue de ce prélèvement peut varier à chaque campagne, en raison notamment de la force de travail disponible.

Dans ces conditions, il est justifiable de ne prêter attention pour un premier temps, qu'à la somme de ces prélèvements fonciers, c'est-à-dire à la surface totale exploitée ou défrichée chaque année au sein du terroir. Ainsi pourra-t-on établir, pour l'ensemble des exploitations et à l'échelle du terroir tout entier, des proportions qui traduisent l'état du système de production et signalent ses possibilités de renouvellement. Ce genre de recherche ne dit pas tout ce qui devrait être dit sur les transformations rurales, mais en fixe le champ, les limites, les potentialités, avec une rigueur singulièrement féconde.

4- Dans le fonctionnement et l'évolution du système de production, les relations quantitatives entre hommes et espace constituent un indicateur essentiel. Cela ne signifie pas que la problématique des études de terroirs se ramène à une théorie mécaniste du genre de celle avancée par BOSERUP. De quelque manière qu'on

(1) ANCEY, 1980, p. 87

(2) ANCEY, 1975.

la calcule, la densité de population n'est qu'un indicateur synthétique résumant les effets de forces variées. On peut la comparer à cet autre indicateur synthétique qu'est le prix du marché. En elle-même, la densité de population n'explique rien, mais elle met sur la voie de mécanismes complexes, affectés par toutes sortes d'éléments qualitatifs dont seul un contact de type ethnographique permet de mesurer l'importance.

5- "Nous savons que la réalité n'est point épuisée par une perspective, par une seule perspective ; mais nous savons que peut être, que sans doute elle ne serait point épuisée par une infinité même de perspectives, tant qu'elles seraient et qu'elles restent des perspectives, des regards de perspectives, qu'il y faut autre chose et un autre regard ... Et il ne faut assurément pas la mettre du tout. En rien. Ni en perspective. Ni, et notamment, en système" (1).

6- La généralisation des résultats d'une monographie de terroir ne peut se justifier rigoureusement. Elle s'opère à chaque fois selon des critères spécifiques. Elle repose toujours, néanmoins, sur le fait que les mécanismes mis à jour sont forcément à l'oeuvre sur une étendue plus vaste que le terroir, et pendant une période dont on peut plus ou moins présumer la durée.

7- L'expérience de ces dernières années confirme que, tout autant qu'une enquête statistique par sondage, la réalisation d'une cartographie d'ensemble portant sur les faits relatifs à l'occupation du sol constitue un excellent moyen de donner à une monographie de terroir toute sa signification dans le temps et dans l'espace.

(1) Charles PEGUY, A nos amis, à nos abonnés - 1908.

Le matériau d'une telle cartographie consiste en photographies aériennes prises à 10 ou 20 années d'intervalle (1). Que la comparaison des taux successifs d'occupation du sol et des chiffres de population donne lieu à la recherche de seuils de rupture (2) ou à une analyse prévisionnelle des rythmes d'évolution du stock de terres disponibles et de la population (3) revient exactement au même : il s'agit toujours de fournir le cadre spatial et temporel dans lequel on placera l'analyse fine des mécanismes de base, réalisable seulement à l'échelle du terroir.

8- Il va de soi que ces mécanismes tirent leur "existence" d'hypothèses dont la seule valeur est de n'être pas infirmées par l'observation. Ces hypothèses traduisent une manière de voir et un choix qui n'excluent pas d'autres manières de voir et d'autres choix, mais qui peuvent, pendant quelque temps :

- être considérés comme relativement explicatifs des faits constatés ;
- fournir des guides d'action et des orientations de recherche.

9- Ainsi, prêter attention aux différences de densité de population et aux faits qui accompagnent ces différences amène à faire d'utiles distinctions dans la gamme des systèmes de production ruraux africains. La logique de comportement des sociétés paysannes s'en trouve éclairée. Plus précisément, quelque soit le contenu technique des opérations de développement auxquelles on les presse de participer, les paysans semblent bien souvent montrer

(1) L'exploitation des images de télédétection, actuellement étudiée par l'ORSTOM, permettra peut être de ne pas compter seulement sur les photographies aériennes.

(2) Travaux de STECK en Côte d'Ivoire. PELTRE-WURTZ et STECK, 1979.

(3) Travaux d'ANCEY (STATECO, mars 1980, n° 22).

pour l'agriculture extensive une préférence dont il y a lieu de rechercher les raisons et qu'il semble illusoire de contrarier tant qu'il reste des zones libres à mettre en valeur (1).

10- Les opérations de développement qui seraient par trop incompatibles avec cette logique paysanne ont de très faibles chances de réussir.

11- Avant d'essayer de promouvoir l'intensification des cultures, la recherche devrait s'attaquer aux problèmes qui retardent ou compromettent la mise en valeur des zones peu peuplées, proposer des solutions pour l'encadrement des migrations, la mise en place de l'infrastructure nécessaire, la fourniture et la gestion des facteurs rares (tels que l'eau), l'administration des rapports entre autochtones détenteurs des terres et migrants fournisseurs de travail. Les précieux résultats des études de terroirs exécutées de 1960 à 1980, la solidité des méthodes mises au point, permettent de penser que pour étudier toutes ces questions, de nouvelles monographies sont souhaitables et sans doute indispensables.

12- Il semble opportun de rappeler, pour conclure, qu'on gagnerait beaucoup à mettre à jour certaines des enquêtes faites autrefois, sur des terroirs bien connus qui acquerraient de la sorte une valeur inestimable de témoins.

*

*

*

(1) Il n'en reste pas moins vrai qu'à plus ou moins long terme, les sociétés africaines, comme les autres, n'échappent pas à la nécessité d'intensifier leur agriculture. C'est la conclusion d'une récente étude de l'IFPRI (Oram, Zapata, Alibaruho et Roy, 1979), mais cette conclusion ne vaut que pour l'ensemble de la prochaine décennie.

BIBLIOGRAPHIE

I. ETUDES DE TERROIRS

- a) Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara (Afrique)

ANTHEAUME (B.) - 1978

Agbétiko, terroir de la basse vallée du Mono (sud Togo)

ORSTOM, Paris, Atlas ... n° 14

BARRAL (H.) - 1968

Tiogo - Etude géographique d'un terroir Léla (Haute Volta)

ORSTOM, Paris, 72 p., Atlas ... n° 2

BERNUS (E.) - 1974

Les Illabakan (Niger)

ORSTOM, Paris, 116 p., Atlas ... n° 10

BOUET (C.) - 1977

Bettié et Akiékrou - Etude comparée de deux terroirs en zone forestière ivoirienne

ORSTOM, Paris, 137 p., Atlas ... n° 13

BOULET (J.) - 1975

Magoumaz, pays Mafa (Nord Cameroun) - Etude d'un terroir de montagne

ORSTOM, Paris, 94 p., Atlas ... n° 11

CHAMPAUD (J.) - 1973

Mom, terroir Bassa (Cameroun)

ORSTOM, Paris, 62 p., Atlas ... n° 9

GUILLOT (B.) - 1973

La terre Enkou (Congo)

EPHE, Paris, 126 p., Atlas ... n° 8

HALLAIRE (A.) - 1971

Hodogway - Un village de montagne en bordure de plaine
(Cameroun nord)

ORSTOM, Paris, 84 p., Atlas ... n° 6

LERICOLLAIS (A.) - 1972

Sob - Etude géographique d'un terroir serer (Sénégal)

ORSTOM, Paris, 110 p., Atlas ... n° 7

REMY (G.) - 1967

Yobri - Etude géographique d'un village gourmantché de
Haute Volta

EPHE, Paris, 100 p., Atlas ... n° 1

SAVONNET (G.) - 1970

Pina - Etude d'un terroir de front pionnier en pays
dagari (Haute Volta)

ORSTOM, Paris, 66 p., Atlas ... n° 4

SAVONNET (G.) - 1976

Les Birifor de Diépla et sa région, insulaires du rameau
Lobi (Haute Volta)

ORSTOM, Paris, 170 p., Atlas ... n° 12

TISSANDIER (J.) - 1969

Zengoaga - Etude d'un village camerounais et de son
terroir au contact forêt - savane

ORSTOM, Paris, 88 p., Atlas ... n° 3

WURTZ (J.) - 1971

Adiamprikofikro - Douakankro - Etude géographique d'un
terroir baoulé de Côte d'Ivoire

EPHE, Paris, 68 p., Atlas ... n° 5

b) Atlas des Structures Agraires à Madagascar

BONNEMAISON (J.) - 1976

Tsarahonenana - Des riziculteurs de montagne dans l'Ankaratra
(Madagascar)

ORSTOM, Paris, 97 p., Atlas ... n° 3

DANDOUY (E.) - 1973

Terroirs et économies villageoises de la région de Vavatenina
(Côte orientale malgache)

ORSTOM, Paris, 96 p., Atlas ... n° 1

MARCHAL (J.Y.) - 1974

La colonisation agricole au Moyen-Ouest malgache. La petite
région d'Ambohimambola (sous-préfecture de Betafo)

ORSTOM, Paris, 122 p., Atlas ... n° 2

c) Autres Etudes de Terroirs Analysées dans le Présent Travail

PELTRE-WURTZ (J.) - STECK (B.) - 1979

Influence d'une société de développement sur le milieu
paysan. Coton et culture attelée dans la région de la
Bagoué (nord Côte d'Ivoire)

ORSTOM, Centre de Petit Bassam, 427 p., multigr.

PORTAIS (M.) - 1974

Le Bassin d'Ambalavao - Influence urbaine et évolution des
campagnes (sud Betsiléo Madagascar)

ORSTOM, Paris, 162 p., Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 33

SCHWARTZ (A.) - 1971

Tradition et changement dans la société Guéré (Côte d'Ivoire)

ORSTOM, Paris, 259 p., Mémoires ORSTOM n° 52

II. TRAVAUX DIVERS

Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 décembre 1978) - 1979

Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique
Tropicale. Logique paysanne et rationalité technique.

ORSTOM, Paris, 600 p., Mémoires ORSTOM n° 89

AFFOU (Y.S.) - 1979

Les problèmes d'accumulation du capital dans les exploi-
tations villageoises du canton Kettié (pays Akyé) Côte
d'Ivoire

Thèse 3e cycle de Sc. Econ. - Université de Paris X et
ORSTOM, 593 p., multigr.

ANCEY (G.) - 1975

Niveaux de décision et fonctions-objectif en milieu rural
africain

Note AMIRA n° 3, 30 p. multigr. - INSEE, Coopération

ANCEY (G.) - 1980

Modèles régionalisés d'occupation du sol par l'agriculture
familiale en Côte d'Ivoire

STATECO n° 22, pp. 86-114, multigr.

(Bulletin de Liaison des Statisticiens et Economistes exerçant
leur activité en Afrique, Ministère de la Coopération et INSEE)

BADOVIN (R.) - 1971

Economie Rurale

Armand Colin, Paris, 598 p.

BADOVIN (R.) - 1975

Les agricultures de subsistance et le développement économique

A. Pedone, Paris, 202 p.

BOSERUP (E.) - 1970

Evolution agraire et pression démographique

Flammarion, Paris, 218 p.

BOUTRAIS (J.) - 1973

La colonisation des plaines par les montagnards au nord
du Cameroun (Monts Mandara)

ORSTOM, Paris, 277 p., Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 24

CHAUVEAU (J.P.) - RICHARD (J.) - 1977

Une périphérie recentrée : à propos d'un système local
d'économie de plantation en Côte d'Ivoire

Cahiers d'Etudes Africaines, 68, XVII, 4, pp. 485-523

Compte-rendu de la 31e réunion du Comité Technique de Géographie de
l'ORSTOM, 9 mars 1978, 9 p. multigr.

CRESSWELL (R.) et al. - 1975

Eléments d'ethnologie

2 vol., 318 et 282 p. - Armand Colin, Paris

DOZON (J.P.) - 1977

Les leçons de l'histoire, ou l'ethnologie dans tous ses états

Centre ORSTOM de Petit Bassam, Côte d'Ivoire, 78 p. multigr.

DOZON (J.P.) - 1979

Impasses et contradictions d'une société de développement :
l'exemple de l'opération "Riziculture irriguée" en Côte
d'Ivoire

Cahiers de l'ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XVI, n°s 1-2, pp. 37-59

FRECHOU (H.) - 1965

Le régime foncier dans la région des Timbi (Fouta Dialon)

Etudes de Droit Africain et Malgache - Etudes Malgaches, XVI,
pp. 408-502

GASTELLU (J.M.) - 1978

La course à la forêt dans le Moronou

Centre ORSTOM de Petit Bassam, Côte d'Ivoire, 13 p. multigr.

GASTELLU (J.M.) - 1980

Du salaire

Centre ORSTOM de Petit Bassam, Côte d'Ivoire, 14 p. multigr.

GATIN (A.) - 1968

Bilan de quatre années de vulgarisation de thèmes techniques
au Sénégal

Colloque sur les Méthodes d'Etude des Systèmes d'Exploitation
Rurale plus intensifs, SATEC, Bamby (26-28/11/1968) -
29 p. multigr.

HALLAIRE (A.) - 1961

Koubadjé. Etude d'un terroir agricole de l'Adamaoua

Recherches et Etudes Camerounaises, n° 5, pp. 47-71

MARTIN (J.Y.) - 1970

Les Matakam du Cameroun. Essai sur la dynamique d'une
société pré-industrielle

ORSTOM, Paris, 215 p. - Mémoires de l'ORSTOM n° 41

MEILLASSOUX (C.) - 1977

Terrains et théories

Anthropos, Paris, 344 p.

MEILLASSOUX (C.) - 1979

Femmes, Greniers, Capitaux

Maspero, Paris, 251 p.

MINISTERE DE LA COOPERATION - 1974

Memento de l'agronome

Ministère de la Coopération, Paris, 1 591 p.

ORAM (P.) - ZAPATA (J.) - ALIBARUHO (G.) - ROY (Sh.) - 1979

Investment and Input Requirements for accelerating food
production in low-income countries by 1990

Washington, D.C., International Food Policy Research
Institute, 178 p. (IFPRI)

ORSTOM - 1972

Les petits espaces ruraux, problèmes de méthode

(Journées consacrées à l'étude des terroirs, ORSTOM, 1969)
ORSTOM, Paris, 178 p., multigr. - Initiations, Documenta-
tions techniques n° 19

ORSTOM - 1976

Communautés rurales et paysanneries tropicales

(Colloque d'Abidjan - 7-13/02/1972)
ORSTOM, Paris, 209 p. - Travaux et Documents de
l'ORSTOM n° 53

PELISSIER (P.) - SAUTTER (G.) - 1970

Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs
africains et malgaches (1962-1969)

Etudes Rurales n°s 37-38-39, janvier-septembre 1970, pp. 7-45

PELISSIER (P.) - 1970

Les effets de l'opération arachide - mil dans les régions
de Thiès, Diourbel et Kaolack

Rép. du Sénégal - Rapport de synthèse de la mission
d'évaluation de l'opération arachide - mil au Sénégal
40 p. multigr.

PELISSIER (P.) - 1977

Competition and the Integration of Agriculture and Cattle
Raising in Sahelian and Soudano-Sahelian Africa

in Proceedings of an International Symposium on Rainfed
Agriculture in Semi-Arid Regions - 17-22/04/1977 -
Université de Californie - Riverside - pp. 72-86

PELISSIER (P.) - DIARRA (S.) - 1978

Stratégies traditionnelles, prise de décision moderne et
aménagement des ressources naturelles en Afrique soudanienne

in Aménagement des ressources naturelles en Afrique :
stratégies traditionnelles et prise de décision moderne
Notes techniques du MAB. 9, Paris, UNESCO, pp. 33-57 multigr.

RAISON (J.P) - 1973

La colonisation des Terres Neuves intertropicales d'après
les travaux français

Cahiers de l'ORSTOM, série Sc. Hum., vol. X, n° 4,
pp. 371-403

ROCHETEAU (G.) - 1971

Modernisation de l'agriculture, occupation du sol et
préférence pour la culture d'auto-consommation dans le
Bassin Arachidier Sénégalais

Accra, First African Population Conference, déc. 1971,
7 p. multigr.

ROCHETEAU (G.) - 1975

Pionniers Mourides au Sénégal : colonisation des Terres
Neuves et transformations d'une économie paysanne

Cahiers de l'ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XII, n° 1,
pp. 19-55

SAUTTER (G.) - 1968

Les structures agraires en Afrique tropicale

Paris, Centre de Documentation Universitaire,
267 p. multigr.

SAUTTER (G.) - PELISSIER (P.) - 1964

Pour un atlas des terroirs africains - Structure-type
d'une étude de terroir

L'Homme, IV, n° 1 - pp. 56-72

SAUTTER (G.) - MONDJANNAGNI (A.) - 1978

Stratégies traditionnelles, prise de décision moderne et
aménagement des ressources naturelles en zones forestière
et pré-forestière d'Afrique

in Aménagement des ressources naturelles en Afrique :
stratégies traditionnelles et prise de décision moderne
Notes techniques du MAB. 9 - Paris, UNESCO, pp. 59-80 multigr.

SCHWARTZ (A.) - 1976

Espace vécu, espace villageois et développement dans la
forêt ouest-ivoirienne. Le cas des Guéré.

L'Espace Géographique n° 1 - pp. 21-26

TRINCAZ (P.X.) - 1979

Transformations sociales dans les zones nouvelles d'implan-
tation rurales : les Serer dans les Terres Neuves du
Sénégal Oriental

Cahiers de l'ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XVI, n°s 1-2,
pp. 19-37